



Patrimoine
canadien

Canadian
Heritage

La situation de l'athlète de haut niveau en 2019-2020

Rapport final

Préparé pour Sport Canada, ministère du Patrimoine canadien

Nom de la firme de recherche : LES ASSOCIÉS DE RECHERCHE EKOS INC.

Numéro de contrat : C1111-180883/001/CY

Valeur du contrat : 69 938,98 \$

Date d'attribution des services : 13 décembre 2018

Date de livraison des services : 28 août 2020

Numéro d'enregistrement : ROP 091-18

Pour obtenir de plus amples renseignements sur ce rapport, veuillez communiquer avec Patrimoine canadien à por-rop@pch.gc.ca

This report is also available in English

Canada

La situation de l'athlète de haut niveau en 2019-2020

Rapport final

Préparé pour Sport Canada, ministère du Patrimoine canadien

Nom du fournisseur : **LES ASSOCIÉS DE RECHERCHE EKOS INC.**

Date : août 2020

Cette recherche sur l'opinion publique présente les résultats d'un sondage en ligne mené par Les Associés de recherche EKOS inc. pour le compte de Sport Canada (Patrimoine canadien). L'étude de recherche a été menée auprès de 846 athlètes de haut niveau du Canada, de 84 entraîneurs des équipes nationales et directeurs de sport haut niveau, et de 13 présidents et gestionnaires de services aux athlètes d'Instituts canadiens du sport entre mars 2019 et février 2020.

This publication is also available in English under the title: 2019-20 Status of the High Performance Athlete.

La présente publication peut être reproduite à des fins non commerciales. Pour toute autre utilisation, veuillez obtenir au préalable une permission écrite de Services publics et Approvisionnement Canada. Pour de plus amples renseignements sur ce rapport, veuillez communiquer avec Services publics et Approvisionnement Canada à l'adresse suivante : tpsgc.questions-questions.pwgsc@tpsgc-pwgsc.gc.ca ou à Patrimoine canadien à por-rop@pch.gc.ca.

Direction générale des Communications
Services publics et Approvisionnement Canada
Portage III Tour A
16A1-11 rue Laurier
Gatineau QC K1A 0S5

Numéro de catalogue :

CH24-50/2020F -PDF

Numéro international normalisé du livre (ISBN) :

978-0-660-35419-4

Publications connexes (numéro d'enregistrement : ROP 130-16) :

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par la ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, 2020

TABLE DES MATIÈRES

Liste des tableaux	4
Liste des graphiques	4
Sommaire	6
A. Contexte et objectifs	6
B. Méthodologie	6
C. Principales constatations	8
D. Note aux lecteurs	13
E. Valeur du contrat	14
F. Certification de neutralité politique	14
2. Résultats détaillés du sondage	15
A. Profil des athlètes	15
B. Vues d'ensemble	18
C. Entraînement et compétition	22
D. Entraînement et compétition	30
E. Portrait financier	45
F. Politique du PAA	59
G. Degré de satisfaction de la clientèle du PAA	65
H. Représentation des athlètes	69
I. Perceptions du soutien du système sportif canadien	72
3. Annexes	75
A. Questionnaire des athlètes (français)	75
B. Questionnaire des entraîneurs (français)	102
C. Questionnaire des présidents des ICS (français)	118
D. Taux de réponse selon le sport et le niveau de brevet	133
E. Revenu détaillé (Incidence pour chaque type et moyennes déclarées)	137

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Profil de l'échantillon et de la population

Tableau 2 : Revenu personnel moyen de l'athlète par caractéristique

Tableau 3 : Dépenses mensuelles moyennes de l'athlète par caractéristique

Tableau 4 : Taux de réponse selon le sport

Tableau 5 : Taux de réponse selon le niveau de brevet

Tableau 6 : Revenu personnel moyen de l'athlète par caractéristique

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Motivations à poursuivre une carrière sportive

Graphique 2 : Satisfaction relative à la carrière sportive

Graphique 3 : Plan annuel d'entraînement et de compétition

Graphique 4 : Satisfaction de la contribution

Graphique 5 : Satisfaction à l'égard du plan

Graphique 6 : Entraîneur principal

Graphique 7 : Heures par semaine passées avec l'entraîneur principal

Graphique 8 : Satisfaction à l'égard de l'entraîneur principal

Graphique 9 : Temps consacré au sport au cours des dernières années

Graphique 10 : Caractère adéquat de l'aide aux athlètes

Graphique 11 : Satisfaction quant à l'accès aux services dans la langue officielle de son choix

Graphique 12 : Accessibilité des services du CCM et de l'ICS

Graphique 13 : Connaissance et recours au programme Plan de match

Graphique 14 : Satisfaction à l'égard du programme Plan de match

Graphique 15 : Services importants de sciences du sport

Graphique 16 : Besoin d'amélioration dans les services de sciences du sport

Graphique 17 : Services importants de médecine sportive

Graphique 18 : Besoin d'amélioration dans les services de médecine sportive

Graphique 19 : Revenu annuel

Graphique 20 : Dépenses mensuelles moyennes

Graphique 21 : Prêts financiers

Graphique 22 : Types de prêts

Graphique 23 : Source d'aide financière

- Graphique 24 : Obstacles financiers
- Graphique 25 : Niveaux de revenus nécessaires
- Graphique 26 : Aspects positifs et négatifs du PAA
- Graphique 27 : Connaissance des changements apportés au PAA
- Graphique 28 : Communications avec le PAA au cours des douze derniers mois
- Graphique 29 : Moyen de communication avec le PAA
- Graphique 30 : Satisfaction à l'égard de la qualité des services reçus en général
- Graphique 31 : Satisfaction à l'égard de la représentation des athlètes
- Graphique 32 : Qualité de la relation
- Graphique 33 : Objectif d'AthlètesCAN et représentation des athlètes
- Graphique 34 : Soutien perçu du système sportif canadien
- Graphique 35 : Satisfaction à l'égard de la décision

SOMMAIRE

A. CONTEXTE ET OBJECTIFS

Le présent rapport constitue la sixième étude sur les athlètes de haut niveau depuis le début des années 1990. À l’instar des études de 1992, 1997, 2004 et 2014, l’objectif principal était de recueillir de l’information auprès des divers intervenants des milieux sportifs afin de brosser le portrait actuel des caractéristiques des athlètes de haut niveau. L’étude originale de 1992 a permis de procéder à un examen exhaustif des caractéristiques sportives, sociales et économiques des athlètes, et a contribué de façon importante à l’élaboration de politiques de soutien aux athlètes de Sport Canada. Chaque rapport s’est inspiré de multiples sources de données recueillies auprès d’athlètes brevetés, d’entraîneurs et d’organismes nationaux de sport (ONS), mettant à jour les renseignements recueillis dans le cadre de recherches antérieures. L’un des principaux objectifs de la recherche est de fournir un tableau des coûts du sport et des besoins des athlètes en matière d’aide par le biais du Programme d’aide aux athlètes de Sport Canada.

Cette enquête à l’intention des athlètes de haut niveau s’appuie sur plusieurs des données recueillies lors d’études antérieures. Les domaines d’enquête précis comprennent :

- l’entraînement, la compétition et les autres activités liées au sport;
- le caractère adéquat des services de soutien offerts aux athlètes;
- les caractéristiques sociales et économiques;
- la satisfaction à l’égard du Programme d’aide aux athlètes (PAA).

B. MÉTHODOLOGIE

Ce projet s’articule autour de trois questionnaires s’adressant aux trois populations ciblées. Les méthodologies employées comprennent :

- un sondage en ligne à l’intention d’athlètes brevetés de haut niveau du PAA;
- un sondage en ligne à l’intention de présidents et de gestionnaires des services aux athlètes des sept centres canadiens multisports (CCM);
- un sondage en ligne à l’intention d’entraîneurs des équipes nationales et de directeurs de sport haut niveau.

Dans chaque cas, une méthode de recensement (c.-à-d., tentative d'inclure tous les membres de la population) a été adoptée. Puisqu'aucun échantillonnage n'a été effectué, une marge d'erreur ne peut s'appliquer aux résultats. Dans chaque sondage, des proportions importantes et représentatives de la population ont été saisies, et il est donc considéré que les résultats peuvent être projetés pour la population générale.

Sondage en ligne auprès d'athlètes de haut niveau

Le sondage à l'intention des athlètes a été conçu comme un sondage en ligne autogéré. Les 1 955 athlètes de haut niveau brevetés au moment de mener l'enquête ont été invités à y participer et nous avons tout fait pour communiquer avec le plus grand nombre possible. Plus précisément, Sport Canada a envoyé, au préalable, des communications aux athlètes, aux organismes nationaux de sport et aux centres canadiens multisports, et a communiqué avec des organismes nationaux de sport à plusieurs reprises tout au long de la période de collecte des données. Les organismes nationaux de sport et les centres canadiens multisports ont également reçu une annonce à diffuser ou publier sur leurs plate-formes de médias sociaux. Pour inciter la participation, les Associés de recherche EKOS, qui ont mené l'étude dans le cadre d'un contrat octroyé par Patrimoine Canada, ont également offert un prix de participation en argent dans le cadre d'un tirage. Des rappels supplémentaires par courriel ont été envoyés durant plusieurs mois, alors que plus de 1 000 athlètes qui n'avaient pas répondu à l'invitation ont reçu deux appels téléphoniques de rappel (en juillet 2019 et en février 2020) avant la fin de la collecte de données. Le sondage a été mené entre mars 2019 et la fin de février 2020, et a permis de réaliser 846 entretiens. Le taux de réponse global au sondage, à l'extérieur du bassin d'athlètes pour lequel des coordonnées valides et complètes étaient disponibles, est de 44 %, ce qui est inférieur au taux de 51 % obtenu en 2014, mais semblable au taux de 46 % de 2009.

Au cours des douze mois, sept rappels par courriel ont été envoyés aux athlètes qui ne répondaient pas à l'invitation.

Le questionnaire du sondage s'inspirait du questionnaire précédent (2014), bien que certaines modifications aient été apportées pour en réduire la durée globale. Le questionnaire portait sur les domaines d'étude déjà cités et comprenait certaines des questions posées dans les sondages de 1992, 1997, 2004 et 2009 sur les athlètes de haut niveau afin d'assurer un suivi des changements de situation et d'expérience. Avant le début de l'étude, le questionnaire a été mis à l'essai auprès de 15 athlètes en français et en anglais, et des modifications ont été apportées au libellé, à la programmation et au vocabulaire, suivant les besoins. La durée moyenne du sondage était de 25 minutes.

Sur la base d'un examen de l'ensemble des dossiers (1 955 athlètes brevetés au mois de février 2019), un barème de pondération a été appliqué pour accroître la représentativité de l'échantillon final de 846 athlètes selon le type de sport (individuel ou d'équipe), le niveau de brevet et le genre.

Sondage en ligne à l'intention d'entraîneurs des équipes nationales et de directeurs de sport haut niveau

Le deuxième volet de l'étude comprenait un sondage en ligne auprès de 84 entraîneurs des équipes nationales et de directeurs de sport haut niveau (sur les 143 personnes invitées à participer à partir d'une liste fournie par Sport Canada). En moyenne, il fallait 25 minutes pour y répondre. Les données du sondage ont été recueillies au cours de la même période de collecte que celle des présidents et des gestionnaires de services de CCM, et des athlètes. Tous les répondants ont reçu une invitation par courriel et plusieurs rappels. Tous les gens qui ne répondaient pas à l'invitation faisaient également l'objet d'un appel téléphonique au cours du mois précédant la clôture du sondage. La collecte de données globale du sondage a eu lieu entre mars 2019 et la fin de février 2020. Le taux de réponse au sondage a été de 59 %.

Sondage à l'intention de présidents et de gestionnaires des services des CCM

La troisième activité de collecte de données était un court sondage mené en ligne auprès des sept présidents et de 11 gestionnaires des services aux athlètes des quatre Instituts canadiens du sport (ICS) (Québec, Ontario, Calgary et Pacifique) et de trois CCM (Atlantique, Manitoba et Saskatchewan). Toutes les coordonnées des répondants potentiels (nom, organisation et numéro de téléphone) ont été fournies par Sport Canada, qui a également aidé à déterminer le personnel à sonder. Certaines des questions du questionnaire étaient qualitatives, de nature ouverte, tandis que d'autres étaient fermées. Il fallait environ 25 minutes pour répondre au questionnaire. Le sondage a été mené pendant la même période de collecte de données que celle des athlètes et des entraîneurs. Des 18 personnes invitées, 13 ont répondu (pour un taux de réponse de 72 %).

C. PRINCIPALES CONSTATATIONS

Motivation et satisfaction

Selon les résultats du sondage, la plupart des athlètes sont davantage motivés par le plaisir que leur procure leur sport, par la poursuite de l'excellence et par un sentiment d'accomplissement personnel que par la reconnaissance ou les gains financiers. Le désir de gagner figure aussi parmi

les facteurs de motivation. Seuls 18 % des athlètes affirment être là pour avoir une carrière sportive professionnelle, ce qui est en harmonie avec les 13 et 15 % obtenus en 2009 et en 2014.

Comme par les années passées, les athlètes continuent d'être très satisfaits de leur carrière d'athlète de haut niveau. Presque tous les athlètes se disent contents du plaisir que leur procure leur sport, alors que neuf athlètes sur dix croient pratiquer un sport qui est sécuritaire et dans lequel il n'y a aucune violence ni aucune drogue visant à augmenter la performance. Plus de huit athlètes sur dix sont satisfaits de leur niveau de performance et croient évoluer dans un environnement exempt d'agressions. Une proportion légèrement inférieure est satisfaite du respect avec lequel les athlètes sont traités, et sont d'avis que leur environnement sportif est équitable et inclusif. La satisfaction au chapitre des encouragements prodigués est moyenne, comme en font foi les six répondants sur dix qui s'en disent satisfaits, bien que ces proportions aient considérablement augmenté par rapport à 2004 et demeurent constantes depuis 2009. Toutefois, une insatisfaction importante se fait sentir en ce qui concerne le revenu et les récompenses matérielles, alors que moins de quatre athlètes sur dix s'en disent satisfaits et une proportion plus élevée manifeste plus d'insatisfaction que de satisfaction. Cela dit, le degré de satisfaction à l'égard du revenu et des récompenses matérielles est en hausse depuis 1992, alors que seuls 16 % des athlètes étaient satisfaits.

Entraînement, plans d'entraînement et encadrement

À l'instar des résultats obtenus auprès d'athlètes dans les sondages de 2009 et de 2014, même si la plupart des athlètes (deux sur trois) possèdent un plan individuel de développement bien établi, une proportion non négligeable n'en a pas. Le plan d'un répondant sur trois qui en a un est mis au point par l'entraîneur de l'équipe nationale, tandis qu'un plan sur quatre est conçu par un entraîneur personnel. Dans près d'un cas sur dix (9 %), c'est l'athlète qui élabore son propre plan. Six athlètes sur dix se disent très satisfaits de leur participation à l'élaboration de leur plan d'entraînement et de compétition, alors qu'un peu plus de six athlètes sur dix se disent très satisfaits de leur plan en général, quoique les athlètes qui n'ont pas d'entraîneur personnel sont souvent moins satisfaits de leur plan.

Près de la moitié des athlètes ont un entraîneur principal qui est un employé à temps plein de leur organisme national de sport (ONS). Un athlète sur quatre est supervisé par un entraîneur personnel qui n'est pas un employé de leur ONS. Les athlètes passent en moyenne 19 heures par semaine avec un entraîneur sur les 34 heures qu'ils consacrent à l'entraînement. Les résultats indiquent un degré de satisfaction raisonnablement élevé à l'égard de la qualité globale de l'encadrement et de l'expertise technique dont font preuve les entraîneurs, bien que la satisfaction envers la qualité globale de l'encadrement ait diminué depuis 2009 (68 % et 67 %

respectivement en 2019 et 2014, contre 74 % en 2009). Les résultats sont légèrement plus faibles en ce qui concerne la satisfaction à l'égard du temps que les entraîneurs passent avec leurs athlètes, alors que seule un peu plus de la moitié des athlètes se disent satisfaits.

Services et aides des CCM

La plupart des athlètes (deux sur trois) estiment qu'ils sont adéquatement soutenus en ce qui a trait à l'expérience d'entraînement, à la qualité des entraînements et aux types de compétitions. Six répondants sur dix indiquent que l'accès à des installations d'entraînement de haute qualité est adéquat, une augmentation à 61 % par rapport aux 54 % de 2014. Plus de la moitié des répondants affiche un degré de satisfaction élevé par rapport à l'ampleur de l'expérience qu'ils acquièrent en matière de compétition ou aux services de sciences du sport et de médecine sportive auxquels ils ont recours. Le degré de satisfaction relatif à l'aide financière que les athlètes reçoivent est beaucoup plus bas, alors que seule une personne sur quatre trouve qu'elle est adéquate et la moitié estime qu'elle est moyennement adéquate. Cependant, les résultats sont en grande partie en harmonie avec ceux obtenus en 2014 et en 2009. Les entraîneurs fournissent généralement des réponses moins favorables que les athlètes, en particulier dans les domaines de l'accès à des installations d'entraînement de haute qualité et à l'ampleur de l'expérience qu'ils acquièrent en matière de compétition.

Comme en 2014, un peu plus de la moitié des athlètes déclare être en mesure d'accéder à tous les services de sciences du sport et de médecine sportive dont ils ont besoin à leur CCM. Les services de sciences du sport des CCM liés à l'entraînement en force et au conditionnement physique, ainsi qu'à la nutrition et à la psychologie sportive obtiennent la meilleure note auprès des athlètes et des entraîneurs interrogés. L'importance de l'analyse des aptitudes et de la technique est passée de 57 % en 2014 à 66 % en 2019. Les entraîneurs accordent une plus grande importance à chaque service, en particulier à la force et au conditionnement, de même qu'à la psychologie sportive. Quant aux services qui doivent être améliorés, comme en 2014, les réponses sont variées pour l'ensemble des services sans qu'un ou deux services ne se démarquent nettement. Beaucoup moins d'entraîneurs mentionnent la nécessité d'améliorer la psychologie sportive, comme c'était aussi le cas en 2014.

Les athlètes signalent que, parmi les services de médecine sportive offerts par les CCM, les plus appréciés sont les massages et la physiothérapie.

Portrait financier

Les athlètes brevetés déclarent un revenu annuel moyen de 28 858 dollars pour l'exercice 2018. La plus grande part de ce revenu provient d'aides fédérales ou provinciales aux athlètes. Le montant annuel moyen provenant du Programme d'aide aux athlètes (PAA) de Sport Canada est de 13 613 dollars et celui de l'aide du gouvernement provincial de 3 689 dollars. D'autres revenus de moindre importance des athlètes proviennent d'un emploi (10 074 dollars par année), de sources associées au sport (5 218 dollars) et de prix d'excellence sportive (1 264 dollars). Seule une petite partie provient de l'organisme national de sport (864 dollars) ou d'autres sources combinés (1 143 dollars). Le revenu annuel moyen d'un athlète de haut niveau en 2018¹ est exactement le même qu'en 2013-2014 et est inférieur à celui de 2009 en dollars constants de 2019, après indexation pour tenir compte du taux d'inflation.

Les dépenses, en revanche, sont de près de 4 400 dollars par mois et ont augmenté de plus de 15 % depuis 2013-2014, et de près de 30 % depuis 2009. En particulier, le coût du logement a considérablement augmenté (plus de 35 %), tout comme les frais de subsistance et les dépenses sportives, qui ont fait un bond d'environ 15 % depuis 2013-2014. Dans l'ensemble, les athlètes dépensent plus de 600 dollars de plus par mois en 2018 qu'en 2013-2014, ce qui représente près du double de l'augmentation de 300 dollars observée entre 2009 et 2013-2014.

Cette situation de la hausse des dépenses, mais de la stabilité du revenu, fait en sorte que les athlètes doivent composer avec un déficit de 1 800 dollars par mois, ou de quelque 22 000 dollars par année. Il s'agit d'une augmentation considérable par rapport au déficit enregistré en 2013-2014 (15 300 dollars en dollars constants de 2019) et en 2009 (6 100 dollars en dollars constants de 2019).

En ce qui a trait à l'endettement personnel, près d'un athlète sur cinq affirme avoir contracté une dette lors de sa carrière sportive, ce qui est légèrement inférieur aux 24 % de 2009. Les dettes de cartes de crédit et les prêts à des membres de la famille sont les plus courants, suivis par des prêts d'institutions financières et par des prêts étudiants. Lorsque les montants des prêts sont additionnés, ils s'élèvent en moyenne à un peu moins de 4 300 dollars en dette remboursable par athlète, ce qui est inférieur à ce qui était déclaré en 2013-2014 (près de 8 000 dollars) et donne à penser que l'aide non remboursable fournie par les parents, les conjoints et d'autres membres de la famille a augmenté.

¹ Compte tenu de certains gros revenus dont nous ont fait part quelques répondants, de nouveaux plafonds ont été établis pour les cas particuliers de chaque source de revenus en 2013-2014. Conséquemment, ces mêmes cas particuliers ont été appliqués aux données de 2009 dans le but de comparer les résultats de la présente étude. À ce titre, les chiffres de 2009 peuvent varier par rapport à ceux cités dans le rapport de 2009.

À l'instar des études de 2014 et de 2009, trois athlètes sur quatre affirment dépendre en grande partie du PAA de Sport Canada, qui constitue leur principale source d'aide financière, suivie de loin par la famille et un PAA provincial, des sources essentielles pour un peu plus de quatre athlètes sur dix dans chaque cas.

Même si les athlètes sont endettés, l'argent n'est généralement pas un grand obstacle à l'obtention des nécessités de subsistance et de ce dont les athlètes ont besoin pour se concentrer sur leur sport et y exceller. Cela dit, quelques athlètes (environ un sur cinq) considèrent le manque d'argent comme un obstacle majeur à l'accès à des compétitions internationales et à des services de médecine sportive.

Points de vue sur l'aide du PAA

Plus de quatre athlètes sur cinq sont d'accord pour dire que le PAA leur a permis d'atteindre de plus hauts niveaux de performance athlétique. Le degré de concordance des entraîneurs est relativement semblable (86 %). Selon moins de la moitié des athlètes, le PAA les aide (ou les a aidés) à faire des études postsecondaires, alors que trois entraîneurs sur quatre ont la même croyance. Un résultat moins fort, mais relativement positif : deux athlètes sur cinq conviennent que le financement du PPA est suffisant pour subvenir à leur besoin de subsistance et d'entraînement, proportion qui augmente constamment, alors qu'il était d'un peu moins d'un répondant sur quatre en 2004. Il est intéressant de noter qu'un athlète sur quatre déclare avoir reçu l'aide financière trop tard dans sa carrière. Le degré de concordance a graduellement fléchi au fil du temps depuis les 38 % enregistré en 2004.

La plupart des athlètes (un peu moins de trois sur quatre) savent que le soutien pour les frais de scolarité et les crédits différés pour frais de scolarité peuvent s'appliquer aux formations d'entraîneur. Seuls quelque six athlètes sur dix connaissent l'existence des trois mesures de soutien supplémentaires qui ont subi des modifications dans les prestations du PAA (allocation aux athlètes paralympiques, allocation d'excellence et d'entraînement, et allocation pour enfants à charge). De plus, seul un athlète sur quatre sait que le soutien pour les frais de scolarité et les crédits différés pour frais de scolarité comprennent 5 500 dollars par cycle de brevet et un maximum à vie de 26 500 dollars.

Satisfaction envers le service à la clientèle du PAA

Les athlètes qui reçoivent une aide financière du PAA sont surtout en communication avec leur ONS bien que, de temps en temps, ils communiquent aussi avec le personnel du PAA pour obtenir

de l'information sur le programme ou pour s'informer des avantages du programme. À l'instar des résultats de 2014, au cours des douze derniers mois, environ un athlète sur trois a communiqué avec Sport Canada, principalement pour des questions d'ordre financier (droits de scolarité ou paiements), ce qui demeure supérieur aux 22 % enregistrés en 2009. Le courriel est le moyen de communication le plus utilisé (près de neuf répondants sur dix) lorsque vient le temps de communiquer avec le personnel du PAA. La satisfaction envers le service est très élevée chez les athlètes qui ont récemment communiqué avec le personnel du PAA de Sport Canada. Presque tous les athlètes (88 %) se disent satisfaits ou très satisfaits de la qualité générale du service obtenu. Dans le même ordre d'idées, neuf entraîneurs sur dix déclarent être satisfaits ou très satisfaits de la qualité générale du service offert par le personnel du PAA.

D. NOTE AUX LECTEURS

Les résultats détaillés de l'étude sont présentés dans les sections ci-dessous. Les résultats globaux sont présentés dans la section principale du rapport et sont normalement appuyés par un graphique ou par une présentation tabulaire. Des textes à puces sont également utilisés pour mettre en évidence des différences statistiques importantes entre des sous-groupes de répondants. Si aucune différence n'est soulignée dans le rapport, cela signifie que la différence n'est pas statistiquement significative ² par rapport aux résultats globaux ou que cette différence est considérée comme beaucoup trop faible pour être digne de mention. Les questionnaires du sondage sont présentés dans les annexes.

Les résultats pour la proportion de répondants de l'échantillon qui ont répondu « Je ne sais pas » ou qui n'ont pas fourni une réponse peuvent ne pas être indiqués dans la représentation graphique des résultats, particulièrement lorsqu'ils ne sont pas appréciables (p. ex., 10 % ou moins). Aussi, il est possible que les résultats ne donnent pas 100 % en raison des arrondissements.

² Dans la mesure du possible, un test du chi carré et un test T standard ont été mis en application. Les différences notées étaient importantes à une proportion de 95 pour cent.

E. VALEUR DU CONTRAT

La valeur du contrat du projet de sondage d'opinion publique est de 69 938,98 dollars (TVH incluse).

Nom du fournisseur : Les Associés de recherche EKOS

No de contrat avec TPSGC : C1111-180883/001/CY

Date du contrat : 13 décembre 2018

Pour obtenir de plus amples renseignements sur cette étude, veuillez envoyer un courriel à por-rop@pch.gc.ca.

F. CERTIFICATION DE NEUTRALITÉ POLITIQUE

À titre de cadre supérieur des Associés de recherche EKOS inc., j'atteste par la présente que les documents remis sont entièrement conformes aux exigences de neutralité politique du gouvernement du Canada exposées dans la Politique de communication du gouvernement du Canada et dans la Procédure de planification et d'attribution de marchés de services de recherche sur l'opinion publique.

En particulier, les documents remis ne contiennent pas de renseignements sur les intentions de vote électoral, les préférences quant aux partis politiques, les positions des partis ou l'évaluation de la performance d'un parti politique ou de ses dirigeants.

Signé par :



Susan Galley (Vice-présidente)

RÉSULTATS DÉTAILLÉS DU SONDAGE

A. PROFIL DES ATHLÈTES

Le tableau ci-dessous fournit des détails sur l'échantillon des athlètes représentés dans le présent rapport. La comparaison montre que l'échantillon correspond à la population dans tous les paramètres. L'échantillon est pondéré pour rétablir les proportions de la population en ce qui a trait au genre, au type de sport (individuel ou d'équipe), à la catégorie d'athlète (olympique, paralympique et non olympique), ainsi qu'à la langue de préférence. Autrement dit, lorsque le nombre d'athlètes répondant à l'enquête dans une certaine catégorie est plus élevé ou plus faible que prévu en tenant compte de la totalité des athlètes brevetés, une pondération s'applique aux cas de sorte qu'ils représentent la proportion attendue des répondants de l'ensemble de l'échantillon.

Le tableau compare également la distribution de l'échantillon de 2019-2020 avec celle de l'échantillon prélevé en 2013-2014. En général, les échantillons sont très semblables. Il y a plus d'athlètes de sports d'été dans la population et l'échantillon actuels qu'en 2014. Il y a aussi un peu moins d'athlètes âgés de 20 à 24 ans.

Tableau 1 : Profil de l'échantillon et de la population

	Population 2019-2020 n=1 955		Échantillon non pondéré 2019-2020 n=846		Population 2014 n=1 973		Échantillon non pondéré 2014 n=967	
	No	%	No	%	No	%	No	%
Saison								
Été	1 368	70	584	69	1 510	77	726	75
Hiver	587	30	262	31	463	24	241	25
Type de sport								
Sport individuel	1 218	62	542	64	1 177	60	622	64
Sport d'équipe	737	38	304	36	796	40	345	36
Catégorie de sport								
Olympique	1 649	84	697	82	1 583	80	762	79
Paralympique	285	15	137	16	291	15	157	16
Non olympique	21	1	12	1	98	5	47	5
Niveau du brevet								
D	874	45	374	44	886	45	382	40
C1	165	8	67	8	182	9	100	10
SR	549	28	245	29	475	24	244	25
SR1/2	367	19	160	19	428	22	241	25
Genre								
Homme	983	50	379	45	1 024	52	472	49
Femme	972	50	467	55	948	48	493	51
Langue								
Anglais	1 666	85	739	87	1 677	85	807	83
Français	289	15	107	13	195	15	159	16
Âge								
< 20 ans	342	18	163	19	--	--	137	14
20-24 ans	679	35	262	31	--	--	365	38
25-29 ans	519	27	215	25	--	--	260	27
30 ans ou plus	401	21	203	24	--	--	202	21

- Donnée d'intérêt pour l'interprétation de certains des modèles démographiques cités dans le rapport, il existe une concentration légèrement plus élevée d'athlètes d'équipe de sports d'été que de sports d'hiver, alors que la concentration d'athlètes de sport individuel est plus élevée dans les sports d'hiver. Il y a une plus forte concentration d'athlètes plus jeunes dans les sports d'été.
- En Ontario la concentration de jeunes athlètes est un peu plus élevée (43 % de la cohorte des moins de 20 ans de l'échantillon vit en Ontario). La Colombie-Britannique présente une forte concentration d'athlètes de sports d'été, tandis que l'Alberta a la plus forte concentration d'athlètes de sports d'hiver.
- Le Québec a une concentration plus élevée d'athlètes de sports individuels que toutes les autres régions.
- Les athlètes paralympiques sont plus souvent représentés par des hommes (63 % comparativement à 37 % de femmes) et 32 % de tous les athlètes de plus de 30 ans dans l'échantillon sont des athlètes paralympiques. Il y a aussi une plus forte concentration d'athlètes brevetés de statut SR1 parmi les athlètes paralympiques. La concentration de brevets de statut SR est également plus élevée chez les athlètes de sports d'été, tandis que les athlètes de sports d'hiver ont une concentration plus élevée de brevets de statut SR1.

B. VUES D'ENSEMBLE

Motivations à poursuivre une carrière sportive

Les athlètes ont été invités à nommer les trois principaux facteurs qui les ont influencés à poursuivre une carrière d'athlète. Comme observé dans les précédents sondages, les réponses suggèrent que la plupart des athlètes sont davantage motivés par le plaisir que leur procure leur sport et par un sentiment d'accomplissement personnel que par la reconnaissance ou les gains financiers. Deux répondants sur trois (65 %) affirment que l'amour du sport est l'un des principaux facteurs qui les ont motivés à devenir des athlètes de haut niveau et la moitié (50 %) cite la poursuite de l'excellence. Un répondant sur trois (32 %) évoque aussi le désir de gagner comme un facteur majeur de son choix de carrière, tout comme l'épanouissement personnel. Le plaisir pur et simple de l'activité physique (27 %, en hausse par rapport aux 22 % de 2014, mais plus proches des 29 % signalés en 2009) et la fierté nationale (25 %) sont essentiels pour environ un athlète sur quatre. La poursuite d'une carrière sportive professionnelle est nommée par 18 % des athlètes et 15 % mentionnent le mode de vie agréable. L'influence d'autres personnes (famille, amis, entraîneur ou modèle) est également un facteur important pour une proportion considérable d'athlètes (24 %, lorsque combinés). Le niveau de revenu et les récompenses matérielles, tout comme la renommée et la gloire, ne sont mentionnés que par deux et trois pour cent des répondants respectivement (non illustrés dans le graphique).

Les facteurs sont semblables à ceux des années précédentes (c.-à-d. de 1992 à 2004), mais les résultats ne sont pas directement comparables puisque la méthodologie a été modifiée en 2009. L'amour du sport, la poursuite de l'excellence et le désir de gagner sont les trois principaux facteurs depuis 1992. L'épanouissement personnel, la fierté nationale, le plaisir pur et simple de l'activité physique, et le mode de vie agréable se maintiennent également à un niveau intermédiaire, bien que la fierté nationale soit citée un peu plus souvent par un nombre moyen d'athlètes. L'influence d'autres personnes constitue toujours l'un des facteurs les moins susceptibles de motiver les athlètes.

Graphique 1 : Motivations à poursuivre une carrière sportive



Seules les réponses de 4% et plus sont montrées

Q1. Diverses raisons peuvent inciter quelqu'un à devenir un athlète de haut niveau. Dans la liste ci-dessous, quels sont les trois principaux facteurs qui ont joué dans votre décision de poursuivre une carrière athlétique?

Base : n=846

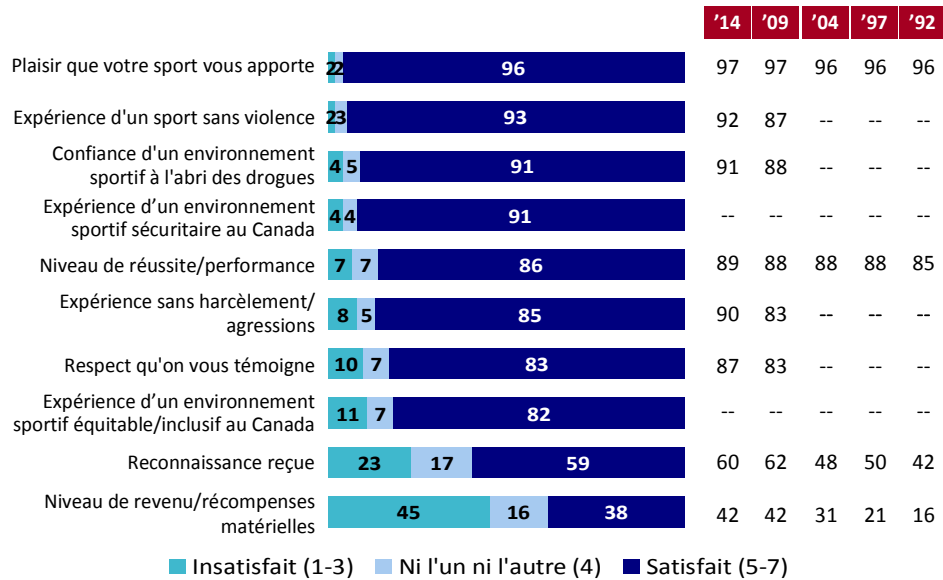
- Les athlètes motivés par leur amour du sport sont plus souvent des femmes et des athlètes d'équipe.
- La poursuite de l'excellence est aussi citée plus souvent par les femmes que par les hommes, ainsi que par les jeunes athlètes (moins de 20 ans). En revanche, le désir de gagner est plus marqué chez les hommes que chez les femmes.
- L'épanouissement personnel est plus souvent considéré comme un facteur clé chez les athlètes paralympiques, les francophones (et les athlètes au Québec) ainsi que les athlètes de sports individuels.
- La fierté nationale est plus souvent un facteur de motivation chez les athlètes paralympiques et les athlètes brevetés de statut D, ainsi que chez ceux qui pratiquent un sport d'équipe.
- La poursuite d'une carrière sportive professionnelle est plus souvent considérée comme un facteur de motivation chez les athlètes brevetés de statut D et chez les résidents de l'Ontario.

Satisfaction relative à la carrière sportive

Comme par les années passées, les athlètes de haut niveau continuent de se montrer très satisfaits de leur carrière sportive. Presque tous les athlètes (96 %) disent se contenter du plaisir que leur procure leur sport. Environ neuf répondants sur dix se disent satisfaits d'évoluer dans un environnement sportif à l'abri de la violence (94 %), à l'abri des drogues améliorant la performance (91 %) et sécuritaire (91 %; nouvelle question en 2019). Une proportion un peu moins élevée (86 %) est satisfaite de son niveau de performance et d'un environnement sportif à l'abri du harcèlement et des agressions (85 %, une baisse par rapport aux 90 % de 2014, mais semblable aux résultats de 2009). Le traitement respectueux est également un domaine à l'égard duquel 83 % des répondants expriment de la satisfaction, bien que cette proportion soit légèrement en baisse par rapport aux 87 % de 2014, quoiqu'au même niveau qu'en 2009. De même, 82 % déclarent être satisfaits de la mesure dans laquelle ils sentent que leur environnement sportif est équitable et inclusif.

Comme en 2009 et en 2014, où un libellé semblable était utilisé, les athlètes expriment un degré de satisfaction moyen à l'égard de la reconnaissance qu'ils reçoivent (59 %). Autrement, une insatisfaction significative n'est présente qu'en ce qui concerne l'argent et les récompenses matérielles, où seulement 38 % des athlètes sont satisfaits et une proportion plus élevée (45 %) affirme être insatisfaite. Bien qu'il ne soit jamais élevé, le degré de satisfaction à l'égard du revenu revient possiblement vers les résultats obtenus en 2004 et auparavant.

Graphique 2 : Satisfaction relative à la carrière sportive



Q2a-j. Dans quelle mesure êtes-vous satisfait(e) des aspects suivants de votre carrière sportive de haut niveau?

Base : n=846

- Les athlètes de sports d'hiver sont un peu plus positifs que les athlètes de sports d'été en ce qui concerne la réussite et le revenu.
- Les athlètes de sport d'équipe sont plus positifs que leurs homologues quant à la reconnaissance et au respect qu'ils reçoivent, ainsi qu'en ce qui a trait à la capacité d'évoluer dans un environnement sécuritaire, sans dopage, équitable et inclusif, respectueux et exempt de harcèlement. Ils sont également plus satisfaits que les athlètes de sports individuels par rapport au revenu et aux récompenses qu'ils reçoivent.
- La satisfaction à l'égard de la réussite est plus forte chez les athlètes brevetés de statut SR1/2 ainsi que chez les athlètes ayant un entraîneur personnel. Les athlètes brevetés de statut D sont plus satisfaits que les autres athlètes de la reconnaissance qu'ils reçoivent.
- La reconnaissance, le respect, ainsi que le traitement équitable et inclusif sont aussi très souvent mentionnés par les athlètes de moins de 20 ans.
- La satisfaction à l'égard d'un environnement sans agression est plus élevée chez les athlètes et chez les hommes paralympiques que chez les autres athlètes. Les athlètes de sports d'hiver, les athlètes olympiques et les athlètes de sports individuels sont les moins satisfaits.
- À l'échelle régionale, la satisfaction envers le revenu et des récompenses est plus élevée au Québec (et les francophones). Les athlètes de l'Alberta sont un peu moins satisfaits du respect qu'ils reçoivent, ce qui est également le cas pour les athlètes de sports d'hiver en général par opposition aux athlètes de sports d'été. La confiance dans un environnement exempt de dopage est plus faible au Québec et chez les athlètes francophones.
- Les athlètes qui travaillent avec un entraîneur personnel sont plus satisfaits que les autres athlètes de la reconnaissance qu'ils reçoivent.

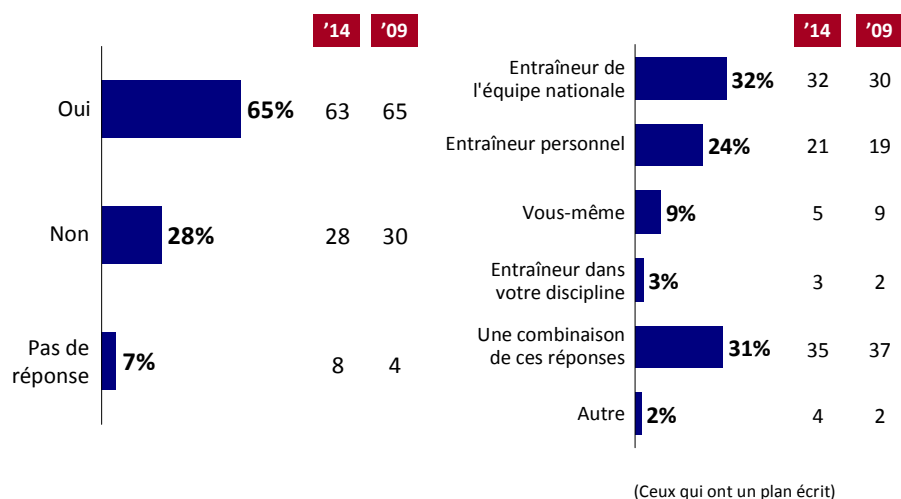
C. ENTRAÎNEMENT ET COMPÉTITION

Plan annuel d'entraînement et de compétition

Les résultats démontrent que la plupart des athlètes possèdent un plan individuel d'entraînement et de compétition bien établi, alors qu'une proportion non négligeable n'en a pas. Deux athlètes sur trois (65 %) ont un plan annuel qui a été conçu expressément pour eux, ce qui demeure essentiellement inchangé depuis 2014 (63 %) et 2009 (65 %). Cela dit, un peu plus d'un athlète sur quatre (28 %) n'en a pas.

Parmi les répondants qui ont un plan, 32 % utilisent un plan conçu par l'entraîneur de l'équipe nationale (en harmonie avec les 32 % de 2014 et les 30 % de 2009). Dans 24 % des cas, le plan est créé par leur entraîneur personnel. Près d'un de ces répondants sur dix (9 %) élaborent son propre plan et 3 % suivent un plan rédigé par un entraîneur de leur discipline. Le plan d'entraînement et de compétition est un effort de collaboration dans environ trois cas sur dix (31 %), ce qui est légèrement inférieur aux 35 % signalés en 2014 et aux 37 % de 2009.

Graphique 3 : Plan annuel d'entraînement et de compétition



Q3. Possédez-vous par écrit un plan annuel d'entraînement et de compétition qui a été conçu expressément pour vous? **Base :** n=846

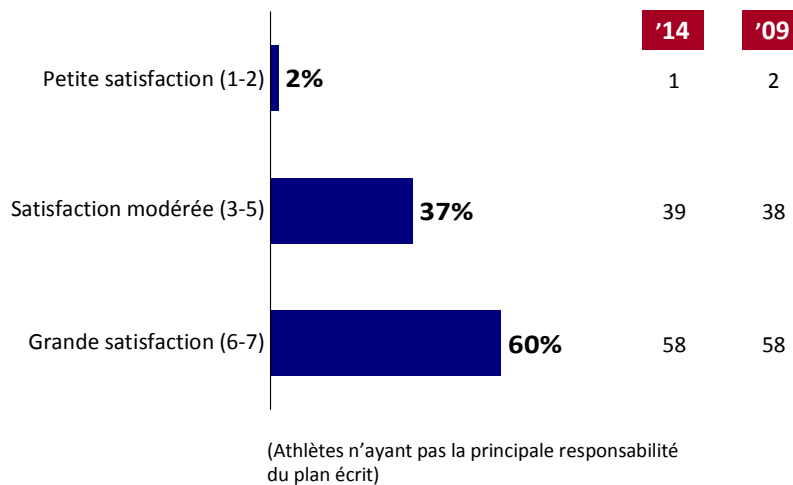
Q4. Qui est principalement responsable de mettre au point votre plan annuel d'entraînement et de compétition? **Base :** n=551

- Il y a une grande différence entre les athlètes de sports individuels et de sports d'équipe. Bien que 74 % des athlètes pratiquant un sport individuel aient un plan, seule la moitié des athlètes de sports d'équipe disent avoir un plan spécialement conçu pour eux (51 %). D'autre part, ce n'est pas le cas pour tous les sports d'équipe (par exemple, le softball féminin, le curling masculin et féminin, et le bobsleigh masculin, où 74 % ou plus affirment avoir un plan d'entraînement).
- Ceux qui ont un entraîneur personnel (82 %) sont plus susceptibles d'avoir un plan d'entraînement spécialement conçu pour eux.
- L'existence d'un plan d'entraînement est beaucoup plus fréquente chez les athlètes qui s'entraînent au Québec (78 %) et dans le Canada atlantique (76 %).
- Sans surprise, les athlètes de sports d'équipe sont plus susceptibles de compter sur un entraîneur de l'équipe nationale pour l'élaboration d'un plan écrit (36 %, comparativement à 29 % pour les sports individuels), tandis que ceux pratiquant un sport individuel sont plus susceptibles de recourir à un entraîneur personnel (32 % contre 6 %).
- Les athlètes de sports d'été sont plus susceptibles d'avoir recours à un entraîneur personnel (28 %, comparativement à 15 % chez leurs homologues des sports d'hiver), tout comme les athlètes plus jeunes.

Satisfaction de la contribution

Les athlètes ont été invités à évaluer leur satisfaction par rapport à leur niveau de contribution dans l'élaboration de leur plan d'entraînement. Les résultats du sondage au cours des trois dernières éditions démontrent que les athlètes sont en grande partie satisfaits de leur niveau de contribution, six répondants sur dix (58 %) se disant satisfaits ou très satisfaits (note de six ou sept sur une échelle de sept points). Près de quatre répondants sur dix (37 %) indiquent être moyennement satisfaits. Très peu d'athlètes (2 %) signalent un faible degré de satisfaction.

Graphique 4 : Satisfaction de la contribution



Q5. Dans quelle mesure êtes-vous satisfait(e) de votre niveau de contribution à l'élaboration de votre plan d'entraînement et de compétition?

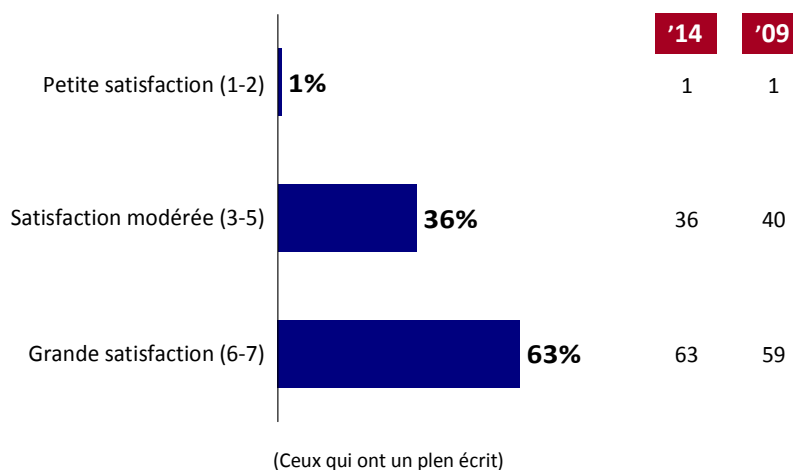
Base : n=504

- Les plus jeunes athlètes (moins de 20 ans) et ceux qui ont un entraîneur personnel (75 %) sont beaucoup plus susceptibles de présenter un haut degré de satisfaction à l'égard de leur participation à leur plan.

Satisfaction à l'égard du plan

Compte tenu du degré de satisfaction élevé des athlètes à l'égard de leur contribution à leur plan d'entraînement et de compétition, il n'est pas surprenant de constater que la satisfaction globale est également élevée par rapport à ces plans. Plus de six répondants sur dix (63 %) déclarent être satisfaits ou très satisfaits de leur plan (note de six ou sept sur l'échelle), ce qui est identique aux résultats de 2014 et légèrement supérieur à ceux de 2009. Trente-six pour cent se disent moyennement satisfaits et seulement 1 % expriment leur insatisfaction à cet égard.

Graphique 5 : Satisfaction à l'égard du plan



Q6. Dans quelle mesure êtes-vous satisfait(e), de façon générale, de votre plan d'entraînement et de compétition?

Base : n=551

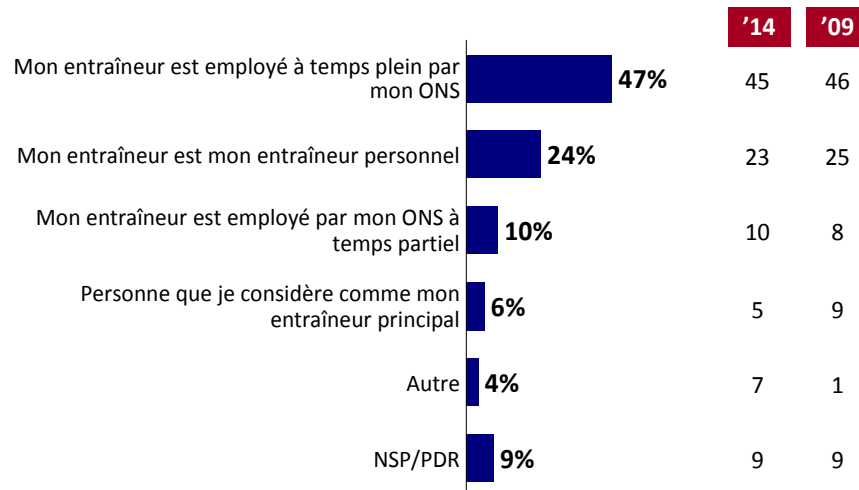
- Les athlètes de sports d'été (67 %), ceux qui ont un entraîneur personnel (72 %), les plus jeunes athlètes (moins de 20 ans) et les athlètes brevetés de statut D (68 %), présentent un degré de satisfaction plus élevé.

Entraîneur principal et heures passées par semaine avec l'entraîneur

À l'instar des éditions antérieures, près de la moitié des athlètes (47 %) ont un entraîneur principal qui travaille à temps plein pour leur organisme national de sport (ONS). En revanche, un athlète sur quatre (24 %) est supervisé par un entraîneur personnel qui ne travaille pas pour son ONS. Un athlète sur dix est géré par un entraîneur qui travaille à temps partiel (10 %) pour son ONS et 6 % ne sont pas suivis par une personne qu'ils considèrent comme leur entraîneur. Toutes ces statistiques sont très semblables à celles de 2014 et de 2009.

Les athlètes qui ont un entraîneur passent beaucoup d'heures avec lui pendant les périodes d'entraînement et de compétition. En tenant compte des proportions signalées en 2014 et en 2009, seuls 13 % des athlètes déclarent passer moins de six heures par semaine avec leur entraîneur. Près d'un athlète sur deux affirme passer entre 6 et 20 heures par semaine avec son entraîneur. Plus précisément, 23 % passent entre 6 et 14 heures avec leur entraîneur, tandis que 21 % passent entre 15 et 20 heures. Autrement, 24 % passent plus de 20 heures par semaine avec leur entraîneur. Dans l'ensemble, les athlètes passent en moyenne 19 heures par semaine avec leur entraîneur.

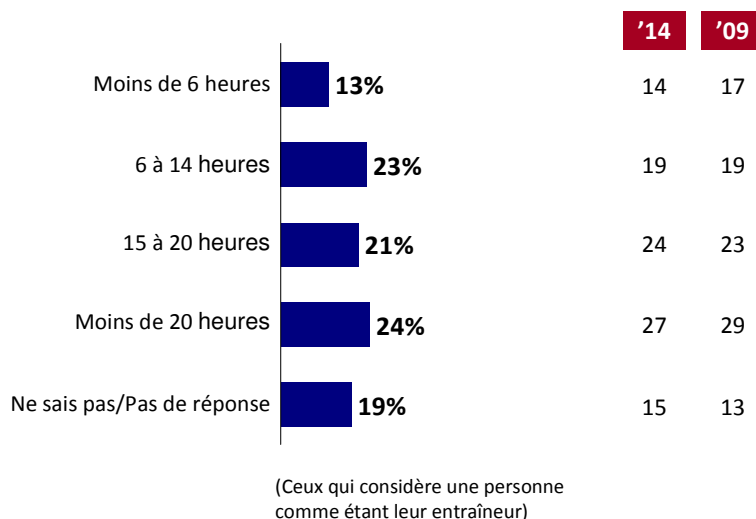
Graphique 6 : Entraîneur principal



Q7. Quelle définition convient le mieux à votre entraîneur principal dans votre discipline?

Base : n=846

Graphique 7 : Heures passées avec lui par semaine



QAQ8. En moyenne, pendant combien d'heures par semaine êtes-vous en contact avec votre entraîneur principal durant vos périodes d'entraînement et de compétition?

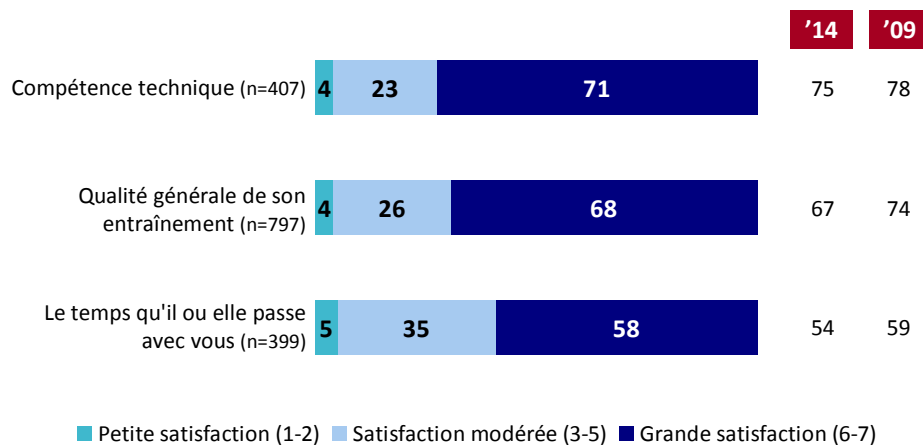
Base : n=797

- Les athlètes olympiques et les athlètes brevetés de statut SR ou SR1/2, sont plus susceptibles d'avoir un entraîneur qui travaille à temps plein pour leur ONS. En outre, ces athlètes passent beaucoup plus de temps avec leur entraîneur, notamment 20 heures par semaine dans le cas des athlètes olympiques (comparativement à 14 heures chez les athlètes paralympiques).
- Les athlètes qui s'entraînent en Colombie-Britannique et dans les Territoires sont plus enclins que ceux des autres régions à déclarer travailler avec un entraîneur qui travaille à temps partiel pour leur ONS.

Satisfaction à l'égard de l'entraîneur principal

Les résultats indiquent que les athlètes sont en grande partie satisfaits de leur entraîneur principal, bien qu'ils soient moins satisfaits du temps que leur entraîneur passe avec eux. Près de trois répondants sur quatre (71 %, en légère baisse par rapport aux 78 % de 2009) se disent très satisfaits de la compétence technique de leur entraîneur principal. Dans l'ensemble, deux personnes sur trois (68 %) sont très satisfaites de la qualité générale de leur entraînement. Toutefois, comme en 2014, ce pourcentage reste inférieur aux 74 % signalés en 2009, ce qui indique que le degré de satisfaction à l'égard de l'entraînement diminue au fil du temps. En comparaison avec les évaluations de la qualité et de la compétence, un peu moins d'athlètes, mais toujours une majorité (58 %), sont satisfaits de la quantité de temps qu'ils passent avec leur entraîneur principal.

Graphique 8 : Satisfaction à l'égard de l'entraîneur principal



(Ceux qui considère une personne comme étant leur entraîneur)

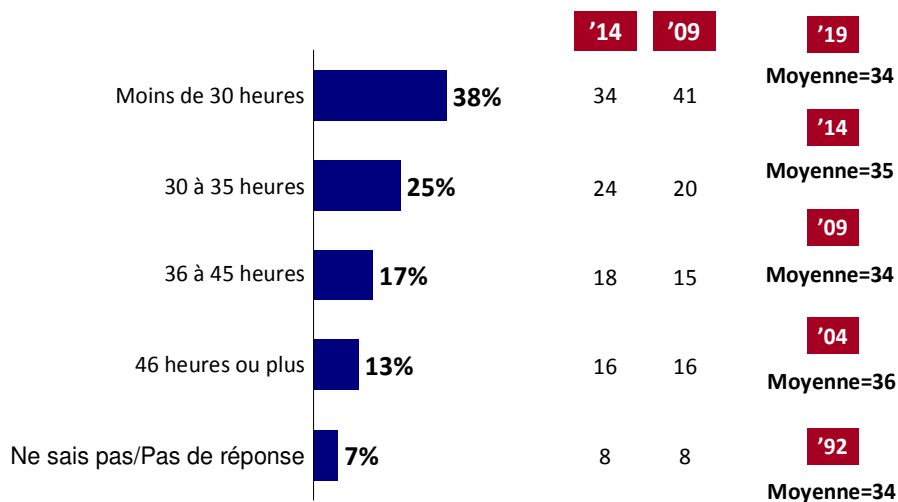
Q9a-c. À quel point êtes-vous satisfait(e) de ce qui suit concernant votre entraîneur principal?

- Les athlètes qui travaillent avec un entraîneur personnel sont plus satisfaits de la qualité, de la compétence technique et du temps qu'ils passent avec leur entraîneur.
- Les athlètes brevetés de statut SR2 sont moins susceptibles d'être satisfaits de la compétence technique de leur entraîneur principal.
- Il y a aussi une division en ce qui concerne l'âge, les athlètes de moins de 25 ans exprimant une plus grande satisfaction que les athlètes de 25 ans ou plus.

Temps consacré au sport au cours des dernières années

Le temps que les athlètes consacrent à leur sport demeure relativement inchangé au cours des deux dernières décennies. Dans l'ensemble, les athlètes consacrent en moyenne 34 heures à leur sport au cours d'une semaine donnée. Près de quatre athlètes sur dix (38 %) consacrent moins de 30 heures par semaine à l'entraînement et aux compétitions, ce qui est légèrement supérieur aux 34 % enregistrés en 2014, mais à peu près égal aux 41 % de 2009. Une personne sur quatre (25 %) consacre entre 30 et 34 heures par semaine à l'entraînement. Dix-sept pour cent s'entraînent entre 36 et 45 heures par semaine et 13 % s'entraînent plus de 45 heures.

Graphique 9 : Temps consacré au sport au cours des dernières années



QAQ10. Combien d'heures avez-vous consacrées par semaine, en moyenne, à votre sport au cours de votre période d'entraînement et de compétition durant la dernière année?

Base : n=846

- Les athlètes de sports d'hiver consacrent beaucoup plus de temps à l'entraînement et aux compétitions que ceux de sports d'été. Les athlètes de sports individuels sont plus enclins à consacrer 46 heures par semaine ou plus à la pratique de leur sport, tandis que les athlètes de sports d'équipe ont plus tendance à y consacrer moins de 30 heures par semaine.
- Les athlètes olympiques ont tendance à consacrer plus de 30 heures par semaine à leur sport, tandis que les athlètes paralympiques ont tendance à y consacrer moins de 30 heures.

- Les athlètes brevetés de statut SR, SR1 et SR2 consacrent plus de temps à s’entraîner que ceux des autres brevets. Aussi, ceux qui ont un entraîneur de l’équipe nationale disent consacrer plus d’heures à la pratique de leur sport que ceux qui ont un entraîneur personnel.
- Les athlètes de moins de 20 ans consacrent moins de temps par semaine à l’entraînement (environ 28 heures) que les athlètes de 20 ans et plus (environ 35 heures).

D. ENTRAÎNEMENT ET COMPÉTITION

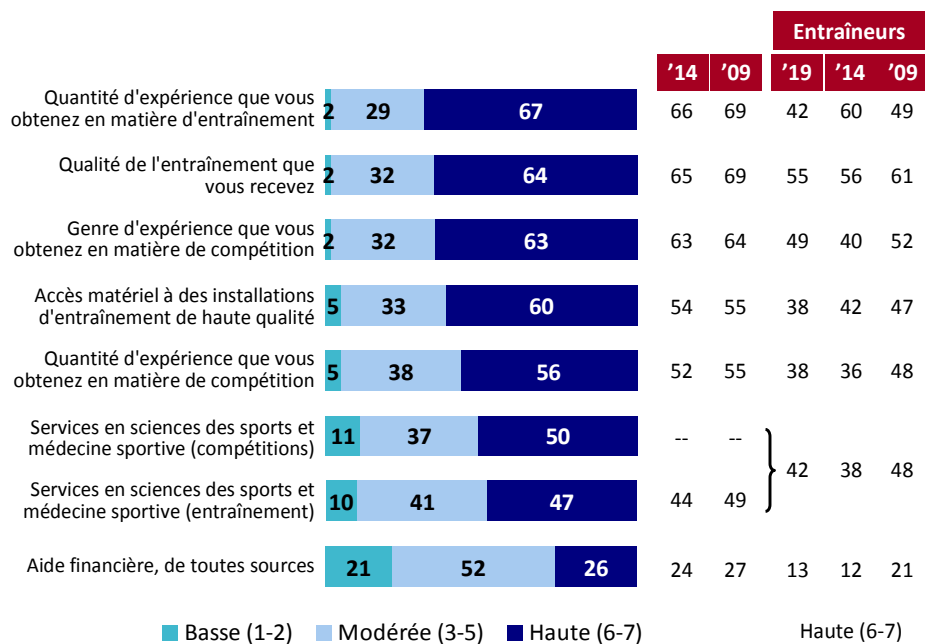
Caractère adéquat de l’aide aux athlètes

Dans cette section, les athlètes évaluaient la mesure dans laquelle l’aide qu’ils reçoivent en lien avec leurs aspirations concernant les Jeux olympiques ou paralympiques, ou les championnats mondiaux sont adéquats pour tout ce qui touche aux entraînements, aux compétitions, aux installations, aux soins médicaux et aux besoins financiers. Les athlètes sont plutôt satisfaits de la quantité d’expérience obtenue en matière d’entraînement, alors que deux répondants sur trois (67 %) la considèrent comme très adéquate, ce qui est en harmonie avec les résultats de 2014 et de 2009, tout comme la qualité des entraînements (64 %) et le genre d’expérience obtenu en matière de compétition (64 %), également en harmonie avec les résultats de 2014 et de 2009.

Le caractère adéquat n’est pas perçu de façon aussi favorable dans d’autres domaines. Environ six athlètes sur dix ont une impression positive quant à l’accès qu’ils ont à des installations d’entraînement de haute qualité (61 %) et à la quantité d’expérience qu’ils obtiennent en matière de compétition (57 %), ces deux catégories obtenant des résultats légèrement supérieurs à ceux de 2014. Une moindre proportion considère comme adéquats les services de science du sport et de médecine sportive qu’ils reçoivent pendant les compétitions (50 %) et les entraînements (47 %), bien que cette dernière catégorie obtienne des notes un peu plus élevées qu’en 2014, mais au même niveau qu’en 2009. À l’instar des années précédentes, le type de soutien le moins bien évalué est le soutien financier. Seul un athlète sur quatre (26 %) croit recevoir un soutien financier adéquat, alors que 52 % le considèrent comme moyen et 21 % sont d’avis qu’il est insuffisant.

Reflétant les tendances similaires de 2009 et de 2014, les entraîneurs sont généralement moins positifs que les athlètes quant au caractère adéquat du soutien dans tous les domaines, en particulier en ce qui concerne le genre d’expérience obtenu en matière de compétition, la quantité d’expérience obtenue en matière d’entraînement et de compétitions, ainsi que l’accès matériel à des installations de haute qualité.

Graphique 10 : Caractère adéquat de l'aide aux athlètes



Q11a-h. Dans quelle mesure chaque élément suivant est-il adéquat ou inadéquat afin de soutenir vos aspirations concernant les Jeux olympiques/paralympiques ou les championnats mondiaux?

Base : n=846

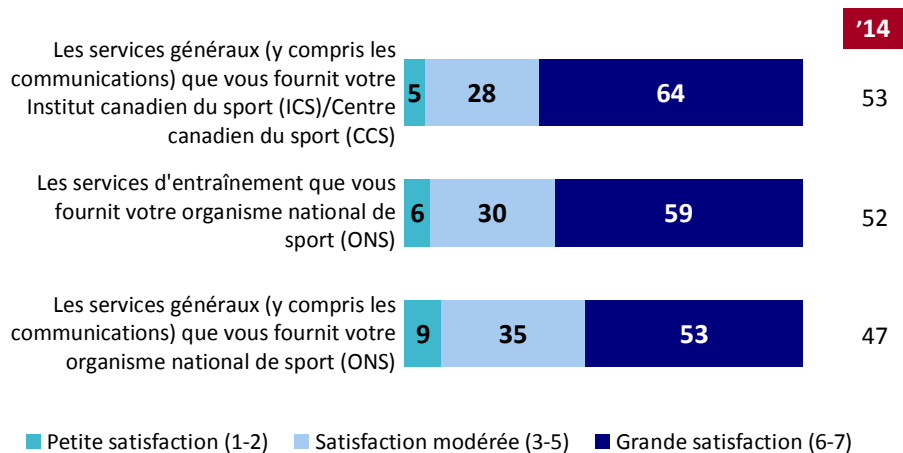
- Les athlètes de sports d'hiver sont plus positifs quant au caractère adéquat du genre et de la quantité d'expérience qu'ils obtiennent en matière de compétition, ainsi qu'à leur accès à des installations d'entraînement de haute qualité.
- Les athlètes de sport d'équipe sont plus positifs au sujet des services de sciences du sport et de médecine sportive qu'ils reçoivent lors de compétitions et à d'autres moments. Les services de sciences du sport et de médecine sportive obtenus pendant les entraînements représentent davantage un problème pour les athlètes pratiquant un sport individuel.
- Les athlètes brevetés de statut SR sont les moins positifs par rapport au soutien financier, tandis que les athlètes brevetés de statut D (et ceux âgés de moins de 20 ans) sont les plus positifs. Les athlètes brevetés de statut SR2 sont plus positifs que les autres athlètes quant au caractère adéquat du genre et de la quantité d'expérience qu'ils obtiennent en matière de compétition. Les athlètes brevetés de statut SR1 sont plus positifs que les autres en ce qui a trait aux services de sciences du sport et de médecine sportive qu'ils reçoivent pendant les compétitions.

- Il y a peu de différences régionales, quoique les athlètes de la Colombie-Britannique soient moins positifs quant au genre d'expérience qu'ils obtiennent en matière de compétition et au soutien financier qu'ils reçoivent. Les athlètes québécois et francophones sont plus positifs que les autres quant à leur accès matériel à des installations d'entraînement de haute qualité, aux services de sciences du sport et de médecine sportive qu'ils reçoivent pendant les entraînements, et au soutien financier.
- Les athlètes paralympiques sont moins positifs que les athlètes olympiques quant au caractère adéquat du genre et de la quantité d'expérience qu'ils obtiennent en matière de compétition. Toutefois, ils sont plus positifs que les autres athlètes lorsqu'il s'agit des services de sciences du sport et de médecine sportive qu'ils reçoivent pendant les compétitions. En revanche, les athlètes olympiques sont moins positifs que les autres quant au caractère adéquat des services de sciences du sport et de médecine sportive qu'ils reçoivent lors de compétitions.
- Les athlètes qui ont un entraîneur personnel sont plus positifs que les autres athlètes par rapport à la quantité et la qualité des entraînements, ainsi qu'à la quantité d'expérience qu'ils obtiennent en matière de compétition. Les athlètes qui ont un entraîneur d'un ONS se distinguent dans leur évaluation positive lorsqu'il s'agit de l'accès matériel à des installations d'entraînement de haute qualité, et de services de sciences du sport et de médecine sportive qu'ils reçoivent lors de compétitions.

Satisfaction quant à l'accès aux services dans la langue officielle de son choix

Les répondants indiquent un degré de satisfaction raisonnablement élevé en ce qui a trait à l'accès à des services dans la langue de leur choix. Près de deux athlètes sur trois (64 %, en hausse par rapport aux 53 % de 2014) se disent satisfaits ou très satisfaits des services fournis par leur centre canadien multisport ou par leur organisme national de sport (CCM/ONS). Six répondants sur dix (59 %) affirment être satisfaits ou très satisfaits des services d'entraînement qu'ils reçoivent de leur organisme national de sport (ONS), alors que 53 % sont satisfaits des services généraux que leur fournit leur ONS. Environ un athlète sur trois est moyennement satisfait et seuls cinq à neuf pour cent font part de leur insatisfaction.

Graphique 11 : Satisfaction quant à l'accès aux services dans la langue officielle de son choix



Q12a-c. En ce qui concerne les douze derniers mois, dans quelle mesure êtes-vous satisfait(e) ou insatisfait(e) de votre accès aux services suivants dans la langue officielle de votre choix?

Base : n=846

- Les athlètes brevetés de statut SR1/2 sont les plus satisfaits des communications dans la langue de leur choix que leur fournit leur CCM, tout comme les athlètes francophones.
- Les athlètes évoluant au sein d'une équipe nationale et ceux qui ont un entraîneur d'un ONS sont plus satisfaits des communications du CCM et des services d'entraînement que leur fournit leur ONS.
- Les athlètes qui pratiquent un sport d'équipe sont aussi plus satisfaits que les athlètes de sports individuels sur le fait que l'entraînement dispensé par leur ONS soit dans la langue de leur choix.

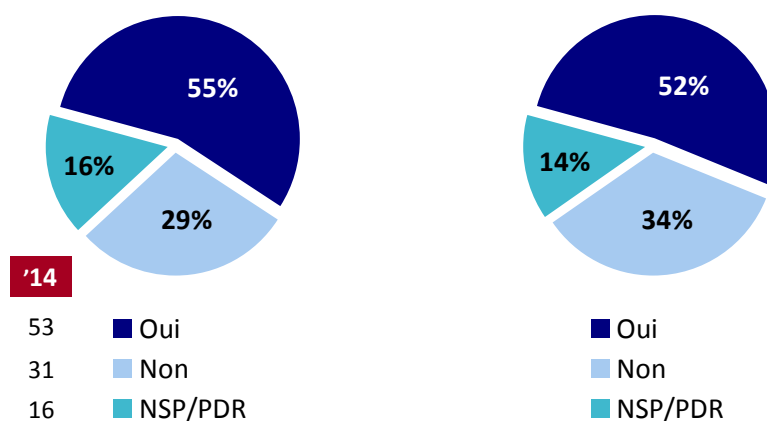
- Les jeunes athlètes (moins de 20 ans) sont également plus satisfaits des services d'entraînement et des services généraux des ONS.

Accessibilité des services du CCM et de l'ICS

Comme en 2014, un peu plus de la moitié des répondants (55 %) indiquent avoir accès à tous les services de science du sport et de médecine sportive dont ils ont eu besoin au cours des douze derniers mois. Trois personnes sur dix (29 %) déclarent ne pas pouvoir accéder à ces services (ou n'y ont pas eu accès).

Cette question était posée pour la première fois en 2019. La moitié des athlètes (52 %) indique avoir suffisamment d'information sur les types de services disponibles, bien que 33 % croient avoir besoin de plus d'information et que 15 % sont incertains.

Graphique 12 : Accessibilité des services du CCM/ICS



Q13. Avez-vous été en mesure d'accéder à tous les services de sciences du sport et de médecine sportive de votre Institut canadien du sport (ICS) dont vous avez eu besoin au cours des douze derniers? **Base :** n=846

Q13b. Croyez-vous qu'il y a suffisamment d'informations disponibles sur les types de services de sciences du sport et de médecine sportive que vous offre votre Institut canadien du sport (ICS)? **Base :** n=846

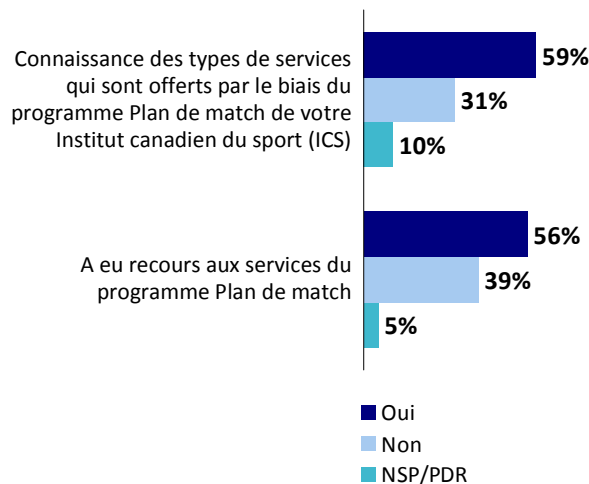
- Les athlètes de sports d'hiver sont plus susceptibles de déclarer avoir accès aux services d'un CCM ou d'un ICS (35 %) que les athlètes de sports d'été (27 %). C'est également le cas des athlètes de sports individuels (33 %) par rapport à ceux pratiquant un sport d'équipe (22 %).

- Les athlètes de l'équipe nationale (p. ex., ceux qui ont un entraîneur d'un ONS) sont les plus susceptibles d'avoir accès aux services d'un CCM ou d'un ICS et de dire qu'ils ont suffisamment d'information sur ces services.
- Les athlètes de 30 ans ou plus sont les moins susceptibles de dire qu'ils peuvent accéder aux services dont ils ont besoin ou avoir des renseignements sur les services disponibles.

Plan de match

Plan de match est un nouveau programme offert par les ICS. Six athlètes sur dix (59 %) indiquent connaître ce programme, bien que 31 % ne le connaissent pas et 10 % affirment ne pas savoir. Parmi les athlètes qui connaissent ce programme, 55 % déclarent l'avoir utilisé (39 % ne l'ont pas fait et 5 % ne savent pas).

Graphique 13 : Connaissance et recours au programme Plan de match



Q14. Connaissez-vous les types de services qui sont offerts par le biais du programme Plan de match de votre Institut canadien du sport (ICS)?

Base : n=846

Q14b. Avez-vous déjà eu recours aux services du programme Plan de match?

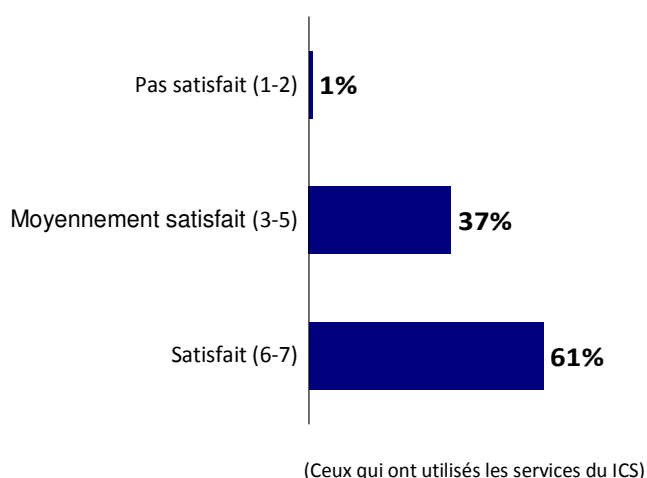
Base : n=505, ceux qui ont utilisé les services de l'ICS

- Les athlètes brevetés de statut SR sont beaucoup plus susceptibles de connaître l'existence du programme Plan de match que les athlètes brevetés de statut D et C1, ou que les athlètes plus jeunes en général.
- La connaissance est plus faible au Québec et donc également chez les francophones.
- La connaissance est la plus élevée parmi les athlètes ayant un entraîneur d'un ONS.

- Sans surprise, le niveau de connaissance est plus élevé chez les athlètes brevetés de statut SR et chez ceux évoluant au sein d'une équipe nationale, qui sont plus susceptibles d'avoir eu recours au programme Plan de match. Les athlètes olympiques sont également plus susceptibles d'avoir utilisé le programme que les athlètes paralympiques.
- L'utilisation du programme Plan de match augmente naturellement avec l'âge. De 30 % chez les athlètes de moins de 20 ans, cette proportion passe à 65 % chez les personnes âgées de 30 ans ou plus.

Parmi ceux qui ont utilisé le programme Plan de match, le degré de satisfaction est raisonnablement élevé à 61 %, bien que 37 % ne font état que d'une satisfaction moyenne (quoique seul 1 % déclarent être insatisfaits).

**Graphique 14 : Satisfaction avec le programme
Plan de match**



Q14c. À quel point diriez-vous que vous êtes satisfait(e) des services que vous avez reçus du programme Plan de match?

Base : n=284

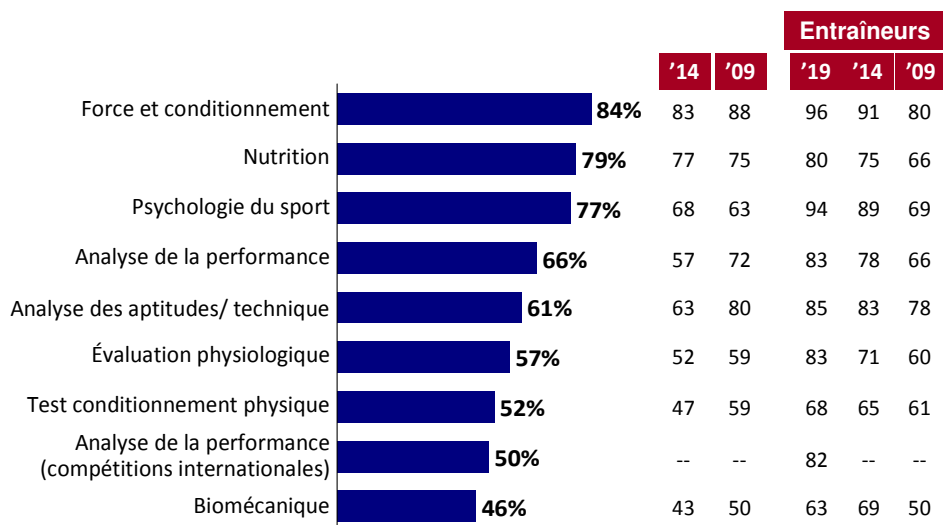
- Les athlètes qui pratiquent un sport d'équipe sont un peu plus enclins à être satisfaits du programme Plan de match que les athlètes de sports individuels.

Importance des services de sciences du sport

Les athlètes ont été interrogés sur le niveau d'importance de divers services de sciences du sport que fournissent les CCM et les ONS, ainsi que sur la qualité de chacun de ces services. Les services de force et conditionnement arrivent en tête de liste, 84 % des répondants les considérant comme très importants, suivis de près par les services de nutrition (78 %) et de psychologie sportive (77 %). Dans un deuxième ordre d'importance, les mentions les plus fréquentes sont l'analyse de la performance (66 %), l'analyse des aptitudes et de la technique (61 %), ainsi que l'évaluation physiologique et la surveillance (57 %). Au troisième niveau, environ la moitié des athlètes considèrent comme importants les tests de conditionnement physique (51 %), l'analyse de la performance lors de compétitions internationales (50 %) et la biomécanique (46 %). Il est à noter que, en comparaison avec les résultats de 2014, la psychologie sportive et l'analyse de la performance semblent avoir connu la plus forte augmentation au fil du temps, quoique les tests de conditionnement physique soient également en légère hausse.

Bien que tout le monde convienne que les services les plus importants que les athlètes reçoivent sont ceux de force et de conditionnement, les entraîneurs ont tendance à placer la psychologie sportive en tête de liste (94 %), suivie par l'analyse des aptitudes et de la technique, l'analyse de la performance (83 %), l'évaluation physiologique (83 %) et l'analyse de la performance lors de compétitions internationales (82 %). En fait, la nutrition arrive au sixième rang dans la liste des entraîneurs, après l'analyse de la performance. Par rapport à 2014, les entraîneurs accordent plus d'importance à la force et au conditionnement, à la psychologie sportive, à l'évaluation physiologique, à l'analyse de la performance et à la nutrition.

Graphique 15 : Services importants de sciences du sport



Q15. Quelle est l'importance de chacun des services de sciences du sport suivants pour ce qui est des bienfaits qu'il peut avoir sur votre performance?*

Base : n=846

* Note : changement dans l'approche de cette question depuis 2009

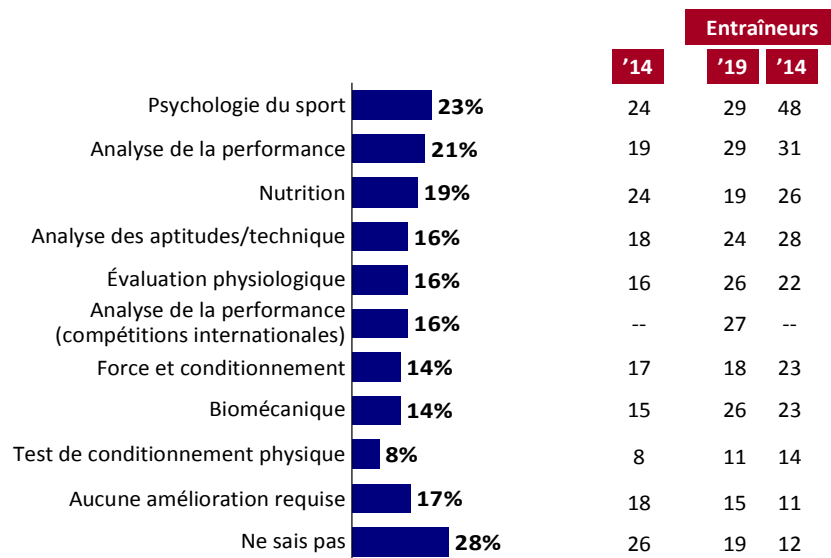
- De nombreux services sont considérés comme plus importants par les athlètes de sports individuels que par ceux de sports d'équipe, notamment la biomécanique, l'évaluation de la physiologie individuelle, l'analyse de la performance et la psychologie sportive.
- Les athlètes de sports d'hiver sont plus susceptibles que ceux de sports d'été d'accorder plus d'importance à la force et au conditionnement, ainsi qu'à la psychologie sportive.
- La psychologie sportive et la nutrition sont considérées comme plus importantes par les femmes que par les hommes.
- Les athlètes francophones sont plus susceptibles que les athlètes anglophones d'accorder de l'importance à la biomécanique, aux tests de conditionnement physique, à la nutrition, à l'analyse de la performance lors de compétitions et à la psychologie sportive.

En se fondant sur ce qu'ils ont vécu au cours des douze mois précédents, les athlètes ont été interrogés sur la nécessité d'améliorer la qualité de services de sciences du sport. En tout, 45 % des répondants déclarent ne pas savoir (28 %) ou ne pas voir le besoin d'une amélioration (17 %). Un peu plus de la moitié (55 %), cependant, évoque une ou plusieurs sciences du sport où des améliorations sont nécessaires. Les services de psychologie sportive (23 %), d'analyse de la performance (21 %) et de nutrition (19 %) arrivent en tête de liste. Environ un athlète sur six (14 % à 17 %) constate la nécessité d'améliorer l'analyse des aptitudes et de la technique,

l'évaluation physiologique, l'analyse de la performance lors de compétitions internationales, la force et le conditionnement, et la biomécanique. Seuls 8 % d'entre eux mentionnent le besoin d'améliorer les tests de conditionnement physique.

Les résultats sont en grande partie semblables chez les entraîneurs. Cependant, ils mentionnent avec plus de conviction le besoin d'amélioration dans l'analyse de la performance (29 %), l'évaluation physiologique et la biomécanique. Les points de vue des entraîneurs sont semblables à ceux obtenus en 2014, bien qu'ils considèrent comme moins nécessaires les améliorations à la psychologie sportive.

Graphique 16 : Besoin d'amélioration dans les services en sciences du sport



Q16 En ce qui concerne la qualité des services de sciences du sport que vous avez reçus de l'ICS au cours des douze derniers mois, lesquels, s'il y en a, ont besoin d'être améliorés selon vous?

Base : n=833

- Il y a peu de différences dans les points de vue des athlètes en ce qui concerne les domaines où des améliorations sont nécessaires, bien qu'une proportion légèrement plus élevée d'athlètes paralympiques et d'athlètes brevetés de statut SR1 plaident pour des améliorations dans le domaine de la biomécanique.
- Les athlètes brevetés de statut D, tout comme les résidents de l'Ontario, sont plus susceptibles que les autres athlètes de mentionner que la nutrition est un domaine où des améliorations sont requises.

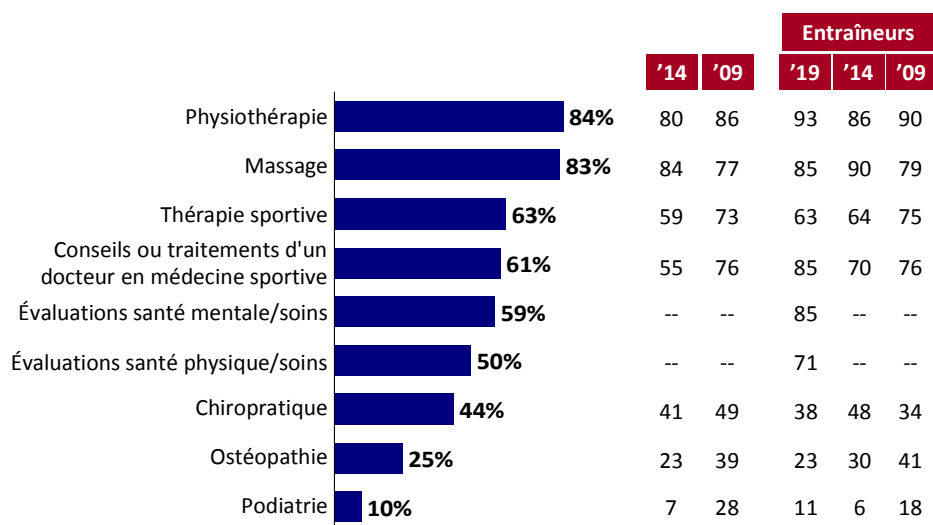
- Les athlètes de 30 ans ou plus sont légèrement plus enclins que les jeunes athlètes à voir un besoin d'amélioration dans l'analyse de la performance lors de compétitions internationales.

Services importants de médecine sportive

Les athlètes ont été invités à évaluer l'importance et la nécessité d'améliorer divers services de médecine sportive que fournissent les CCM et les ICS. En matière d'importance pour la performance, la physiothérapie (84 %) et les massages (82 %) sont perçus comme les services les plus importants. Environ six personnes sur dix considèrent comme importants la thérapie sportive (63 %), les conseils et traitements d'un docteur en médecine sportive (60 %) ainsi que les évaluations et les soins de santé mentale (59 %). Les évaluations et soins de santé physique (50 %) de même que les services de chiropraxie (44 %) sont vus comme un peu moins importants, alors que d'autres services médicaux obtiennent des notes moins élevées, notamment l'ostéopathie (25 %) et la podiatrie (10 %). Ces résultats sont semblables à ceux de 2014, où il est possible d'établir des comparaisons, les conseils et traitements d'un docteur en médecine sportive étant jugés comme un peu plus importants. Bien que le libellé de cette question ait changé après 2009, ce qui rend difficile toute comparaison, les résultats suggèrent que les massages ont grandi en importance au fil du temps, contrairement à la thérapie sportive ainsi qu'aux conseils et traitements d'un docteur en médecine sportive.

Les entraîneurs sont largement d'accord avec les athlètes sur le classement de ces services, bien qu'ils accordent beaucoup plus d'importance aux conseils et traitements d'un docteur en médecine sportive, ainsi qu'aux évaluations et soins de santé mentale et physique. Aussi, bien que la physiothérapie soit considérée comme importante par la plus grande proportion d'athlètes et d'entraîneurs, une proportion considérablement plus élevée d'entraîneurs croit que ce service est essentiel.

Graphique 17 : Services importants de médecine sportive



Q17. Lesquels des services de médecine sportive suivants considérez-vous comme importants pour vous en ce qui a trait aux bienfaits qu'ils peuvent avoir sur votre rendement?*

Base : n=846

* Note : changement dans l'approche de cette question depuis 2009

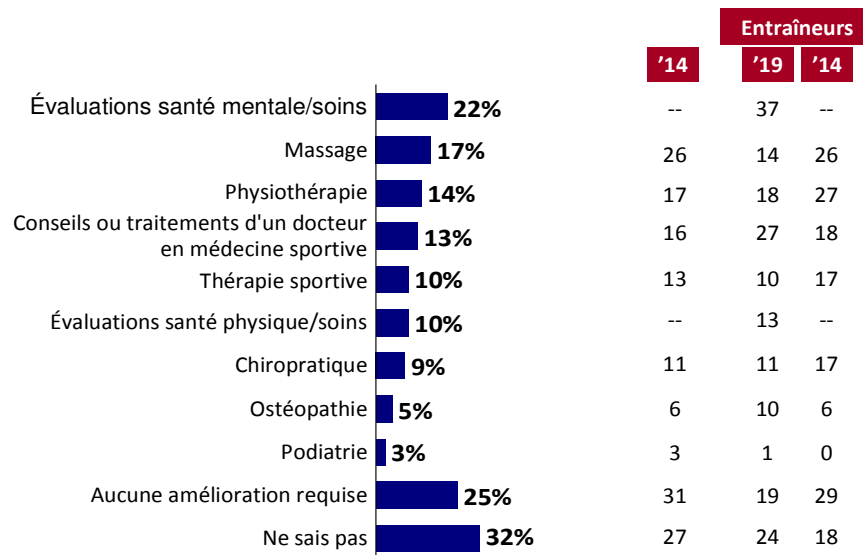
- Les athlètes de sports d'hiver sont plus susceptibles que ceux de sports d'été de voir la chiropraxie comme un service important.
- L'évaluation et les soins de santé mentale sont plus souvent considérés comme importants par les athlètes olympiques que par les athlètes paralympiques.
- L'ostéopathie est plus souvent citée par les athlètes brevetés de statut SR que par les autres athlètes, tout comme les athlètes de 30 ans ou plus.
- La physiothérapie et les massages sont plus souvent cités par les athlètes âgés de 25 à 29 ans.
- Les massages et l'ostéopathie sont plus souvent jugés importants par les athlètes de sports individuels que par ceux de sports d'équipe. Toutefois, les athlètes de sports d'équipe sont plus susceptibles de considérer la thérapie sportive comme importante.
- Les femmes ont plus tendance que les hommes à souligner l'importance des évaluations et des soins de santé mentale, des massages et, dans une moindre mesure, de l'ostéopathie.
- Les athlètes du Québec et les francophones sont plus enclins que leurs homologues à affirmer que la physiothérapie et l'ostéopathie sont des services de médecine sportive importants. Ils considèrent aussi les massages comme un service plus important.

Comparativement à la nécessité d'améliorer les services de sciences du sport, moins d'athlètes mettent de l'avant des domaines de la médecine sportive où des améliorations sont requises. Trois répondants sur dix n'indiquent aucun domaine d'amélioration et un sur quatre déclare ne pas savoir (24 %). Parmi les 44 % qui mentionnent des domaines d'amélioration, la moitié évoque les évaluations de la santé mentale (22 % dans l'ensemble). Les massages (17 %), la physiothérapie (14 %) de même que les conseils et traitements d'un docteur en médecine sportive (13 %) sont également cités. Ce ne sont pas seulement les domaines où le plus d'athlètes mentionnent le besoin d'amélioration, il s'agit des trois services considérés comme les plus importants par les athlètes (et par les entraîneurs). La thérapie sportive, les évaluations et les soins de santé physique (10 %) ainsi les services de chiropraxie (9 %) font également l'objet de mentions. L'ostéopathie et la podiatrie sont moins susceptibles d'être des domaines où les athlètes voient un besoin d'amélioration.

Les résultats sont semblables chez les entraîneurs, bien qu'ils semblent percevoir beaucoup plus que les athlètes le besoin d'amélioration dans les évaluations et les soins de santé mentale, dans les conseils d'un docteur en médecine sportive, ainsi que dans les services de physiothérapie et de chiropraxie. Par rapport à 2014, beaucoup moins d'entraîneurs voient un besoin d'amélioration dans les domaines de la physiothérapie et des massages en 2019, bien que ce soit le contraire pour les conseils et traitements d'un docteur en médecine sportive. Dans l'ensemble, comparativement à 2014, moins d'entraîneurs affirment en 2019 qu'aucune amélioration n'est requise.

Parmi les entraîneurs qui signalent d'autres services de sciences du sport ou de médecine sportive, les services proposés comprennent la biomécanique, la psychologie sportive et l'élargissement général des services.

Graphique 18 : Besoin d'amélioration dans les services de médecine sportive



Q18. En ce qui concerne la qualité des services de médecine sportive que vous avez reçus de l'ICS au cours des douze derniers mois, lesquels, s'il y en a, ont le plus besoin d'être améliorés?

Base : n=829

- Les évaluations et les soins de santé mentale sont plus souvent considérés comme un domaine où des améliorations sont requises par les femmes que par les hommes.
- Les évaluations de la santé physique sont plus souvent vues par les athlètes de 30 ans ou plus comme un domaine où des améliorations sont nécessaires.
- Les athlètes du Québec, et par conséquent les francophones, sont moins enclins à penser que des améliorations sont nécessaires dans les services de médecine sportive.
- Les massages sont un domaine où les athlètes de la Colombie-Britannique sont plus susceptibles que ceux des autres régions du pays de suggérer un besoin d'amélioration.

En plus des points de vue des athlètes et des entraîneurs sur l'importance de divers services de science du sport et de médecine sportive, les présidents et les gestionnaires de services des CCM ont également été interrogés sur le niveau de demande à l'égard de ces mêmes services qu'ils offrent à leur CCM. En tête de liste figurent la force et le conditionnement (13 répondants sur 13), les massages (10), la physiothérapie (9), les conseils d'un docteur en médecine sportive (8), les services de planification de carrières (8), la psychologie sportive (7), les évaluations de la physiologie et la surveillance (6), et l'analyse de la performance individuelle (5). La demande la plus faible signalée concerne la podiatrie et l'ostéopathie, ainsi que l'analyse des aptitudes et de la technique, la thérapie sportive et les services de chiropraxie.

Les répondants devaient aussi indiquer si les services actuels pouvaient être améliorés en augmentant leur disponibilité ou leur qualité. Chacun des 13 répondants interrogés convient que certains services pourraient être améliorés. Plusieurs d'entre eux mentionnent la psychologie sportive (10), les évaluations de la santé mentale (9), la nutrition (9), les services de planification de carrière, l'analyse du rendement individuel des athlètes, la force et le conditionnement, la planification de carrière, l'aide à l'emploi et les services de soutien à l'éducation et au programme Plan de match (8 dans chaque cas).

Au cours des dernières années, des CCM ont reçu des fonds supplémentaires pour fournir des services de sciences du sport et de médecine sportive à des athlètes de sports d'été et d'hiver ciblés. Quelques représentants de CCM déclarent que les fonds supplémentaires ont aidé des athlètes et des groupes d'entraînement ciblés à « passer à l'étape suivante ».

Les représentants de CCM suggèrent des domaines qui permettraient d'améliorer ces services actuellement offerts. Ils croient notamment qu'il faut travailler à une meilleure harmonisation des modèles de service et de développement des athlètes, accroître la connaissance des programmes et services, et investir dans le personnel (y compris les spécialistes en analyse de données et les conseillers en performance mentale).

La plupart des représentants des CCM (9 sur 13) sont d'avis que les athlètes ont besoin de services qu'ils n'obtiennent pas, bien que les réponses soient variées quant à ces services. Près de la moitié de ces représentants considèrent comme nécessaires des services de soutien en santé mentale. Les autres mentions sont liées à la capacité du personnel des services de médecine et de thérapie, les soins dentaires et de la vue, les mentors en aptitudes à la vie quotidienne (y compris la planification financière et l'adaptation à la réinstallation), et le soutien pour le logement.

L'avantage d'offrir ces services, selon huit répondants des CCM, comprend une meilleure santé et un mieux-être, ou « des athlètes plus en santé et plus heureux ». Comme le dit l'un d'eux, il s'agit d'une « approche holistique de la santé des athlètes ».

E. PORTRAIT FINANCIER

Revenu annuel

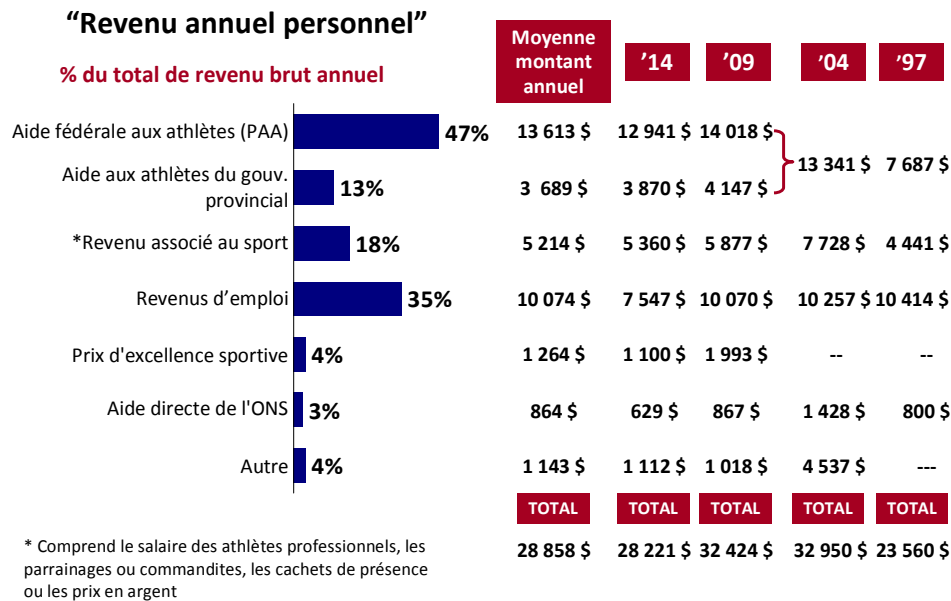
Les athlètes brevetés déclarent un revenu annuel moyen de 28 858 dollar³ pour l'exercice 2018. Conformément aux études de 2014 et de 2009, la plus grande part de ce revenu provient de l'aide gouvernementale, le revenu moyen de six athlètes sur dix provenant d'une aide fédérale, provinciale ou territoriale aux athlètes. De cette aide gouvernementale, la majorité provient du niveau fédéral (13 613 dollars par année en moyenne), tandis que l'aide provinciale aux athlètes est moins importante (3 689 dollars par année en moyenne). De plus petites proportions du revenu des athlètes proviennent de revenus d'emploi (35 % ou 10 074 dollars par année chez tous les athlètes, bien que la moitié ne déclarent pas de revenu d'emploi) et de sources liées au sport (rémunération de professionnels, parrainages, commandites, cachets de présence, prix en argent, pour une moyenne de 5 218 dollars pour l'ensemble des athlètes, bien que plus de la moitié ne déclarent pas de revenu lié au sport). Seule une très faible proportion des revenus provient d'autres sources (1 143 dollars par année), de bourses sportives (1 264 dollars) et d'ONS (864 dollars).

Le revenu personnel moyen annuel des athlètes de haut niveau demeure remarquablement constant au fil du temps. Il correspond exactement à celui de 2014, mais en légère baisse par rapport à 2009⁴. Toutes les statistiques de 2009 et de 2014 sont ajustées en dollars de 2019 en tenant compte de l'inflation. Dans la plupart des catégories, les résultats sont très semblables à ceux de 2014, bien que les revenus d'emploi aient considérablement diminué en 2014.

³ Un montant total du revenu est calculé en additionnant toutes les sources de revenus pour chaque athlète. Le revenu total moyen ne correspond pas nécessairement à l'addition de la moyenne de chaque source de revenus en raison de la variabilité des chiffres déclarés par tous les athlètes pour chaque source de revenus.

⁴ Compte tenu de certains revenus très élevés dont nous ont fait part quelques répondants, de nouveaux plafonds ont été établis pour les cas particuliers de chaque source de revenus.

Graphique 19 : Revenu annuel



Les revenus de 1997, 2004 et 2009 sont ajustés en fonction de l'inflation en dollars de 2019

AQ2a-f. Quel montant brut approximatif avez-vous reçu en 2018 des sources suivantes?

Base : n=829

Le tableau 2 présente le revenu annuel moyen déclaré dans chaque catégorie pour tous les athlètes. Les chiffres démontrent que les athlètes de sports d'hiver ont un revenu considérablement plus élevé que celui des athlètes de sports d'été, principalement grâce à un revenu d'emploi et à des revenus liés au sport plus élevés. C'est également le cas pour les athlètes pratiquant un sport d'équipe en ce qui concerne les revenus d'emploi, et pour les athlètes pratiquant un sport individuel en ce qui concerne les revenus de l'aide du PAA.

Les augmentations de revenu par niveau de brevet contribuent principalement à un revenu d'emploi plus élevé et à une aide gouvernementale plus élevée, bien que le revenu lié au sport, tout comme les récompenses, soient également beaucoup plus élevés chez les athlètes brevetés de statut SR que chez ceux de statut C1 et D.

Les athlètes paralympiques génèrent également beaucoup plus de revenus, principalement grâce à un revenu d'emploi plus élevé, ce qui n'est peut-être pas surprenant étant donné que le revenu d'emploi augmente avec l'âge et que ces athlètes sont généralement beaucoup plus âgés et plus susceptibles d'avoir un emploi. Le montant indiqué sous « Autre » est également beaucoup plus

élevé. Ils reçoivent également une aide plus importante du PAA, ce qui est peut-être nécessaire parce que les athlètes olympiques ont un revenu lié au sport beaucoup plus élevé que celui des athlètes paralympiques.

Le revenu augmente avec l'âge (dans la plupart des catégories de revenu). Il y a très peu de différences en fonction du genre.

Tableau 2 : Revenu personnel moyen de l'athlète par caractéristique

--	Total (\$)	Revenus d'emploi (\$)	PAA (\$)	Aide provinciale (\$)	Revenus associés au sport (\$)	Prix d'excellence sportive (\$)	Autre (\$)	ONS (\$)
Tous les athlètes (2009)	27 125	8 424	11 727	3 469	4 916	1 667	852	725
TOUS les athlètes (2009 après indexation en tenant compte de l'inflation) ⁵	29 424	10 070	14 018	3 147	5 877	1 993	1 018	867
Tous les athlètes (2014)	25 616	6 850	11 746	3 513	4 865	998	1 009	571
Tous les athlètes (2014 après indexation à l'inflation)	28 221	7 547	12 941	3 870	5 360	1 100	1 112	629
Tous les athlètes (2018)	28 858	10 074	13 613	3 689	5 214	1 264	1 143	864
Saison								
Été	28 136	9 244	14 044	3 733	4 073	1 459	1 072	929
Hiver	33 031	12 114	14 525	4 048	7 743	944	1 234	674
Type de sport								
Sport individuel	29 581	8 038	15 187	4 296	4 683	1 579	1 251	709
Sport d'équipe	29 546	14 132	12 422	2 906	6 188	760	868	1 149

⁵ <http://www.banqueducanada.ca/taux/renseignements-complementaires/feuille-de-calcul-de-linflation>

Catégorie de sport⁶								
Olympique	28 555	9 341	13 728	3 764	5 714	1 367	794	798
Paralympique	33 073	14 095	16 432	4 080	1 695	845	2 667	900
Niveau du brevet								
D	19 716	7 708	8 496	2 790	3 351	737	731	328
C1	29 080	12 553	9 132	2 965	6 952	380	1 530	1 888
SR	34 860	11 571	17 593	4 185	5 784	1 390	1 302	817
SR1	42 733	12 574	20 716	5 317	8 554	2 273	1 442	1 768
SR2	44 452	13 352	20 798	5 046	7 014	2 984	2 076	1 620
Âge								
<20 ans	13 103	1 533	8 973	2 338	1 704	812	409	587
20-24 ans	23 616	4 633	12 488	3 779	4 569	1 460	1 082	287
25-29 ans	34 657	11 294	14 201	3 898	6 807	1 368	856	1 114
30 ans ou plus	41 878	19 874	17 572	4144	6 295	1 206	1 971	1 360
Genre								
Homme	28 324	10 361	13 612	3 645	4 855	1 101	1 610	492
Femme	29 379	9 810	13 614	3 733	5 562	1 419	664	1 249

Un tableau distinct est disponible avec la proportion d'athlètes déclarant un revenu dans chacune des sept catégories de revenu, ainsi que le revenu annuel moyen parmi ceux qui disent toucher un revenu (p. ex., la proportion déclarant un revenu d'emploi et le revenu moyen déclaré par ceux qui ont un emploi). Ce tableau est présenté à l'annexe C.

⁶ Non spécifié étant donné le nombre restreint de répondants dans la catégorie non olympique.

Dépenses mensuelles

En ce qui concerne les dépenses mensuelles, les athlètes signalent en moyenne près de 4 400 dollars⁷, soit environ 600 dollars de plus par mois qu'en 2014, même en tenant compte de l'inflation (c.-à-d. en dollars de 2019), et semblent augmenter à un taux constant au fil du temps. Cette augmentation est due à l'augmentation des frais liés au sport, des dépenses de subsistance et des frais de logement, la plus grande augmentation se situant au niveau des frais de logement (plus de 400 dollars par mois même après indexation en tenant compte de l'inflation). Comme par le passé, les dépenses liées au sport sont les plus importantes, avec une moyenne de plus de 1 800 dollars par mois, soit 43 % des dépenses. Le coût du logement correspond à 37 % des dépenses, suivis de près par les frais de subsistance à 30 %.

Graphique 20 : Dépenses mensuelles moyennes

% du total des dépenses mensuelles		Moyenne montant mensuel				
		'14	'09	'04	'97	
43%	Dépenses sportives	1 843 \$	1 609 \$	1 328 \$	1 152 \$	664 \$
37%	Logement	1 598 \$	1 170 \$	1 169 \$	871 \$	573 \$
30%	Frais de subsistance	1 295 \$	1 091 \$	978 \$	1 119 \$	704 \$
11%	Autre	487 \$	484 \$	364 \$	---	---
	TOTAL	4 361 \$	3 722 \$	3 378 \$	3 143 \$	2 319 \$

Les revenus de 1997, 2004 et 2009 sont ajustés en fonction de l'inflation en dollars de 2019

AQ25a-d. Quelles sont en moyenne vos dépenses mensuelles dans chacun des domaines suivants?

⁷ Le montant total des dépenses est calculé en additionnant toutes les sources de dépenses de chaque athlète. Le total moyen des dépenses mensuelles ne correspond pas nécessairement à l'addition de la moyenne de chaque source de dépenses en raison de la variabilité des chiffres déclarés par tous les athlètes pour chaque source de dépenses.

Comme le montre le tableau 3, les athlètes paralympiques et ceux brevetés de statut SR font état des frais de logement les plus élevés. Les frais de subsistance sont les plus élevés chez les athlètes brevetés de statut SR1, chez ceux pratiquant un sport individuel et chez ceux utilisant des services d'entraînement d'un ONS.

Tableau 3 : Dépenses mensuelles moyennes de l'athlète par caractéristique

--	Total (\$) ⁸	Dépenses associées au sport (\$)	Frais de subsistance (\$)	Logement (\$)	Autre (\$)
Tous les athlètes (2009)	2 826	1 111	818	978	304
Tous les athlètes (2009 – avec inflation)	3 379	1 328	978	1 169	364
Tous les athlètes (2014)	3 378	1 460	990	1 062	439
Tous les athlètes (2014 – avec inflation)	3 722	1 609	1 091	1 170	484
Tous les athlètes (2018)	4 361	1 843	1 295	1 598	487
Saison					
Été	4 517	1 726	1 378	1 723	476
Hiver	4 095	2 038	1 223	1 400	493
Type de sport					
Sport individuel	5 036	2 367	1 512	1 590	538
Sport d'équipe	3 228	791	996	1 676	379
Catégorie de sport⁹					
Olympique	4 215	1 790	1 317	1 463	473
Paralympique	4 667	1 528	1 382	2 348	483
Niveau du brevet					
D	3 669	1 841	1 034	1 247	380
C1	3 950	2 179	713	1 083	376
SR	4 495	1 702	1 471	1 673	521
SR1	6 469	1 640	2 135	2 493	687
SR2	4 428	2 073	1 095	2 050	511

⁸ Comprend les dépenses supplémentaires déclarées sous « Autre » (non montré).

⁹ Non spécifié étant donné le nombre restreint de répondants dans la catégorie non olympique.

--	Total (\$) ⁸	Dépenses associées au sport (\$)	Frais de subsistance (\$)	Logement (\$)	Autre (\$)
Âge					
<20 ans	3 350	1 981	782	920	539
20-24 ans	4 540	2 258	1 440	1 397	451
25-29 ans	4 077	1 360	1 311	1 506	508
30 ans ou plus	4 976	1 774	1 360	2 275	489
Genre					
Homme	4 681	2 002	1 405	1 750	532
Femme	4 046	1 686	1 187	1 450	446

Déficit de financement

Compte tenu du revenu moyen de 28 853 dollars et des dépenses mensuelles de 4 361 dollars par mois, les athlètes semblent faire face à un manque à gagner mensuel de plus de 1 800 dollars, ou 21 900 dollars par année. Les résultats précédents soulignent l'écart grandissant entre les revenus et les dépenses des athlètes de haut niveau. En 2009, les revenus et les dépenses faisaient état d'un déficit annuel de 5 100 dollars (un peu plus de 6 100 dollars une fois indexés aux dollars de 2019). En 2014, le déficit avait plus que doublé, passant à 13 900 dollars (15 300 dollars après indexation en tenant compte de l'inflation). En 2018, il a encore augmenté, cette fois de près de 50 %, pour s'établir à 21 900 dollars par année.

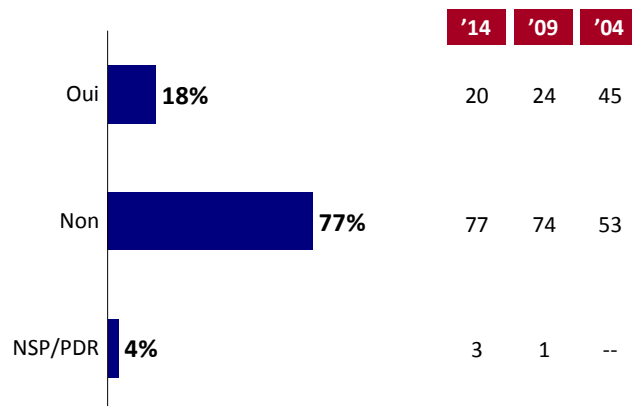
Ce déficit est le plus élevé chez les jeunes athlètes. Chez les moins de 20 ans, il est de 27 100 dollars, alors qu'il est 29 700 dollars chez les 20 à 24 ans. Le déficit des athlètes de 25 ans ou plus est d'environ 15 000 dollars, bien qu'il ait augmenté de façon plus significative chez les athlètes de plus de 30 ans, où il s'approchait autrefois davantage de 5 000 dollars par année. Les athlètes ayant le déficit annuel le plus faible pratiquent des sports d'hiver (11 900 dollars) et des sports d'équipe (8 300 dollars), ou travaillent (11 700 dollars). Toutefois, les déficits sont les plus élevés chez les athlètes qui pratiquent un sport d'été (27 100 dollars) ou individuel (28 900 dollars) ainsi que chez les athlètes brevetés de statut SR (27 100 dollars). Il est le plus élevé au pays chez les athlètes francophones (39 900 dollars) et ceux vivant au Québec (38 000 dollars).

Dette personnelle et sources de soutien

En ce qui concerne la dette personnelle, à l'instar de 2014, près d'un athlète sur cinq (18 %) déclare avoir contracté un certain niveau de dette remboursable en raison de la poursuite de leur carrière sportive. Les chiffres montrent depuis 2004 une tendance en vertu de laquelle les niveaux de dette sont en baisse constante. En effet, en 2004, 45 % déclaraient avoir une dette, alors que cette proportion était de 24 % en 2009 et de 20 % en 2014. Les résultats donnent à penser que, bien que les niveaux de dette personnelle des athlètes soient en baisse, les familles des athlètes portent une part importante du fardeau de la dette (voir page 53).

L'écart moyen entre les revenus et les dépenses n'est pas beaucoup plus élevé parmi les personnes qui déclarent avoir contracté des prêts (c'est-à-dire moins de 3 000 dollars de plus que celles qui n'ont pas de prêts), et n'est pas non plus très différent selon le type de prêt, en grande partie en raison du manque de cas permettant de détecter une différence statistiquement significative.

Graphique 21 : Prêts financiers



Q22a. Avez-vous contracté des prêts en poursuivant votre carrière athlétique?

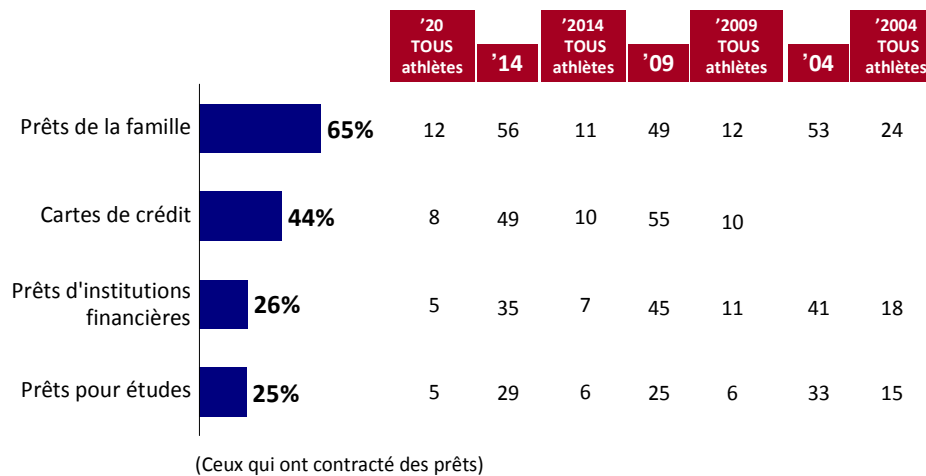
Base : n=846

- Les athlètes brevetés de statut SR et de sport individuel sont les plus susceptibles d'avoir contracté un prêt. Les athlètes brevetés de statut D sont les moins susceptibles de contracter un prêt.
- La fréquence des prêts contractés augmente avec l'âge, passant de 8 % chez les moins de 20 ans à 29 % chez les 30 ans et plus.

En ce qui concerne les types de prêts remboursables, les résultats sont semblables à ceux de l'édition précédente de l'étude. Les prêts de la famille (y compris les parents, le conjoint et les amis) arrivent en tête de liste à 65 % (12 % de tous les athlètes). Ce pourcentage est considérablement plus élevé que par le passé, alors qu'il oscillait entre 49 % et 56 %. La dette de carte de crédit est également importante à 44 % chez les athlètes qui contractent des prêts (8 % de tous les athlètes), bien que cette proportion diminue graduellement depuis 2014 (49 %) et 2009 (55 %). Un athlète sur quatre qui a contracté des prêts (26 %; 5 % de tous les athlètes) l'a fait auprès d'une institution financière pour autre chose qu'une hypothèque. Cette proportion diminue également, alors qu'elle était de 35 % en 2014 et de 45 % en 2009. Même les prêts étudiants, dont les conditions sont beaucoup plus favorables, sont plus bas, 25 % des étudiants ayant contracté un prêt (5 % de tous les athlètes). Cette proportion s'établissait à 29 % en 2014, mais était semblable en 2009. Dans l'ensemble, les résultats suggèrent que les familles portent le fardeau du soutien aux athlètes, ce qui permet aux athlètes d'éviter de contracter des dettes d'autres sources avec des intérêts vraisemblablement plus élevés.

Lorsque les montants des prêts sont additionnés, ils représentent en moyenne un peu moins de 4 300 dollars de dette remboursable pour tous les athlètes. En incluant seulement les 18 % des athlètes qui ont un prêt, le montant est de quelque 28 400 dollars.

Graphique 22 : Types de prêts



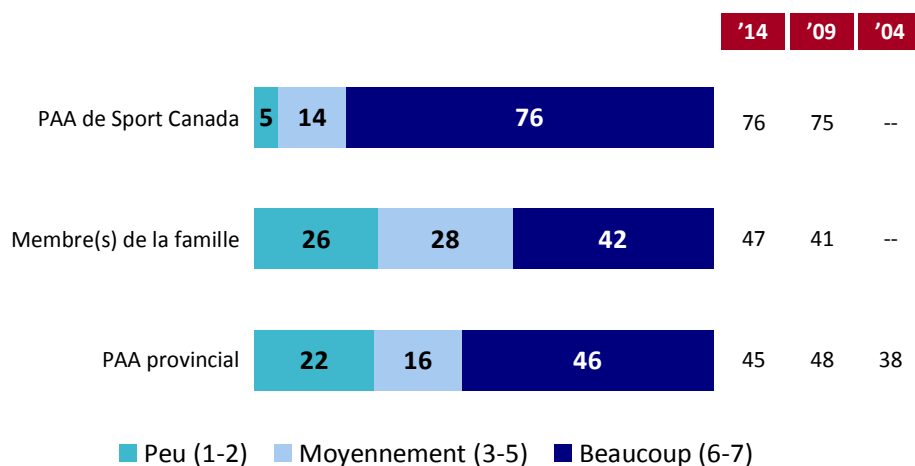
Q22b. Quels prêts parmi les suivants vous reste-t-il encore à rembourser et combien devez-vous à peu près dans chaque cas?

Base : n=155

- Les athlètes de sports individuels sont plus susceptibles de déclarer un prêt de cartes de crédit (51 %), ce qui est également le cas pour les athlètes de sports d’hiver (60 %) par rapport à ceux qui pratiquent un sport d’équipe ou un sport d’été.
- Les athlètes brevetés de statut SR sont plus susceptibles que les autres d’avoir des prêts auprès d’une institution financière (35 %).
- De même, les athlètes de 30 ans ou plus sont les plus susceptibles d’avoir des prêts auprès d’institutions financières et une dette de carte de crédit. En fait, parmi les athlètes de 30 ans ou plus, 18 % ont une dette de carte de crédit, 12 % ont contracté un prêt auprès d’une institution financière et 22 % ont contracté un prêt auprès de membres de leur famille ou d’amis. Ils ont aussi le montant moyen global de dette le plus élevé, à un peu plus de 37 000 dollars.
- Le montant des prêts est le plus élevé parmi ceux qui empruntent auprès d’une institution financière (38 000 dollars).

Les athlètes ont également dû indiquer la mesure dans laquelle ils dépendent de diverses sources de soutien financier ou matériel qu’ils ne sont pas tenus de rembourser. Comme en 2014 et en 2009, le PAA de Sport Canada est de loin la source de soutien financier la plus répandue; trois répondants sur quatre (76 %) s’y fient dans une grande mesure. Les autres sources de soutien financier les plus utilisées sont la famille et le PAA provincial ou territorial, évalués respectivement comme une source importante par 42 % et 46 % des athlètes.

Graphique 23 : Source d’aide financière



Q24a-b. Dans quelle mesure dépendez-vous de chacune des sources suivantes d’aide financière ou de soutien matériel, que vous n’avez pas à rembourser?

Base : n=846

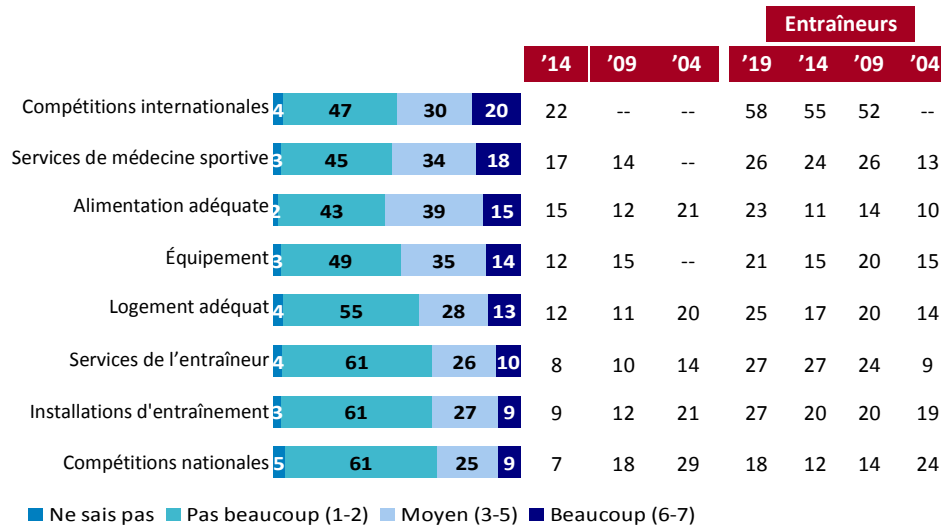
- Les athlètes brevetés de statut SR, SR1 et SR2, ceux âgés de 30 ans ou plus et ceux qui ont un entraîneur de l'équipe nationale dans un ONS dépendent le plus du PAA de Sport Canada. C'est également plus souvent le cas pour les femmes ainsi que pour les athlètes de sports d'hiver ou de sports individuels. C'est moins susceptible d'être le cas chez les athlètes de la Colombie-Britannique et chez les athlètes brevetés de statut D.
- La dépendance à la famille est plus susceptible d'être importante chez les plus jeunes athlètes (moins de 20 ans), les athlètes brevetés de statut D et les athlètes de l'Ontario, alors qu'elle est moins grande chez les athlètes brevetés de statut SR, SR1 et SR2, chez les athlètes paralympiques et chez les athlètes de sports d'équipe.
- La dépendance au PAA provincial ou territorial est plus souvent importante chez les athlètes du Québec (et les francophones), chez les athlètes de sports d'hiver ou individuel et chez les athlètes brevetés de statut SR1. C'est le moins souvent le cas chez les athlètes de la Colombie-Britannique et chez les athlètes brevetés de statut D.

Obstacles financiers

Les athlètes ont aussi été invités à indiquer la mesure dans laquelle l'argent est un obstacle lorsque vient le temps d'accéder à un éventail de ressources. La perception voulant que l'argent constitue un obstacle important est à peu de choses près en harmonie avec ce qu'elle était en 2014 et ressemble d'assez près à la situation qui prévalait en 2009. Un athlète sur cinq croit que l'argent est un obstacle important lorsqu'il est question d'accéder à des compétitions internationales. Il est à noter qu'en 2009, les athlètes étaient interrogés sur les « compétitions » sans préciser si elles étaient internationales ou nationales. Après les compétitions internationales, l'argent est perçu par 18 % des athlètes comme un obstacle important pour obtenir des services de sciences du sport, ce qui correspond au niveau de 2014, mais est légèrement supérieur à celui de 2009, alors qu'il était présenté comme des dépenses liées au sport. L'alimentation, le matériel et le logement appropriés sont également des domaines où l'argent est considéré comme un obstacle financier par 13 % à 15 % des répondants. Un athlète sur dix croit également que l'argent représente un obstacle lorsqu'il s'agit d'accéder à des services d'entraînement, à des installations d'entraînement et des compétitions nationales.

Par rapport aux athlètes, les entraîneurs considèrent l'argent comme un obstacle plus important dans la plupart des aspects, particulièrement pour accéder à des compétitions internationales, à des installations de médecine sportive, à des services d'entraînement, à des logements appropriés et à des installations d'entraînement.

Graphique 24 : Obstacles financiers



Q26a-h. En ce qui concerne les douze derniers mois, à quel point l'argent vous a-t-il empêché d'avoir accès à chaque élément suivant?

Base : n=846

- En général, les plus jeunes athlètes (moins de 20 ans) sont les moins susceptibles d'évaluer la plupart de ces éléments comme des domaines où ils sont confrontés à des obstacles financiers. Les athlètes de 30 ans ou plus sont les plus susceptibles de constater des obstacles financiers lorsqu'il s'agit d'accéder à de l'équipement et à des compétitions, tandis que les athlètes âgés de 25 à 29 ans considèrent l'argent comme un obstacle à l'accès à une alimentation adéquate.
- Les hommes sont plus susceptibles que les femmes de mentionner que le manque d'argent les empêche d'avoir accès à une alimentation adéquate, à de l'équipement et à des compétitions nationales.
- Les athlètes de sports d'été sont plus susceptibles que ceux de sports d'hiver d'affirmer que le manque d'argent limite leur accès à des compétitions internationales et nationales, et à une alimentation adéquate. Les athlètes de sports d'été, en revanche, ont moins tendance que les athlètes de sports d'hiver à être confrontés à des obstacles financiers pour accéder à des services d'entraînement.
- Les athlètes pratiquant un sport individuel sont également plus enclins à signaler que l'argent les empêche d'accéder à l'équipement dont ils ont besoin, bien qu'ils soient moins susceptibles que les athlètes de sports d'équipe de mentionner l'accès à une alimentation adéquate comme un problème important.
- Les athlètes paralympiques sont plus enclins que les athlètes olympiques à mentionner des obstacles financiers lorsqu'il est question d'accéder à des compétitions internationales et nationales, ainsi qu'à de l'équipement. Les athlètes olympiques, pour leur part, ont moins

tendance que les athlètes paralympiques à être confrontés à des obstacles financiers pour accéder à des services d'entraînement. Toutefois, les athlètes paralympiques sont moins enclins que les athlètes olympiques à mentionner l'accès à un logement adéquat comme étant un domaine où ils subissent un fardeau financier.

- Il y a peu de différences selon le niveau de brevet, bien que les athlètes brevetés de statut C1 nomment plus souvent des obstacles financiers en ce qui a trait à l'accès à des compétitions internationales, alors que les athlètes brevetés de statut SR sont les moins susceptibles de le faire. Les athlètes brevetés de statut SR, en revanche, sont le groupe le plus susceptible de signaler des obstacles financiers concernant un logement adéquat.
- Bien qu'il y ait peu de différences entre les obstacles auxquels sont confrontés les athlètes au Canada anglais, les répondants de la Colombie-Britannique sont plus susceptibles que les athlètes des autres régions du pays de faire allusion aux compétitions internationales et nationales. Dans l'ensemble des régions, les athlètes du Québec et, par conséquent, les athlètes francophones sont les moins enclins à dire qu'ils ont des difficultés financières.
- Les athlètes qui ont un entraîneur de l'équipe nationale sont naturellement moins susceptibles de mentionner que l'argent les empêche d'accéder à des installations d'entraînement, à des services d'entraînement et à des services de médecine sportive.

Comme questions de suivi, les athlètes ont été interrogés sur le niveau de revenu dont ils auraient besoin pour ne pas recourir aux fonds du PAA et sur le montant minimum nécessaire pour subvenir à leurs besoins et pour s'entraîner à temps plein. À l'instar des versions des années précédentes, environ la moitié des athlètes (48 %) affirme qu'il leur faudrait entre 30 000 et 59 999 dollars pour ne pas avoir à compter sur le financement du PAA. Depuis 2004, cette proportion oscille entre 47 et 50 %. En 2019, seuls 17 % des athlètes brevetés déclarent qu'ils pourraient se débrouiller avec moins de 30 000 dollars, ce qui représente une diminution constante depuis les 35 % enregistrés en 2004.

Le niveau de revenu personnel qui ferait que le PAA ne serait plus nécessaire est toujours beaucoup plus élevé que le montant présumé requis pour s'entraîner à temps plein. Il y a une tendance dans l'extrémité supérieure de l'échelle où le montant s'apparente à celui des années précédentes, soit quelque 50 000 dollars (c.-à-d. qu'entre le quart et le tiers des athlètes établissent la limite en dessous de 50 000 dollars, dans la même proportion qu'en 2004, bien que seule une personne sur quatre évoque ce montant en 2019).

Graphique 25 : Niveaux de revenus nécessaires

	Q27. Quel serait le montant minimum du revenu brut annuel (avant impôts) qu'il vous faudrait, personnellement, pour subvenir à vos besoins?				Q28. Selon vous, quel devrait être le niveau de votre revenu personnel brut annuel (avant impôts) pour que vous n'ayez plus besoin du PAA afin de couvrir vos propres frais de subsistance annuels?			
	2019	2014	2009	2004	2019	2014	2009	2004
0 000-19 999 \$	3%	4%	6%	10%	2%	2%	4%	3%
20 000-29 999 \$	14%	20%	18%	25%	6%	7%	8%	7%
30 000-39 999 \$	17%	22%	23%	23%	6%	11%	9%	12%
40 000-49 999 \$	18%	16%	13%	16%	10%	10%	9%	12%
50 000-59 999 \$	13%	12%	11%	8%	10%	13%	12%	14%
60 000-69 999 \$	10%	7%	7%	7%	9%	9%	9%	11%
70 000-79 999 \$	5%	4%	5%	3%	8%	7%	6%	4%
80 000 \$ ou plus	10%	8%	6%	3%	11%	11%	8%	6%
Pas de limite max	--	--	--	--	22%	17%	16%	21%

Base : n=846

- Le niveau de revenu annuel brut requis par les athlètes pour soutenir un régime d'entraînement à temps plein est plus élevé chez les athlètes de 30 ans ou plus.
- Cela correspond au modèle par niveau de brevet (ceux de statut D déclarant les exigences de revenu les plus basses et ceux de statut SR1/2 celles les plus élevées). Les athlètes de sports d'hiver ont tendance à avoir des besoins de revenu plus élevés que ceux qui pratiquent un sport d'été.
- Les mêmes tendances d'âge et de niveau de brevet sont observées dans les revenus déclarés par les athlètes, ceux qui ont des revenus plus élevés indiquant une exigence plus élevée pour un entraînement à temps plein.

F. POLITIQUE DU PAA

Soutien aux modifications apportées aux critères du PAA

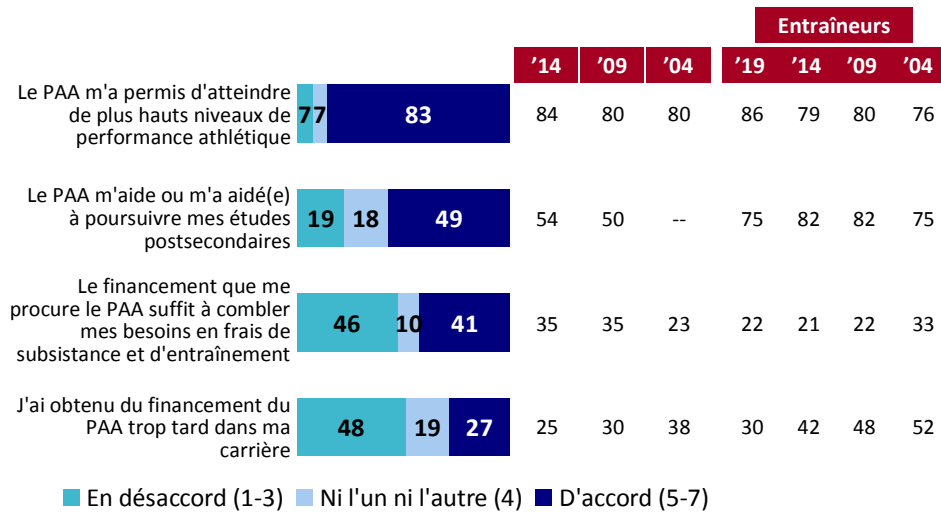
Les athlètes ont été invités à donner leur opinion sur un certain nombre de déclarations touchant le Programme d'aide aux athlètes (PAA). Les athlètes s'accordent le plus souvent (83 %) sur le fait que le PAA leur a permis d'atteindre de plus hauts niveaux de performance athlétique; seul un faible nombre (7 %) n'étant pas d'accord avec cet énoncé. Les entraîneurs et les athlètes partagent cette impression au cours des dernières éditions de l'enquête.

Selon 50 % des athlètes, le PAA les aide ou les a aidés à poursuivre des études postsecondaires. Il s'agit d'une légère diminution par rapport à 2014, quoiqu'en harmonie avec les résultats de 2009. Néanmoins, près de deux athlètes sur dix (19 %) ne sont pas d'accord avec cet énoncé. Chez les étudiants qui poursuivent actuellement leurs études postsecondaires, ce taux augmente à 71 %, bien que seuls 42 % des diplômés d'études postsecondaires soient d'accord. Les entraîneurs sont beaucoup plus positifs que les athlètes sur ce point, 75 % d'entre eux étant d'accord avec le fait que le PAA aide à la poursuite d'études postsecondaires. Cette proportion a cependant diminué chez les entraîneurs, elle qui s'établissait à 82 % en 2014.

Bien que les athlètes aient tendance à convenir que le PAA a contribué à rendre leur entraînement possible, relativement peu d'entre eux (41 %, soit une légère hausse par rapport aux 35 % de 2014 et de 2009) estiment que le financement du PAA suffit à combler leurs besoins en frais de subsistance et d'entraînement. Une proportion plus élevée (46 %) n'est pas d'accord avec cet énoncé. Cette opinion est beaucoup moins susceptible d'être soutenue par les entraîneurs, dont seulement 22 % estiment que le financement est suffisant.

En ce qui concerne le moment du financement du PAA, plus d'un athlète sur quatre (27 %) est d'accord pour dire que le financement est arrivé trop tard dans sa carrière. Cependant, près de la moitié (48 %) des athlètes ne sont pas d'accord. La tendance au fil du temps est que moins d'athlètes conviennent que le financement est arrivé trop tard depuis le sommet de 38 % enregistré en 2004. Les entraîneurs partagent un point de vue semblable par rapport au fait que le financement du PAA a été reçu trop tard dans la carrière des athlètes (30 %), bien que cette proportion ait atteint 42 % en 2014 et 48 % en 2009.

Graphique 26 : Aspects positifs et négatifs du PAA



Q29a-d. Veuillez indiquer dans quelle mesure vous êtes d'accord ou non avec chacun de ces énoncés.

Base : n=846

- Les athlètes de sports d'été sont plus susceptibles de convenir que le PAA leur a permis d'atteindre de plus hauts niveaux de performance (86 %), les a aidés à poursuivre leurs études postsecondaires (53 %) et leur a fourni des fonds suffisants (44 %).
- Les athlètes paralympiques (86 %), de même que les athlètes pratiquant un sport individuel (86 %) et les athlètes brevetés de statut SR (90 %), SI (93 %) et SR2 (93 %), ont tendance à convenir que le PAA leur a permis d'atteindre de plus hauts niveaux de performance athlétique. C'est également le cas des personnes qui ont un entraîneur d'un ONS (89 %).
- Les athlètes brevetés de statut SR (59 %), ainsi que ceux qui ont un entraîneur d'un ONS (53 %) sont plus enclins à convenir que le financement les a aidés à poursuivre des études postsecondaires.
- Les athlètes francophones sont beaucoup plus susceptibles (54 % par rapport à la moyenne de 41 %) de convenir que le financement du PAA suffit à combler leurs besoins en frais de subsistance et d'entraînement. Ceux de la Colombie-Britannique (28 %) ont moins tendance à être d'accord.
- Les athlètes brevetés de statut C1 sont plus susceptibles de convenir que le financement est arrivé trop tard dans leur carrière (44 % sont d'accord par rapport à la moyenne de 27 %). Les francophones et les athlètes qui vivent au Québec sont également susceptibles de convenir que le financement est arrivé trop tard; bien que les francophones soient plus enclins à convenir qu'il est suffisant.

- Les athlètes âgés de 25 à 29 ont plus tendance à être d'accord pour dire que le PAA leur a permis d'atteindre de plus hauts niveaux de performance athlétique. C'est moins susceptible d'être le cas chez les plus jeunes athlètes (72 % chez ceux de moins de 20 ans).
- L'aide du PAA pour poursuivre des études postsecondaires (passées et présentes) est considérablement plus élevée chez les personnes âgées de 20 à 29 ans (50 %), mais elle diminue chez les athlètes âgés de 30 ans et plus (37 %) et, comme il fallait s'y attendre, elle est également plus faible chez les athlètes âgés de moins de 20 ans (36 %), qui ont ou non eu la possibilité de faire de telles études.
- Bien que l'ensemble du groupe ait tendance dans une faible mesure à être d'accord pour dire que le financement du PAA suffit à combler les besoins en frais de subsistance et d'entraînement, il existe certaines différences entre les sous-groupes. Notamment, les jeunes athlètes âgés de moins de 25 ans sont un peu plus positifs (44 % chez les moins de 20 ans et 49 % chez les 20 à 24 ans), contrairement à ceux âgés de plus de 25 ans (39 % chez les 25 à 29 ans et 29 % chez les 30 ans et plus).

Les entraîneurs qui ne croient pas que l'aide du PAA soit suffisante pour combler les besoins en frais de subsistance et d'entraînement des athlètes citent une variété de raisons, les plus fréquentes étant que le niveau de soutien n'est pas assez élevé pour couvrir les coûts du sport et des déplacements et entraînements associés, ou que le soutien ne couvre pas les frais de subsistance, particulièrement dans les grandes villes canadiennes. Quelques-uns sont d'avis que le niveau de soutien doit être augmenté avec d'autres revenus pour suffire à couvrir les dépenses d'entraînement et de subsistance. Quelques-uns mentionnent également que le niveau de soutien n'augmente pas proportionnellement avec le coût de la vie. Comme l'a dit un entraîneur, « ce n'est tout simplement pas assez de dollars pour s'en sortir. Les athlètes utilisent cet argent pour couvrir leurs besoins de subsistance de base, mais aussi pour leurs dépenses ».

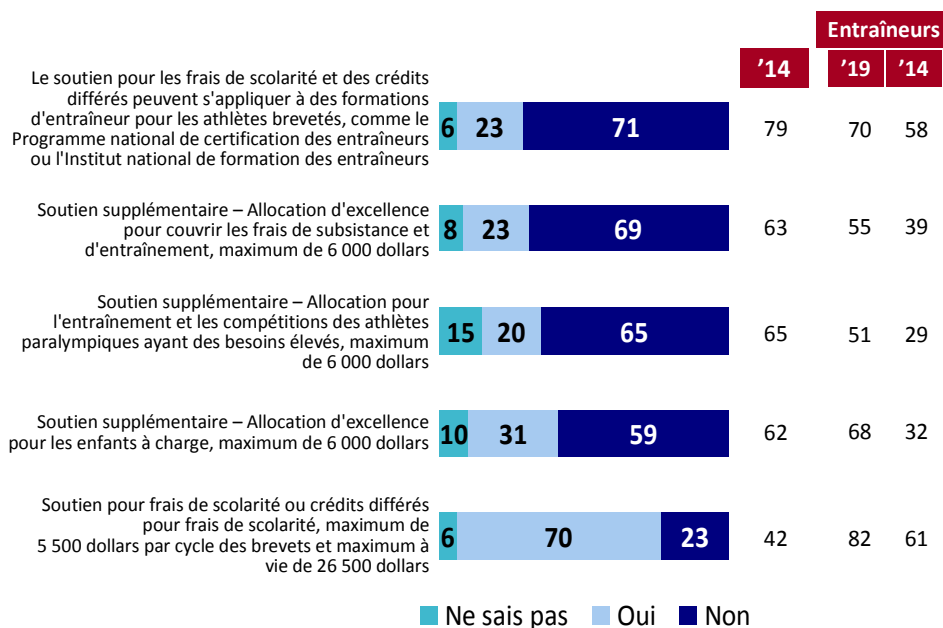
Comme indiqué, 30 % des entraîneurs estiment que les athlètes reçoivent du financement du PAA trop tard dans leur carrière. Par le biais de réponses ouvertes, la plupart de ces entraîneurs déclarent que le modèle de financement actuel soutient les athlètes qui ont déjà réussi. Tel que mentionné, « c'est une récompense pour les performances passées » ou « nous avons tendance à donner la priorité au financement une fois qu'ils ont atteint un niveau leur permettant d'aspirer à un podium ». Beaucoup d'entraîneurs qui estiment que le financement vient trop tard déclarent que le financement devrait venir plus tôt, souvent pendant l'adolescence, pour aider les athlètes à atteindre leur potentiel et pour éviter que les athlètes d'élite laissent tomber la pratique de leur sport ou quitte le système (au profit de la NCAA).

Connaissance des changements apportés à l'aide aux frais de scolarité et à d'autres aides du PAA

Sept athlètes sur dix disent bien connaître le soutien pour les frais de scolarité et les crédits différés pour frais de scolarité, qui offrent un maximum à vie de 26 500 dollars (en 2019, ce qui augmentera de 500 dollars par année jusqu'à ce que le montant atteigne 27 500 dollars). La connaissance des autres aides du PAA est toujours très faible chez les athlètes. Près d'un répondant sur trois (31 %) est au courant de l'existence de l'allocation pour enfants à charge, qui peut atteindre 6 000 dollars. Deux athlètes sur cinq (23 %) savent que le soutien pour les frais de scolarité et les crédits différés pour frais de scolarité peuvent s'appliquer aux formations d'entraîneur, mais 70 % l'ignorent, une proportion moindre qu'en 2014 (79 %). Une proportion semblable est au courant de l'existence de l'allocation d'excellence, d'un maximum de 6 000 dollars (23 %), ou de l'allocation pour l'entraînement et les compétitions des athlètes paralympiques ayant des besoins élevés, également d'un maximum de 6 000 dollars (20 %).

Comme en 2014, les entraîneurs sont plus susceptibles que les athlètes de connaître l'allocation annuelle de 5 500 dollars (5 000 dollars en 2014) pour les frais de scolarité (82 % en 2019 et 61 % en 2014). Toutefois, dans le cas de certains programmes de soutien supplémentaire, les entraîneurs connaissent moins les programmes que les athlètes (p. ex., allocation d'excellence pour couvrir les frais de subsistance et d'entraînement, allocation pour l'entraînement et les compétitions des athlètes paralympiques ayant des besoins élevés). Dans l'ensemble, la connaissance des entraîneurs est considérablement plus élevée qu'en 2014.

Graphique 27 : Connaissance des changements au PAA



Q30a-d, Q31. Connaissez-vous l'existence de ces autres services de soutien supplémentaires du PAA?

Base : n=846

- Les athlètes de sports d'hiver et les athlètes brevetés de statut SR, SR1 et SR2, ont plus tendance à connaître toutes les aides supplémentaires examinées. Les athlètes paralympiques connaissent mieux l'existence de toutes les aides, à l'exception du fait que le soutien pour les frais de scolarité et les crédits différés pour frais de scolarité peuvent s'appliquer aux formations d'entraîneur.
- Les athlètes qui ont un entraîneur d'un ONS sont plus susceptibles de connaître le soutien pour les frais de scolarité et les crédits différés pour frais de scolarité.
- Les athlètes de 30 ans ou plus sont plus susceptibles de connaître chacune de ces aides. Dans certains cas, le segment des 25 à 29 ans montre également un taux de connaissance accru (soutien pour les frais de scolarité et crédits différés pour frais de scolarité, ainsi que leur utilisation pour des formations d'entraîneur, et allocation pour enfants à charge).

Connaissance d'autres aides du PAA

Les représentants des CCM ont également été interrogés sur leur connaissance de trois aides supplémentaires du PAA pour les athlètes : aide à la réinstallation, aide pour les frais de garde d'enfants et aide pour le départ à la retraite. Les résultats indiquent que le taux de connaissance est élevé chez les représentants des CCM, neuf ou dix répondants des 13 interrogés étant au courant de chacune d'elles.

En général, les présidents et les gestionnaires de services des CCM sont également au courant de l'existence de l'allocation d'excellence pour couvrir les frais de subsistance et d'entraînement, de l'allocation pour enfants à charge et de l'allocation pour l'entraînement et les compétitions des athlètes paralympiques ayant des besoins élevés (9 à 11 sur 13), et du fait que le soutien pour les frais de scolarité et les crédits différés pour frais de scolarité peuvent s'appliquer aux formations d'entraîneur (10 sur 13). Lorsqu'interrogés sur d'autres domaines où Sport Canada devrait envisager fournir de l'aide, deux représentants de CCM déclarent que l'intégration obligatoire et le renouvellement annuel des athlètes à leur ISC et CCM locaux, qui inclurait le programme Plan de match comme condition pour recevoir le financement du PAA, seraient utiles. Parmi les autres domaines, mentionnons le soutien à l'achat d'équipement et de technologies liés à l'entraînement, ou le financement des athlètes paralympiques pour participer à des compétitions supplémentaires.

Certains entraîneurs ont des suggestions sur le système de brevets, comme l'octroi de brevets pour les athlètes universitaires pour une plus longue période et l'ajout de plus de brevets (y compris celui de statut D) dans le système. D'autres soulignent le besoin d'avoir plus d'aides, y compris l'élargissement de l'assurance-maladie (physiothérapie, soins dentaires, médicaments), le soutien après la carrière et l'augmentation des niveaux de financement pour couvrir les coûts plus élevés des athlètes paralympiques. Quelques-uns affirment que les athlètes tireraient avantage d'un éloignement de l'approche « une taille unique pour tous », car les réalités de financement et de dépenses dans tous les sports peuvent être très différentes.

G. DEGRÉ DE SATISFACTION DE LA CLIENTÈLE DU PAA

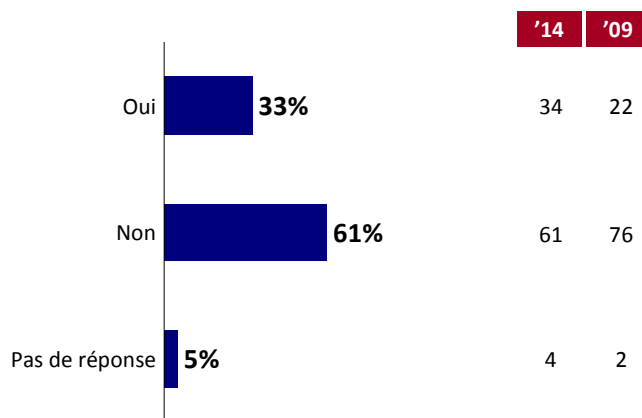
Communications avec le PAA

Les athlètes qui reçoivent une aide financière du PAA sont surtout en communication avec leur ONS bien que, de temps en temps, ils communiquent aussi avec le personnel du PAA pour obtenir de l'information sur le programme ou pour s'informer des avantages du programme. L'étude a examiné le degré de satisfaction des athlètes et des entraîneurs à l'égard du personnel du PAA. Les communications avec le personnel du PAA de Sport Canada sont relativement faibles chez les athlètes, quoiqu'elles soient plus élevées qu'en 2009. Comme en 2014, un athlète sur trois (33 %) a communiqué avec le PAA de Sport Canada au cours des douze derniers mois, comparativement à seulement 22 % en 2009. Cela peut être motivé par l'augmentation considérable du contact par courriel (voir page suivante) et par l'ajout d'une adresse de courriel du PAA depuis 2009.

Les athlètes ont été invités à indiquer s'ils avaient l'impression d'être servis dans la langue officielle de leur choix. La quasi-totalité, soit 95 %, déclare avoir été servie dans la langue de son choix, une légère baisse par rapport aux 99 % de 2014.

Les entraîneurs font état de communications plus fréquentes avec Sport Canada, 62 % indiquant avoir communiqué avec l'organisation au cours de la dernière année. Deux représentants des CCM sur trois (8 des 13) affirment être en contact avec le personnel du PAA.

Graphique 28 : Communications avec le PAA au cours des douze derniers mois



Q36. Avez-vous communiqué avec le personnel du PAA de Sport Canada au cours des douze derniers mois?

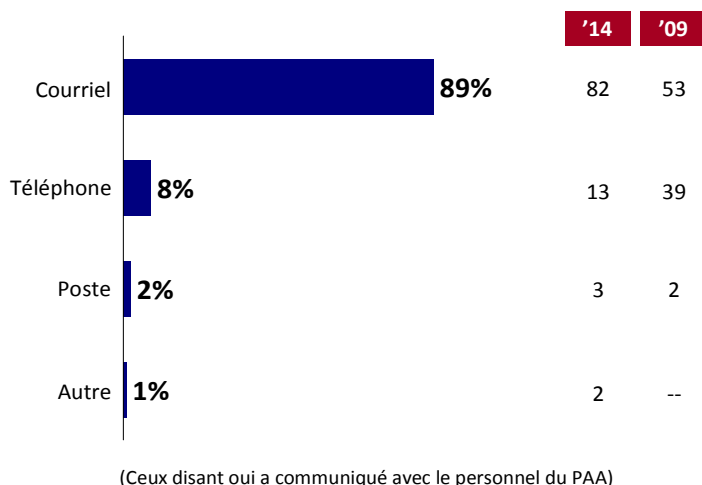
Base : n=846

- Les athlètes qui pratiquent un sport individuel sont plus enclins à avoir communiqué avec le personnel du PAA de Sport Canada au cours de la dernière année, tout comme ceux qui ont un entraîneur personnel. À l'échelle régionale, les répondants de l'Alberta sont les moins susceptibles d'avoir communiqué avec Sport Canada.
- Les athlètes âgés de 20 à 24 ans sont plus susceptibles que les autres athlètes d'avoir pris contact avec Sport Canada au cours de la dernière année (41 %).

Le courriel est de loin la méthode la plus courante pour communiquer avec le personnel du PAA de Sport Canada. L'utilisation du courriel est passée de 53 % en 2009 à 89 % en 2019. Une proportion bien moins importante, soit 8 %, utilise le téléphone, une baisse notable par rapport aux 39 % de 2009. L'utilisation du courrier traditionnel reste faible à 2 %.

Les résultats pour les entraîneurs et les représentants des CCM sont semblables, la plus forte concentration de contacts se produisant par courriel, bien qu'un entraîneur sur quatre ait communiqué avec le PAA par téléphone.

Graphique 29 : Moyen de communication avec le PAA



Q38. Comment avez-vous communiqué avec le personnel du PAA de Sport Canada?

Base : n=285

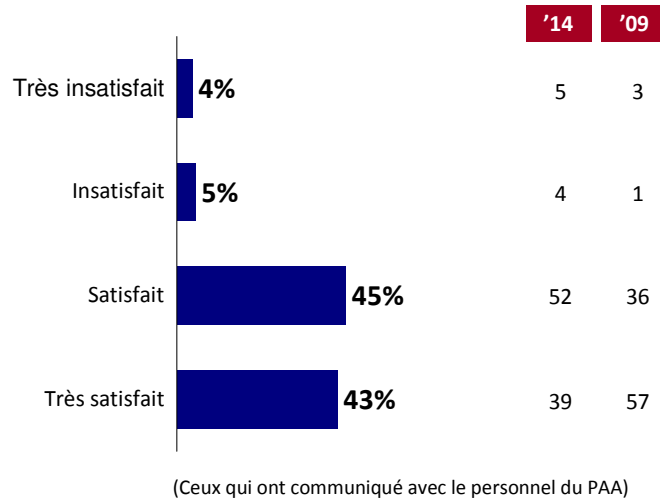
- La fréquence des contacts avec Sport Canada est généralement uniforme dans l'ensemble des sous-groupes.

Satisfaction à l'égard du PAA

La satisfaction à l'égard de la qualité générale du service est élevée chez les athlètes qui ont communiqué avec le personnel du PAA de Sport Canada. La plupart des athlètes sont satisfaits (45 %) ou très satisfaits (44 %) de la qualité générale du service qu'ils ont reçu. La proportion de personnes très satisfaites a augmenté depuis 2014, alors que 39 % se disaient très satisfaits, mais demeure inférieure aux 57 % de répondants ayant affirmé être très satisfaits en 2009.

Dans une proportion de 85 %, les entraîneurs sont satisfaits ou très satisfaits de la qualité générale du service reçu du personnel du PAA; 23 % étant satisfaits et 62 % très satisfaits. Sept des huit représentants des CCM qui ont communiqué avec le PAA disent également être satisfaits ou très satisfaits. Chacun des huit estime aussi qu'on leur a offert le service dans la langue de leur choix, comme c'était également le cas chez les entraîneurs.

Graphique 30 : Satisfaction à l'égard de la qualité des services reçus en général



Q39. Dans quelle mesure êtes-vous satisfait(e) de la qualité générale du service que vous avez obtenu?

Base : n=285

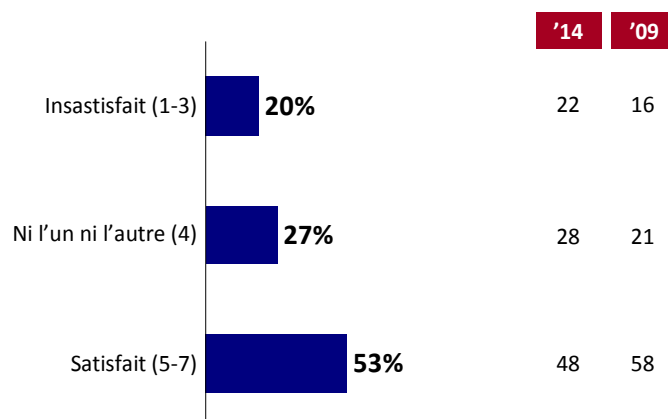
- Ces degrés de satisfaction ne varient pas de façon significative dans la plupart des sous-groupes, bien qu'ils soient plus élevés chez les athlètes de 30 ans ou plus que chez les athlètes plus jeunes.

H. REPRÉSENTATION DES ATHLÈTES

Relations avec l'organisme national de sport

Les athlètes ont été interrogés sur leur satisfaction à l'égard de leur représentant des athlètes de l'ONS. Trois répondants sur 10 (30 %) disent ne pas savoir qui est leur représentant ou répondent « Je ne sais pas ». Parmi les personnes qui connaissent leur représentant, plus de la moitié (54 %) affirme être satisfaite de la communication avec leur représentant des athlètes de l'ONS, bien que 27 % ne soient ni satisfaits ni insatisfaits, tandis qu'un athlète sur cinq (20 %) se dit insatisfait. Le degré de satisfaction est inférieur aux 58 % déclarés en 2009, bien qu'il ait augmenté par rapport aux 48 % de 2014.

Graphique 31 : Satisfaction à l'égard de la représentation des athlètes



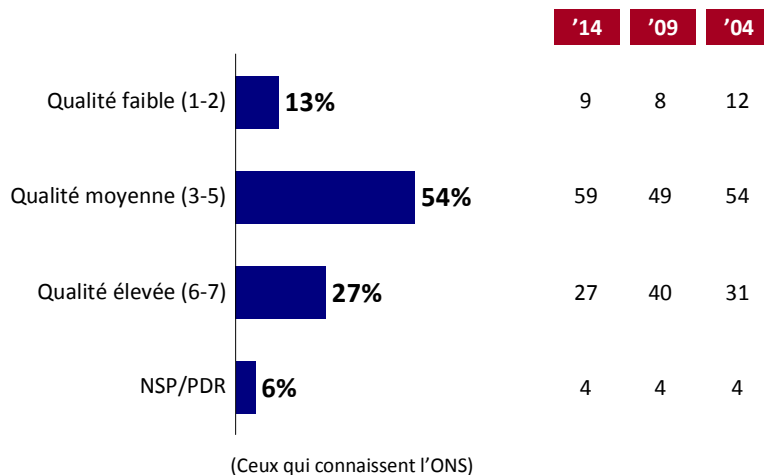
Q32. À quel point êtes-vous satisfait(e) de vos communications et consultations avec le représentant de l'ONS des athlètes de votre sport?

Base : n=607, ceux qui ont connaissance du représentant des athlètes

- La satisfaction est plus élevée chez les athlètes brevetés de statut SR1, ainsi que chez les athlètes qui s'entraînent en Alberta ou qui vivent en Colombie-Britannique.

Seul un athlète sur quatre indique entretenir une relation de haute qualité avec son ONS. La majorité (55 %) est relativement neutre, accordant une note de trois, quatre ou cinq sur sept. Les notes fluctuent au fil du temps, le point culminant de 40 % ayant été atteint en 2009.

Graphique 32 : Qualité de la relation



Q33. Comment évaluez-vous la qualité de vos rapports avec votre ONS?

Base : n=607

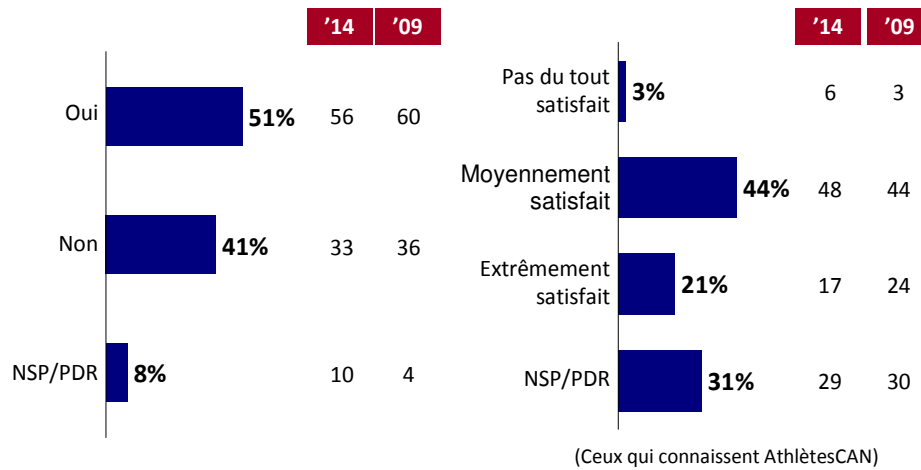
- La qualité des relations avec les ONS est plus forte chez les athlètes qui ont un entraîneur personnel. À l'échelle régionale, ceux du Québec (avec les francophones) évaluent plus favorablement leur relation.

Objectif d'AthlètesCAN et représentation des athlètes

Les résultats du sondage indiquent un niveau de connaissance moyennement élevé par rapport à AthlètesCAN, un peu plus de la moitié (51 %) des athlètes affirmant connaître son objectif. Cela dit, deux personnes sur cinq (41 %) affirment ne pas connaître cette organisation. Ces résultats sont légèrement inférieurs à ceux de 2014 (56 %) et de 2009 (60 %).

Même parmi ceux qui la connaissent, près d'un répondant sur trois (32 %) n'est pas en mesure d'évaluer son degré de satisfaction à l'égard de la représentation d'AthlètesCAN sur des questions liées à son sport. Parmi ceux qui pourraient l'évaluer, 21 % indiquent en être extrêmement satisfaits. Plus de deux personnes sur cinq (43 %) considèrent leur degré de satisfaction comme moyen et une faible proportion déclare être peu satisfaite (4 %).

Graphique 33 : Objectif d’AthlètesCAN et représentation des athlètes



Q34. Savez-vous quel est l’objectif d’AthlètesCAN? **Base :** n=403

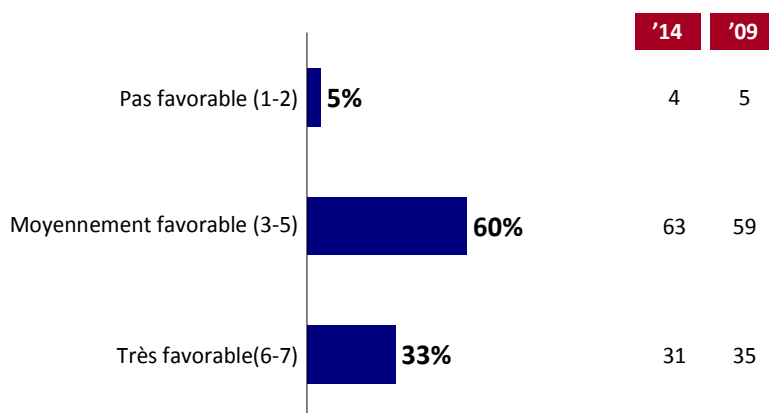
Q35. Dans quelle mesure êtes-vous satisfait(e) de la représentation qu’AthlètesCAN offre aux athlètes sur des questions touchant votre sport?
Base : n=211

- La connaissance de l’objectif d’AthlètesCAN est plus importante chez les athlètes de sports d’été ou de sports d’équipe, chez les athlètes brevetés de statut SR et SR1, et chez les athlètes âgés de 25 ans ou plus.

I. PERCEPTIONS DU SOUTIEN DU SYSTÈME SPORTIF CANADIEN

Les athlètes ont été interrogés sur leur perception du soutien du système sportif canadien dans son ensemble. Une personne sur trois (33 %, en harmonie avec les éditions précédentes) évalue favorablement ou très favorablement le système, mais la plupart des athlètes (60 %) déclarent être moyennement favorables, lui accordant seulement une note de trois, quatre ou cinq sur sept. Seuls quelques athlètes (5 %) lui donnent une note plus faible.

Graphique 34 : Soutien perçu du système sportif canadien



Q47. Compte tenu de ce dont vous avez besoin pour atteindre votre plein potentiel, dans quelle mesure trouvez-vous que le système sportif canadien vous a été favorable?

Base : n=846

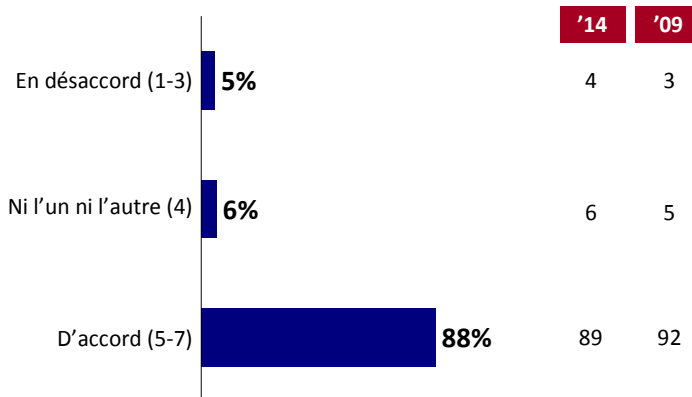
- Le degré de satisfaction ne varie pas de façon considérable dans la plupart des sous-groupes, bien qu'il soit un peu plus élevé chez les athlètes les plus jeunes (moins de 20 ans).

Les entraîneurs affichent la même tiédeur dans leur opinion sur le soutien du système sportif canadien, 32 % lui accordant une note de six ou sept et 63 % une note de trois, quatre ou cinq. Encore une fois, la majorité lui donne une note de quatre ou cinq sur sept. Un répondant sur dix affirme que le système est mauvais lorsque vient le moment de soutenir les athlètes pour qu'ils atteignent leur plein potentiel. Les représentants des CCM sont plus positifs que les athlètes au sujet du système sportif canadien, 7 sur 13 lui donnant une note de six ou sept, et cinq lui accordant une note de cinq.

Pour clore le sondage, quelques entraîneurs préconisent la nécessité pour Sport Canada de travailler plus étroitement avec les ONS (par le partage de l'information, les pratiques exemplaires, le soutien et la compréhension mutuelle), et pour le PAA d'accroître ses communications sur les programmes offerts aux athlètes. Quelques représentants des CCM soulignent également la nécessité d'améliorer la communication avec les athlètes, avec les ONS, avec les gestionnaires des services aux athlètes et avec le réseau des instituts du sport olympique et paralympique du Canada.

Néanmoins, la grande majorité (88 %) des athlètes brevetés déclarent que, s'ils devaient à nouveau prendre la décision, ils choisiraient toujours de devenir un athlète de haut niveau. Seule une personne sur dix est moins susceptible d'être d'accord. Encore une fois, les résultats sont semblables à ceux de 2014 (89 % étaient d'accord), et légèrement moins positifs qu'en 2009, alors que 92 % en convenaient.

Graphique 35 : Satisfaction avec la décision



Q48. Dans quelle mesure seriez-vous d'accord ou en désaccord avec cet énoncé : Si c'était à refaire, je choisirais encore de devenir un athlète de haut niveau.

Base : n=846; « Je ne sais pas » : 2 %

- Les athlètes qui pratiquent un sport d'équipe sont plus susceptibles d'être d'accord pour dire qu'ils choisiraient à nouveau de devenir un athlète de haut niveau.

Tendances perçues de la retraite prématurée

Les résultats indiquent que la retraite prématurée est une préoccupation importante chez les entraîneurs. Trois entraîneurs sur quatre (74 %) disent connaître des athlètes de haut niveau de leur sport qui ont pris leur retraite avant d'atteindre leur plein potentiel; plus que les 50 % qui croyaient cela en 2014, bien que le libellé de la question ait changé, passant d'une croyance à une connaissance réelle en 2019. Neuf des 13 représentants des CCM croient également que des athlètes prennent leur retraite prématurément. Cela dit, 24 % des athlètes interrogés dans le cadre du sondage sont âgés de 30 ans ou plus.

Les 74 % des entraîneurs qui ont connu des athlètes de leur sport ayant pris leur retraite de façon trop précoce ont été invités à identifier ce qu'ils croient être les principaux facteurs qui motivent les athlètes à quitter leur sport. Les résultats indiquent que les problèmes financiers et les objectifs de carrière externes sont les principales causes de la retraite prématurée. Sept répondants sur 10 estiment que les conséquences d'un revenu insuffisant sont importantes. De même, environ la moitié des répondants indique que les engagements familiaux (60 %), la poursuite d'une carrière à temps plein (53 %) et les conflits avec les objectifs de carrière non sportive (44 %) sont importants. Parmi les autres domaines cités par un répondant sur trois figurent le manque de soutien financier, l'absence d'un placement dans une équipe nationale ou d'options professionnelles, et l'équilibre général de la vie.

Selon les représentants des CCM, les athlètes partent souvent pour une grande variété de raisons, mais ils placent les blessures en tête de liste (9 sur 13). Cette situation est suivie par 5 ou 6 des 13 répondants qui mentionnent un soutien technique insuffisant, un revenu insuffisant, un conflit avec des objectifs de carrière ou d'éducation non sportifs et un mécontentement à l'égard de la performance. Parmi les autres raisons offertes par les représentants des CCM, mentionnons la difficulté à gérer le stress, le milieu d'entraînement indésirable, le manque de transparence (dans le processus de sélection ou dans les règles du jeu déloyales), le manque de soutien de l'ONS ou un revenu insuffisant.

ANNEXES

A. QUESTIONNAIRE DES ATHLÈTES (FRANÇAIS)

PFR

FR Pretest email

Sondage auprès des athlètes canadiens de haut niveau / Survey of Canada's high performance athletes

(An English version follows)

Madame/Monsieur, Sport Canada parraine une importante étude destinée à procurer une information à jour sur les besoins des athlètes canadiens de haut niveau. L'étude porte sur la formation, la situation socioéconomique, les études, le travail et divers autres aspects de la vie d'un athlète, de même que sur l'environnement de la pratique sportive de haut niveau au Canada. La présente recherche vise à actualiser des renseignements obtenus dans les années 1990, en 2004, en 2009 et en 2013 de manière à concevoir des politiques et des programmes qui répondent aux besoins des athlètes canadiens et qui reflètent la réalité du sport à l'échelle internationale.

Nous avons créé un questionnaire en ligne à la fois simple à remplir et intéressant afin de recueillir les renseignements voulus. Sport Canada a adressé cette semaine aux organismes nationaux de sport un message électronique pour les informer de la tenue du présent sondage. Le sondage est mené par les Associés de recherche EKOS, une maison de recherche indépendante, et nous serons les seuls à prendre connaissance de vos réponses. Celles-ci vont demeurer absolument confidentielles. Aucun résultat ne pourra être attribué à quelqu'un en particulier. Pour le rapport, les résultats seront groupés en de grandes catégories d'athlètes (tout groupe dont le rapport fera état sera composé d'au moins 30 personnes), de manière à garantir l'anonymat des répondants.

Pour participer, veuillez vous rendre dans le site Web du sondage à cette adresse:

[https://97.ca/ekos/cwx.cgi?FR:02519A:{\\$_telkey}](https://97.ca/ekos/cwx.cgi?FR:02519A:{$_telkey})

Pour une version du sondage accessible, utilisez ce lien :

[https://97.ca/ekos/cwx.cgi?_proj=02519A&_lang=FR&_access=1&_telkey={\\$_telkey}](https://97.ca/ekos/cwx.cgi?_proj=02519A&_lang=FR&_access=1&_telkey={$_telkey})

Précisons que ce lien renferme un code d'accès qui vous appartient en propre; par conséquent veuillez ne pas le transmettre à quelqu'un d'autre. Chaque répondant aura son lien unique en soi.

Puisqu'il pourrait vous falloir de 20 à 25 minutes pour répondre au questionnaire, vous préférerez peut-être procéder par étapes. Si vous quittez le sondage avant de l'avoir terminé, vous pourrez recomposer l'adresse URL plus tard pour être ramené à la page où vous étiez en quittant. Les réponses que vous aurez données jusque là auront été sauvegardées.

Comme le présent questionnaire constitue un test, nous vous saurions gré d'essayer de le remplir dans les prochains jours. (Le sondage définitif à l'intention de tous les athlètes brevetés devrait commencer d'ici quelques semaines.) Vos réponses au test actuel seront retenues aux fins de l'analyse (on ne vous demandera donc pas de refaire le sondage une seconde fois lors de la véritable collecte de données).

Pour toute question au sujet du présent sondage, veuillez adresser un courriel à athletes@ekos.com ou nous téléphoner au 1-800-388-2873. Vous pourrez également communiquer avec Bob Price, gestionnaire du Programme d'aide aux athlètes à Sport Canada, au (819) 956-8027, si vous avez des questions concernant l'authenticité de ce sondage ou son contexte.

Merci à l'avance de votre participation.

Susan Galley
Vice-présidente principale, Recherche quantitative
sgalley@ekos.com
Téléphone (613) 235-7215, poste 123
Télécopieur (613) 235-8498
www.ekos.com

Dear Sir/Madam, Sport Canada is sponsoring an important study designed to provide up-to-date information on the needs of Canada's high performance athletes. This study looks at training, economic, social, education, work, and other areas of athletes' lives, as well as the environment of Canadian high performance sport. This research is aimed at updating information collected in the 90's, 2004, 2009 and in 2013, which will help to develop policies and programs that are responsive to the needs of Canadian athletes and reflect the realities of international sport.

We have created an online questionnaire which is straightforward and interesting to complete to collect this information. An electronic message informing National Sport Organizations about this survey was also disseminated from Sport Canada this week. The survey is being conducted by EKOS Research Associates, an independent research consultant and only we will see your responses. Your answers are completely confidential. No results will be associated with any personal identities. The reporting of results will be rolled up into large categories of athletes (with no fewer than 30 people in any group reported), so that confidentiality may be protected.

To participate, please visit the survey website at:
[https://97.ca/ekos/cwx.cgi?EN:02519A:{\\$_telkey}](https://97.ca/ekos/cwx.cgi?EN:02519A:{$_telkey})

For an accessible version of the survey use the link here:
[https://97.ca/ekos/cwx.cgi?_proj=02519A&_lang=EN&_access=1&_telkey={\\$_telkey}](https://97.ca/ekos/cwx.cgi?_proj=02519A&_lang=EN&_access=1&_telkey={$_telkey})

Note that this link contains an access code unique to you, so please do not forward it to others. Everyone will receive their own unique link.

The questionnaire could take about 20 to 25 minutes to complete, so you may prefer to do it in stages. If you leave the survey before completing it, you can return to the survey URL later, and you will be returned to the page where you left off. Your answers up to that point in the survey will be saved.

Because this is a test of the survey questionnaire, we would ask you to try and complete it over the next few days. (The finalized survey for all carded athletes is due to commence in a few weeks.) You should also know that your responses from this test will be retained for the survey analysis (so, you will not be asked to participate a second time during the main survey collection period).

If you have any questions regarding this survey, please email us at athletes@ekos.com or call us at 1-800-388-2873. You may also call Bob Price, Manager of the Athletes Assistance Program, at Sport Canada at (819) 956-8027 if you have any questions about the legitimacy of or context for the survey.

Thank you in advance for your participation.

Susan Galley
Senior Vice President, Quantitative Research
sgalley@ekos.com
Telephone (613) 235-7215 ext. 123
Facsimile (613) 235-8498
www.ekos.com

WINTRO

WEB INTRO

Bienvenue dans le Sondage de 2019 sur la situation des athlètes de haut niveau! Sport Canada a confié aux Associés de recherche EKOS le mandat de réaliser un sondage auprès des athlètes de haut niveau. Le but de cette recherche est d'obtenir des renseignements à jour sur les besoins des athlètes de haut niveau du Canada. L'étude porte sur la formation, la situation socioéconomique, les études, le travail et divers autres aspects de la vie d'un athlète, de même que sur l'environnement de la pratique sportive de haut niveau au Canada. La présente recherche vise à actualiser des renseignements obtenus dans les années 1990, en 2004, en 2009 et en 2013 de manière à concevoir des politiques et des programmes qui répondent aux besoins des athlètes canadiens et qui reflètent la réalité du sport à l'échelle internationale. Conscients de l'horaire chargé des athlètes de haut niveau, et sachant qu'il vous faudra un peu de temps pour répondre à notre sondage, nous allons inscrire votre nom en vue d'un tirage au sort s'apparentant à une loterie. **Vous aurez une chance sur cinq cents de remporter l'un des nombreux prix d'une valeur d'environ 500 dollars.** Soyez assuré(e) que vos réponses vont demeurer absolument confidentielles.

DIRECTIVES

Veillez lire attentivement les questions et y répondre avec soin. Pour la mise à l'essai du questionnaire, il vous sera demandé à la fin de vous prononcer sur certains de ses aspects (à savoir, les questions ou expressions qui portent selon vous à confusion, le déroulement du questionnaire, sa longueur, les questions que, à votre avis, il aurait fallu poser, etc.).

Veillez garder cela à l'esprit tout au long de l'entrevue. Sur chaque écran, après avoir sélectionné votre réponse, cliquez sur le bouton « Retour » ou « Continuer » au bas de l'écran pour vous déplacer vers l'avant ou vers l'arrière dans le questionnaire.

Si vous quittez le sondage avant d'avoir terminé, vous pourrez y revenir plus tard au moyen de l'adresse URL et vous obtiendrez la page où vous étiez en quittant. Les réponses que vous aurez données jusque-là auront été sauvegardées.

Pour toute question sur la façon de remplir le questionnaire, veuillez téléphoner aux Associés de recherche EKOS, au numéro 1-800-388-2873, ou envoyer un courriel à athletes@ekos.com. Merci à l'avance de votre participation.

Q1 [1,3]

Diverses raisons peuvent inciter quelqu'un à devenir un athlète de haut niveau. Dans la liste ci-dessous, quels sont les trois principaux facteurs qui ont joué dans votre décision de poursuivre une carrière athlétique?

Le désir de gagner	1
La poursuite de l'excellence	2
L'argent/les récompenses matérielles	3
La renommée et la gloire	4
La fierté nationale	5
Le plaisir pur et simple de l'activité physique	6
Un mode de vie agréable	7
L'influence de la famille/des amis	8
L'épanouissement personnel/l'autoperfectionnement	9
La motivation exercée par un modèle	10
L'encouragement d'un entraîneur ou instructeur	11
La poursuite d'une carrière sportive professionnelle	12
L'amour du sport	13
Autre réponse (veuillez préciser)	77
Je ne sais pas/Pas de réponse	99

PQ2

Voici une liste de facteurs qui peuvent influencer sur votre satisfaction à l'égard de votre carrière d'athlète de haut niveau. Au moyen de l'échelle ci-dessous, veuillez préciser dans quelle mesure vous êtes satisfait(e) des aspects suivants de votre carrière sportive de haut niveau.

Q2A

Votre Niveau de réussite/performance

Extrêmement insatisfait(e) 1	1
2	2
3	3
Ni l'un ni l'autre 4	4
5	5
6	6
Extrêmement satisfait(e) 7	7
Sans objet	98
Je ne sais pas	99

Q2B

La reconnaissance que vous recevez

Extrêmement insatisfait(e) 1	1
2	2
3	3
Ni l'un ni l'autre 4	4
5	5
6	6
Extrêmement satisfait(e) 7	7
Sans objet	98
Je ne sais pas	99

Q2C

Le Plaisir que votre sport vous apporte

Extrêmement insatisfait(e) 1	1
2	2
3	3
Ni l'un ni l'autre 4	4
5	5
6	6
Extrêmement satisfait(e) 7	7
Sans objet	98
Je ne sais pas	99

Q2D

Le Niveau de revenu/les récompenses matérielles que vous procure votre participation dans le sport

Extrêmement insatisfait(e) 1	1
2	2
3	3
Ni l'un ni l'autre 4	4
5	5
6	6
Extrêmement satisfait(e) 7	7
Sans objet	98
Je ne sais pas	99

Q2E

La Confiance dans l'existence d'un environnement sportif à l'abri des drogues au Canada

Extrêmement insatisfait(e) 1	1
2	2
3	3
Ni l'un ni l'autre 4	4
5	5
6	6
Extrêmement satisfait(e) 7	7
Sans objet	98
Je ne sais pas	99

Q2F

L'expérience d'un environnement sportif à l'abri de la violence au Canada

Extrêmement insatisfait(e) 1	1
2	2
3	3
Ni l'un ni l'autre 4	4
5	5
6	6
Extrêmement satisfait(e) 7	7
Sans objet	98
Je ne sais pas	99

Q2G

Le respect qu'on vous témoigne dans votre environnement sportif canadien

Extrêmement insatisfait(e) 1	1
2	2
3	3
Ni l'un ni l'autre 4	4
5	5
6	6
Extrêmement satisfait(e) 7	7
Sans objet	98
Je ne sais pas	99

Q2H

L'expérience d'un environnement sportif à l'abri du harcèlement/des agressions au Canada

Extrêmement insatisfait(e) 1	1
2	2
3	3
Ni l'un ni l'autre 4	4
5	5
6	6
Extrêmement satisfait(e) 7	7
Sans objet	98
Je ne sais pas	99

Q2I

Expérience dans un environnement sportif sécuritaire au Canada

Extrêmement insatisfait(e) 1	1
2	2
3	3
Ni l'un ni l'autre 4	4
5	5
6	6
Extrêmement satisfait(e) 7	7
Sans objet	98
Je ne sais pas	99

Q2J

Expérience dans un environnement sportif équitable et inclusif au Canada

Extrêmement insatisfait(e) 1	1
2	2
3	3
Ni l'un ni l'autre 4	4
5	5
6	6
Extrêmement satisfait(e) 7	7
Sans objet	98
Je ne sais pas	99

Q3

Possédez-vous par écrit un plan annuel d'entraînement et de compétition qui a été conçu expressément pour vous?

Oui	1
Non	2
Je ne sais pas/Pas de réponse	99

Q4

Qui est principalement responsable de mettre au point votre plan annuel d'entraînement et de compétition?

L'entraîneur de l'équipe nationale	1
L'entraîneur dans votre discipline	2
Votre entraîneur personnel	3
Vous-même	4
Une combinaison des réponses ci-dessus	5
Autre réponse (veuillez préciser)	77
Je ne sais pas/Pas de réponse	99

Q5

Dans quelle mesure êtes-vous satisfait(e) de votre niveau de contribution à l'élaboration de votre plan d'entraînement et de compétition?

1 Pas du tout satisfait(e)	1
2	2
3	3
4 Moyennement satisfait(e)	4
5	5
6	6
7 Extrêmement satisfait(e)	7
Je ne sais pas/Pas de réponse	99

Q6

Dans quelle mesure êtes-vous satisfait(e), de façon générale, de votre plan d'entraînement et de compétition?

1 Pas du tout satisfait(e)	1
2	2
3	3
4 Moyennement satisfait(e)	4
5	5
6	6
7 Extrêmement satisfait(e)	7
Je ne sais pas/Pas de réponse	99

Q7

Quelle définition convient le mieux à votre entraîneur principal dans votre discipline?

Mon entraîneur est employé à temps plein par mon organisme national de sport (ONS)	1
Mon entraîneur est employé par mon ONS ou travaille à contrat pour mon ONS à temps partiel	2
Mon entraîneur principal est mon entraîneur personnel (qui n'est pas employé par mon ONS ni ne travaille à contrat pour mon ONS)	3
Il n'y a personne que je considère comme mon entraîneur principal	4
Autre réponse (veuillez préciser)	77
Je ne sais pas/Pas de réponse	99

Q8P

Les prochaines questions concernent ce même «entraîneur principal».

Q8

En moyenne, pendant combien d'heures par semaine êtes-vous en contact avec votre entraîneur principal durant vos périodes d'entraînement et de compétition?

heures par semaine	1
Je ne sais pas/Pas de réponse	99

Q8A

En moyenne, combien payez-vous tous les ans pour les services que vous fournit votre entraîneur principal?

Tarif annuel	1
Je ne sais pas/Pas de réponse	99

PQ9

À quel point êtes-vous satisfait(e) de ce qui suit concernant votre entraîneur principal?

Q9A

Le temps qu'il ou elle passe avec vous

Pas du tout satisfait(e) 1	1
2	2
3	3
Moyennement satisfait(e) 4	4
5	5
6	6
Extrêmement satisfait(e) 7	7
Je ne sais pas	99

Q9B

Sa compétence technique

Pas du tout satisfait(e) 1	1
2	2
3	3
Moyennement satisfait(e) 4	4
5	5
6	6
Extrêmement satisfait(e) 7	7
Je ne sais pas	99

Q9C

La qualité générale de son entraînement

Pas du tout satisfait(e) 1	1
2	2
3	3
Moyennement satisfait(e) 4	4
5	5
6	6
Extrêmement satisfait(e) 7	7
Je ne sais pas	99

Q10

Combien d'heures avez-vous consacrées par semaine, en moyenne, à votre sport au cours de votre période d'entraînement et de compétition durant la dernière année? Veuillez compter le temps consacré à votre entraînement, vos réunions avec des entraîneurs et des scientifiques du sport, vos compétitions, vos déplacements, vos activités de récupération, etc.

heures par semaine	1
Je ne sais pas/Pas de réponse	99

PQ11

Dans quelle mesure chaque élément suivant est-il adéquat ou inadéquat afin de soutenir vos aspirations concernant les Jeux olympiques/paralympiques ou les championnats mondiaux?

Q11A

Le genre d'expérience que vous obtenez en matière de compétition

Pas du tout adéquat 1	1
2	2
3	3
Moyennement adéquat 4	4
5	5
6	6
Parfaitement adéquat 7	7
Sans objet	98
Je ne sais pas	99

Q11B

La quantité d'expérience que vous obtenez en matière de compétition

Pas du tout adéquat 1	1
2	2
3	3
Moyennement adéquat 4	4
5	5
6	6
Parfaitement adéquat 7	7
Sans objet	98
Je ne sais pas	99

Q11C

La qualité de l'entraînement que vous recevez

Pas du tout adéquat 1	1
2	2
3	3
Moyennement adéquat 4	4
5	5
6	6
Parfaitement adéquat 7	7
Sans objet	98
Je ne sais pas	99

Q11D

La quantité d'expérience que vous obtenez en matière d'entraînement

Pas du tout adéquat 1	1
2	2
3	3
Moyennement adéquat 4	4
5	5
6	6
Parfaitement adéquat 7	7
Sans objet	98
Je ne sais pas	99

Q11E

Les services en sciences des sports et médecine sportive que vous obtenez

Pas du tout adéquat 1	1
2	2
3	3
Moyennement adéquat 4	4
5	5
6	6
Parfaitement adéquat 7	7
Sans objet	98
Je ne sais pas	99

Q11F

Les services de sciences du sport et de médecine sportive que vous recevez pendant les périodes de compétitions

Pas du tout adéquat 1	1
2	2
3	3
Moyennement adéquat 4	4
5	5
6	6
Parfaitement adéquat 7	7
Sans objet	98
Je ne sais pas	99

Q11G

Votre accès matériel à des installations d'entraînement de haute qualité

Pas du tout adéquat 1	1
2	2
3	3
Moyennement adéquat 4	4
5	5
6	6
Parfaitement adéquat 7	7
Sans objet	98
Je ne sais pas	99

Q11H

Votre aide financière, de toutes sources

Pas du tout adéquat 1	1
2	2
3	3
Moyennement adéquat 4	4
5	5
6	6
Parfaitement adéquat 7	7
Sans objet	98
Je ne sais pas	99

PQ12

En ce qui concerne les douze derniers mois, dans quelle mesure êtes-vous satisfait(e) ou insatisfait(e) de votre accès aux services suivants dans la langue officielle de votre choix?

Q12A

Les services d'entraînement que vous fournit votre organisme national de sport (ONS)	
Pas du tout satisfait(e) 1	1
2	2
3	3
Moyennement satisfait(e) 4	4
5	5
6	6
Extrêmement satisfait(e) 7	7
Sans objet	98
Je ne sais pas	99

Q12B

Les services généraux (y compris les communications) que vous fournit votre organisme national de sport (ONS)

Pas du tout satisfait(e) 1	1
2	2
3	3
Moyennement satisfait(e) 4	4
5	5
6	6
Extrêmement satisfait(e) 7	7
Sans objet	98
Je ne sais pas	99

Q12C

Les services généraux (y compris les communications) que vous fournit votre Institut canadien du sport (ICS)

Pas du tout satisfait(e) 1	1
2	2
3	3
Moyennement satisfait(e) 4	4
5	5
6	6
Extrêmement satisfait(e) 7	7
Sans objet	98
Je ne sais pas	99

Q13

Avez-vous été en mesure d'accéder à tous les services de sciences du sport et de médecine sportive de votre Institut canadien du sport (ICS) dont vous avez eu besoin au cours des douze derniers?

Oui	1
Non	2
Je ne sais pas/Pas de réponse	99

Q13B

Croyez-vous qu'il y a suffisamment d'informations disponibles sur les types de services de sciences du sport et de médecine sportive que vous offre votre Institut canadien du sport (ICS)?

Oui	1
Non	2
Je ne sais pas/Pas de réponse	99

Q14

Connait les types de services qui sont offerts par le biais du programme Plan de match de votre Institut canadien du sport (ICS)?

Oui	1
Non	2
Je ne sais pas/Pas de réponse	99

Q14B

Avez-vous déjà eu recours aux services du programme Plan de match?

Oui	1
Non	2
Je ne sais pas/Pas de réponse	99

Q14C

À quel point diriez-vous que vous êtes satisfait(e) des services que vous avez reçus du programme Plan de match?

1 Pas du tout satisfait(e)	1
2	2
3	3
4 Moyennement satisfait(e)	4
5	5
6	6
7 Extrêmement satisfait(e)	7
Sans objet	98
Je ne sais pas	99

Q15 [1,9]

Quelle est l'importance de chacun des services en sciences du sport suivants pour ce qui est des bienfaits qu'il peut avoir sur votre performance?

Choisir tout ce qui s'applique

Biomécanique	1
Test de conditionnement physique	2
Nutrition	3
Analyse de la performance athlétique individuelle [Roll over]> Mesure et analyse de la performance d'un athlète individuel au fil du temps afin d'établir la progression vers l'atteinte d'objectifs de performance précis du plan d'entraînement annuel.	4
Analyse de la performance lors de compétitions internationales [Roll over]> Compilation de performances athlétiques dans des compétitions internationales au fil du temps pour comprendre : Classement d'athlètes du Canada par rapport à des performances internationales. Établissement d'évolutions des performances et profils	

de médaille d'or dans les cycles olympiques et paralympiques. Compréhension du classement d'athlètes du Canada dans le monde afin d'établir des objectifs de performances à court à et long terme, et des exigences en matière d'entraînement et de programmes de compétitions.	5
Évaluation physiologique et contrôle	6
Psychologie du sport	7
Analyse des aptitudes/de la technique	8
Force et conditionnement	9
Rien	98
Je ne sais pas	99

Q16 [1,9]

Not NA/DK/NR, Q15; Only showing items selected, Q15

En ce qui concerne la qualité des services de sciences du sport que vous avez reçus de l'ICS au cours des douze derniers mois, lesquels, s'il y en a, ont besoin d'être améliorés selon vous?

Choisir tout ce qui s'applique

Q15 = 1 Biomécanique	1
Q15 = 2 Test de conditionnement physique	2
Q15 = 3 Nutrition	3
Q15 = 4 Analyse de la performance athlétique individuelle [Roll over]> Mesure et analyse de la performance d'un athlète individuel au fil du temps afin d'établir la progression vers l'atteinte d'objectifs de performance précis du plan d'entraînement annuel.	4
Q15 = 5 Analyse de la performance lors de compétitions internationales [Roll over]> Compilation de performances athlétiques dans des compétitions internationales au fil du temps pour comprendre : Classement d'athlètes du Canada par rapport à des performances internationales. Établissement d'évolutions des performances et profils de médaille d'or dans les cycles olympiques et paralympiques. Compréhension du classement d'athlètes du Canada dans le monde afin d'établir des objectifs de performances à court à et long terme, et des exigences en matière d'entraînement et de programmes de compétitions.	5
Q15 = 6 Évaluation physiologique et contrôle	6
Q15 = 7 Psychologie du sport	7
Q15 = 8 Analyse des aptitudes/de la technique	8
Q15 = 9 Force et conditionnement	9
Aucune amélioration requise	98
Je ne sais pas	99

Q17 [1,9]

Lesquels des services de médecine sportive suivants considérez-vous comme importants pour vous en ce qui a trait aux bienfaits qu'ils peuvent avoir sur votre rendement?

Choisir tout ce qui s'applique

Chiropratique	1
Massage	2
Ostéopathie	3
Physiothérapie	4
Podiatrie	5
Conseils ou traitements d'un docteur en médecine sportive (p. ex., médecin d'équipe, médecin de l'ICS)	6
Thérapie sportive	7
Évaluations de santé physique et soins	8
Évaluations de santé mentale et soins	9
Rien	98
Je ne sais pas	99

Q18 [1,9]

Not NA/DK/NR, Q17; Only showing items selected, Q17

En ce qui concerne la qualité des services de médecine sportive que vous avez reçus de l'ICS au cours des douze derniers mois, lesquels, s'il y en a, ont le plus besoin d'être améliorés?

Choisir tout ce qui s'applique

Q17 = 1 Chiropratique	1
Q17 = 2 Massage	2
Q17 = 3 Ostéopathie	3
Q17 = 4 Physiothérapie	4
Q17 = 5 Podiatrie	5
Q17 = 6 Conseils ou traitements d'un docteur en médecine sportive (p. ex., médecin d'équipe, médecin de l'ICS)	6
Q17 = 7 Thérapie sportive	7
Q17 = 8 Évaluations de santé physique et soins	8
Q17 = 9 Évaluations de santé mentale et soins	9
Aucune amélioration requise	98
Je ne sais pas	99

PQ19A

La section que voici va nous aider à dresser le profil de la situation économique actuelle des athlètes brevetés et de leur besoin d'aide potentiel. Nous vous assurons que les membres de l'équipe d'EKOS seront les seuls à prendre connaissance de vos réponses et qu'ils les traiteront en toute confidentialité. Aucune donnée transmise à Sport Canada ne permettra d'identifier individuellement un athlète.

Q19

Quel était votre revenu brut annuel (c.-à-d. avant impôts) sur le plus récent (2018) avis de cotisation que vous avez reçu de l'Agence du revenu du Canada?

Veillez inscrire les chiffres sans virgule et mettre zéro si vous ne tirez pas annuellement de revenu d'une source particulière.

Revenu brut annuel	1
Je ne sais pas/Pas de réponse	99

PQ20

Quel montant approximatif avez-vous reçu en 2018 des sources suivantes :

Veillez inscrire les chiffres sans virgule et mettre zéro si vous ne tirez pas annuellement de revenu d'une source particulière.

Q20A

Aide aux athlètes du gouvernement provincial ou territorial

Revenu brut annuel	1
Je ne sais pas/ Pas de réponse	99

Q20B

Aide directe de l'ONS – prime à la performance, subvention de subsistance et d'entraînement, etc.

Revenu brut annuel	1
Je ne sais pas/ Pas de réponse	99

Q20C

Revenu associé au sport – rémunération, bourse, commandite, parrainage, bourse aux étudiants-athlètes, etc.

Revenu brut annuel	1
Je ne sais pas/ Pas de réponse	99

Q20D

Prix d'excellence sportive - RONA, HBC, Petro Canada, Bell, Investors Group, RBC, VISA, CAN Fund, Fast Canada, COC Athlete Excellence Fund, Fondation de l'athlète d'excellence du Québec, Fondation Nordiques, etc.

Revenu brut annuel	1
Je ne sais pas/ Pas de réponse	99

Q20E

Autres sources – dons, prestations d'assurance-emploi ou d'aide sociale, intérêts ou dividendes, aide financière d'un organisme sportif provincial, etc.

Revenu brut annuel	1
Je ne sais pas/ Pas de réponse	99

Q21

Provided income, Q20

Voudriez-vous confirmer que <Q20 Total> est bien votre revenu brut annuel (avant impôts) de toutes sources en 2018?

Oui	1
Non	2
Je ne sais pas/Pas de réponse	99

Q22A

Avez-vous contracté des prêts en poursuivant votre carrière athlétique?

Oui	1
Non	2
Je ne sais pas/Pas de réponse	99

Q22B [1,5]

Loans, Q22A

Quels prêts parmi les suivants vous reste-t-il encore à rembourser et combien devez-vous à peu près dans chaque cas?

Sélectionnez toute réponse pertinente

Prêts pour études du gouvernement	1
Prêts de parents, époux-épouse, ami	2
Prêts d'institutions financières (sauf prêts hypothécaires)	3
Cartes de crédit	4
Autre réponse (veuillez préciser)	77
Je ne sais pas/Pas de réponse	99

Q23

Loans, Q31A

Environ quel montant diriez-vous que vous devez en prêts pour lesquels un remboursement est attendu?

Montant dû	1
Je ne sais pas / Pas de réponse	99

PQ24

Dans quelle mesure dépendez-vous de chacune des sources suivantes d'aide financière ou de soutien matériel, que vous n'avez pas à rembourser?

Q24A

Membre(s) de la famille (parents, conjoint(e), sœur, frère, amis, etc.)

Pas du tout 1	1
2	2
3	3
Moyennement 4	4
5	5
6	6
Énormément 7	7
Sans objet	98
Je ne sais pas	99

Q24B

PAA de Sport Canada

Pas du tout 1	1
2	2
3	3
Moyennement 4	4
5	5
6	6
Énormément 7	7
Sans objet	98
Je ne sais pas	99

Q24C

PAA provincial/territorial

Pas du tout 1	1
2	2
3	3
Moyennement 4	4
5	5
6	6
Énormément 7	7
Sans objet	98
Je ne sais pas	99

PQ25

Quelles sont en moyenne vos dépenses mensuelles dans chacun des domaines suivants?

Veillez inscrire les chiffres sans virgule et mettre zéro là où vous n'avez pas de dépenses mensuelles.

Q25A

Logement (y compris hypothèque/loyer, services publics et dépenses pertinentes)

Montant	1
Je ne sais pas/ Pas de réponse	99

Q25B

Frais de subsistance – alimentation, habillement, transport, etc.

Montant	1
Je ne sais pas/ Pas de réponse	99

Q25C

Dépenses sportives – équipement, inscription à des compétitions, frais d'entraîneur, déplacements, frais d'utilisation d'installations, etc.

Montant	1
Je ne sais pas/ Pas de réponse	99

Q25D

Autres dépenses (mensuelles et non comprises ci-dessus)

Montant	1
Je ne sais pas/ Pas de réponse	99

PQ26

En ce qui concerne les douze derniers mois, à quel point l'argent vous a-t-il empêché d'avoir accès à chaque élément suivant :

Q26A

Alimentation adéquate

Pas du tout 1	1
2	2
3	3
Moyennement 4	4
5	5
6	6
Énormément 7	7
Je ne sais pas	99

Q26B

Services de Entraîneur

Pas du tout 1	1
2	2
3	3
Moyennement 4	4
5	5
6	6
Énormément 7	7
Je ne sais pas	99

Q26C

Compétitions nationales

Pas du tout 1	1
2	2
3	3
Moyennement 4	4
5	5
6	6
Énormément 7	7
Je ne sais pas	99

Q26D

Compétitions internationales

Pas du tout 1	1
2	2
3	3
Moyennement 4	4
5	5
6	6
Énormément 7	7
Je ne sais pas	99

Q26E

Équipement	
Pas du tout 1	1
2	2
3	3
Moyennement 4	4
5	5
6	6
Énormément 7	7
Je ne sais pas	99

Q26F

Logement adéquat	
Pas du tout 1	1
2	2
3	3
Moyennement 4	4
5	5
6	6
Énormément 7	7
Je ne sais pas	99

Q26G

Services de médecine sportive	
Pas du tout 1	1
2	2
3	3
Moyennement 4	4
5	5
6	6
Énormément 7	7
Je ne sais pas	99

Q26H

Installations d'entraînement	
Pas du tout 1	1
2	2
3	3
Moyennement 4	4
5	5
6	6
Énormément 7	7
Je ne sais pas	99

Q27

Quel serait le montant minimum du revenu brut annuel (avant impôts) qu'il vous faudrait, personnellement, pour subvenir à vos besoins?

Moins de 20 000 \$	1
20 000 \$-\$29 999 \$	2
30 000 \$-\$39 999 \$	3
40 000 \$-\$49 999 \$	4
50 000 \$-\$59 999 \$	5
60 000 \$-\$69 999 \$	6
70 000 \$-\$79 999 \$	7
80 000 \$-\$99 999 \$	8
100 000 \$-\$119 999 \$	9
120 000 \$ ou plus	10
Je ne sais pas/Pas de réponse	99

Q28

Selon vous, quel devrait être le niveau de votre revenu personnel brut annuel (avant impôts) pour que vous n'ayez plus besoin du PAA afin de couvrir vos propres frais de subsistance annuels?

Moins de 20 000 \$	1
20 000 \$-\$29 999 \$	2
30 000 \$-\$39 999 \$	3
40 000 \$-\$49 999 \$	4
50 000 \$-\$59 999 \$	5
60 000 \$-\$69 999 \$	6
70 000 \$-\$79 999 \$	7
80 000 \$-\$99 999 \$	8
100 000 \$-\$119 999 \$	9
120 000 \$ ou plus	10
Je ne pense pas qu'il faille plafonner le revenu personnel aux fins du PAA	98
Je ne sais pas/Pas de réponse	99

PQ29

Voici divers points de vue sur le soutien financier que Sport Canada procure aux athlètes.

Veillez indiquer dans quelle mesure vous êtes d'accord ou non avec chacun de ces énoncés.

Q29A

Le PAA m'a permis d'atteindre de plus hauts niveaux de performance athlétique

Fortement en désaccord 1	1
2	2
3	3
Ni l'un ni l'autre 4	4
5	5
6	6
Fortement d'accord 7	7
Je ne sais pas	99

Q29B

Le financement que me procure le PAA suffit à combler mes besoins en frais de subsistance et d'entraînement

Fortement en désaccord 1	1
2	2
3	3
Ni l'un ni l'autre 4	4
5	5
6	6
Fortement d'accord 7	7
Je ne sais pas	99

Q29C

J'ai obtenu du financement du PAA trop tard dans ma carrière

Fortement en désaccord 1	1
2	2
3	3
Ni l'un ni l'autre 4	4
5	5
6	6
Fortement d'accord 7	7
Je ne sais pas	99

Q29D

Le PAA m'aide ou m'a aidé(e) à poursuivre mes études postsecondaires

Fortement en désaccord 1	1
2	2
3	3
Ni l'un ni l'autre 4	4
5	5
6	6
Fortement d'accord 7	7
Je ne sais pas	99

PQ30

Connaissez-vous l'existence de ces autres services de soutien supplémentaires du PAA?

Q30A

Soutien pour frais de scolarité ou crédits différés pour frais de scolarité, maximum de 5,500 dollars par cycle des brevets et maximum à vie de 26,500 dollars en avril 2019

Oui	1
Non	2
Je ne sais pas	99

Q30B

Soutien supplémentaire – Allocation d'excellence pour couvrir les frais de subsistance et d'entraînement, maximum de 6,000 dollars

Oui	1
Non	2
Je ne sais pas	99

Q30C

Soutien supplémentaire – Allocation d'excellence pour les enfants à charge, maximum de 6,000 dollars

Oui	1
Non	2
Je ne sais pas	99

Q30D

Soutien supplémentaire – Allocation pour l'entraînement et les compétitions des athlètes paralympiques ayant des besoins élevés, maximum de 6,000 dollars

Oui	1
Non	2
Je ne sais pas	99

Q31

Saviez-vous que le soutien pour frais de scolarité ou crédits différés pour frais de scolarité peut s'appliquer à des cours d'entraînement, comme le Programme national de certification des entraîneurs ou l'Institut national de formation des entraîneurs?

Oui	1
Non	2
Je ne sais pas	99

Q32

À quel point êtes-vous satisfait(e) de vos communications et consultations avec le représentant de l'ONS des athlètes de votre sport?

1 Extrêmement insatisfait(e)	1
2	2
3	3
4 Ni l'un ni l'autre	4
5	5
6	6
7 Extrêmement satisfait(e)	7
Je ne sais pas qui est mon représentant	98
Je ne sais pas/Pas de réponse	99

Q33

Aware, Q32 1-7

Comment évaluez-vous la qualité de vos rapports avec votre ONS?

1 Qualité extrêmement faible	1
2	2
3	3
4 Qualité moyenne	4
5	5
6	6
7 Qualité extrêmement élevée	7
Je ne sais pas/Pas de réponse	99

Q34

Half-sample, Q34

Savez-vous quel est l'objectif d'AthlètesCAN?

Oui	1
Non	2
Je ne sais pas/Pas de réponse	99

Q35

Yes, Q34

Dans quelle mesure êtes-vous satisfait(e) de la représentation qu'AthlètesCAN offre aux athlètes sur des questions touchant votre sport?

Pas du tout satisfait(e)	1
Moyennement satisfait(e)	2
Extrêmement satisfait(e)	3
Pas assez au courant pour me prononcer	99

Q36

Les athlètes qui reçoivent une aide financière en vertu du PAA sont surtout en communication avec leur ONS bien que, de temps en temps, ils communiquent aussi avec le personnel du PAA pour de l'information sur le programme ou des questions concernant les prestations du programme. Les questions qui suivent ont été conçues afin d'établir votre satisfaction, en tant qu'athlète, à l'égard du service offert par le personnel du PAA.

Avez-vous communiqué avec le personnel du PAA de Sport Canada au cours des douze derniers mois?

Oui	1
Non	2
Pas de réponse	99

Q37A

Yes, Q36

Croyez-vous que les opinions des athlètes ont une influence sur les décisions que prend votre organisme national de sport (ONS)?

Oui	1
Non	2
Pas de réponse	99

Q37B

Yes, Q36

Avez-vous eu l'impression d'être servi(e) dans la langue officielle de votre choix (le français ou l'anglais)?

Oui	1
Non	2
Pas de réponse	99

Q38

Yes, Q36

Comment avez-vous communiqué avec le personnel du PAA de Sport Canada?

(Veuillez choisir le principal moyen si vous en avez employé plusieurs)

Téléphone	1
Courriel	2
Poste	3
Télécopieur	4
Autre réponse (veuillez préciser)	77
Pas de réponse	99

Q39

Yes, Q36

Dans quelle mesure êtes-vous satisfait(e) de la qualité générale du service que vous avez obtenu?

Très insatisfait(e)	1
Insatisfait(e)	2
Satisfait(e)	3
Très satisfait(e)	4
Pas utilisé/Sans objet	98
Je ne sais pas/Pas de réponse	99

Q40P

La dernière section que voici comporte des questions sur vos antécédents, y compris vos études et votre situation de famille. Nous recueillons ces renseignements afin de mieux comprendre les groupes d'athlètes qui auront donné telle ou telle sorte de réponse, et vos réponses seront traitées de façon absolument confidentielle.

Q40

Faites-vous présentement des études?

Oui	1
Non	2
Pas de réponse	99

Q41

Est-ce à temps plein ou à temps partiel?

Temps plein	1
Temps partiel	2
Pas de réponse	99

Q42

Fréquentez-vous :

L'école secondaire	1
Un collège ou un cégep	2
Une école technique	3
L'université	4
Autre réponse (veuillez préciser)	77
Pas de réponse	99

Q42B**University, Q42**

Dans l'affirmative, est-ce au Canada?

Oui	1
Non	2
Pas de réponse	99

Q43

Quel est le plus haut niveau de scolarité que vous avez atteint?

École primaire	1
École secondaire	2
Collège/cégep	3
Université – premier cycle	4
Université – études supérieures ou postdoctorales	5
Autre réponse (veuillez préciser)	77
Pas de réponse	99

Q44

Quel est votre état matrimonial?

Jamais marié(e)	1
Marié(e)/en union de fait	2
Séparé(e)	3
Divorcé(e)	4
Veuf/veuve	5
Pas de réponse	99

PQ45

Avez-vous des personnes à charge? C'est-à-dire quelqu'un à qui vous procurez un soutien matériel (p. ex., frais de subsistance, hébergement).

Q45A

Nombre à charge

Oui, en préciser le nombre	1
Non	98
Pas de réponse	99

Q46

Habitez-vous chez vos parents?

Oui	1
Non	2
Pas de réponse	99

Q47

Compte tenu de ce dont vous avez besoin pour atteindre votre plein potentiel, dans quelle mesure trouvez-vous que le système sportif canadien vous a été favorable?

1 Pas du tout favorable	1
2	2
3	3
4 Moyennement favorable	4
5	5
6	6
7 Très favorable	7
Je ne sais pas/Pas de réponse	99

Q48

Dans quelle mesure seriez-vous d'accord ou en désaccord avec cet énoncé : Si c'était à refaire, je choisirais encore de devenir un athlète de haut niveau.

1 Fermement en désaccord	1
2	2
3	3
4 Ni d'accord ni en désaccord	4
5	5
6	6
7 Fermement d'accord	7
Je ne sais pas/Pas de réponse	99

Q49

Enfin, auriez-vous quoi que ce soit à ajouter sur des sujets que nous n'avons pas abordés dans le questionnaire et que vous voudriez porter à l'attention de la direction du PAA?

Oui (veuillez préciser)	77
Non, rien à ajouter	98
Ne sais pas/Pas de réponse	99

THNKW

Merci beaucoup d'avoir pris le temps de répondre à notre sondage.

B. QUESTIONNAIRE DES ENTRAÎNEURS (FRANÇAIS)

WINTRO

WEB INTRO "...a survey of coaches of high performance athletes"

Bienvenue au sondage! Sport Canada a confié aux Associés de recherche EKOS le soin de réaliser un sondage auprès des entraîneurs des athlètes de haut niveau. Le but de cette recherche est d'obtenir une information à jour sur les besoins des athlètes de haut niveau. L'étude porte sur leur entraînement, leur situation socioéconomique, leur scolarité, leur emploi et divers autres aspects de la vie d'un athlète, de même que sur l'environnement de la pratique sportive de haut niveau au Canada. La présente étude vise à mettre à jour les données qui sont recueillies régulièrement depuis 1990 et est conçue pour aider à l'élaboration de politiques et de programmes qui répondent aux besoins des athlètes canadiens et qui reflètent les réalités du sport international. Soyez sans crainte, vos réponses seront traitées en toute confidentialité.

DIRECTIVES

Veillez lire attentivement les questions et y répondre avec soin

Sur chaque écran, après avoir sélectionné votre réponse, cliquez sur le bouton « Retour » ou « Continuer » au bas de l'écran pour vous déplacer vers l'avant ou vers l'arrière dans le questionnaire

Si vous quittez le sondage avant d'avoir terminé, vous pourrez y revenir plus tard au moyen de l'adresse URL et vous obtiendrez la page où vous étiez en quittant. Les réponses que vous aurez données jusque-là auront été sauvegardées

Pour toute question sur la façon de remplir le questionnaire, veuillez téléphoner aux Associés de recherche EKOS, au numéro 1-800-388-2873, ou envoyer un courriel à athletes@ekos.com.

Merci à l'avance de votre participation.

Q1

Quel genre de poste occupez-vous? Diriez-vous que vous êtes

Directeur/directrice des programmes de haute performance	1
Entraîneur d'équipe nationale	2
Autre (veuillez préciser)	77

Q2 [1,6]

Êtes-vous employé(e) par

Un organisme national de sport	1
Un organisme provincial de sport	2
Un club sportif	3
Une université	4
Travailleur/travailleuse autonome	5
Autre organisme ou groupe œuvrant dans le domaine du sport	77
Pas de réponse	99

Q3

Skip if high performance director, Q1

Présentement, avec combien d'athlètes brevetés au niveau national travaillez-vous?

Total	1
Je ne sais pas/Pas de réponse	99

Q4

Est-ce que vous avez travaillé avec un ou plusieurs athlètes qui ont obtenu des médailles des Jeux olympiques ou paralympiques ou de championnats mondiaux?

Oui	1
Non	2
Je ne sais pas/Pas de réponse	99

Q4B

Yes, Q4

En quelle année la médaille la plus récente a-t-elle été obtenue?

Année	1
Jamais	98
Je ne sais pas/Pas de réponse	99

Q5P

Tout au long du questionnaire, pour un certain nombre de questions, vous devrez présenter votre réponse en tenant compte de l'ensemble des athlètes avec lesquels vous travaillez régulièrement. Ces questions ont pour objet d'inviter les entraîneurs et les directeurs des programmes de haute performance à présenter une vue d'ensemble s'appliquant globalement à tous les athlètes avec lesquels ils sont en contact.

Q6

Dans quelle mesure êtes-vous satisfait(e) de l'importance de votre participation à l'élaboration des plans d'entraînement et de compétition des athlètes avec lesquels vous travaillez?

1 Pas du tout satisfait(e)	1
2	2
3	3
4 Assez satisfait(e)	4
5	5
6	6
7 Extrêmement satisfait(e)	7
Je ne sais pas/Pas de réponse	99

Q7P

Dans quelle mesure chacun des éléments suivants est-il adéquat ou inadéquat pour soutenir les aspirations des athlètes avec lesquels vous travaillez dans le contexte des Jeux olympiques/paralympiques ou de championnats mondiaux?

Q7A

Le genre d'expérience qu'ils acquièrent en matière de compétition

Pas du tout adéquat 1	1
2	2
3	3
Moyennement adéquat 4	4
5	5
6	6
Parfaitement adéquat 7	7
Sans objet	98
Je ne sais pas	99

Q7B

L'ampleur de l'expérience qu'ils acquièrent en matière de compétition

Pas du tout adéquat 1	1
2	2
3	3
Moyennement adéquat 4	4
5	5
6	6
Parfaitement adéquat 7	7
Sans objet	98
Je ne sais pas	99

Q7C

La qualité de l'entraînement qu'ils reçoivent

Pas du tout adéquat 1	1
2	2
3	3
Moyennement adéquat 4	4
5	5
6	6
Parfaitement adéquat 7	7
Sans objet	98
Je ne sais pas	99

Q7D

L'ampleur de l'expérience qu'ils acquièrent en matière d'entraînement

Pas du tout adéquat 1	1
2	2
3	3
Moyennement adéquat 4	4
5	5
6	6
Parfaitement adéquat 7	7
Sans objet	98
Je ne sais pas	99

Q7E

Les services en sciences du sport et en médecine sportive qu'ils obtiennent

Pas du tout adéquat 1	1
2	2
3	3
Moyennement adéquat 4	4
5	5
6	6
Parfaitement adéquat 7	7
Sans objet	98
Je ne sais pas	99

Q7F

Leur accès à des installations d'entraînement de haute qualité

Pas du tout adéquat 1	1
2	2
3	3
Moyennement adéquat 4	4
5	5
6	6
Parfaitement adéquat 7	7
Sans objet	98
Je ne sais pas	99

Q7G

L'aide financière qu'ils obtiennent, toutes sources confondues

Pas du tout adéquat 1	1
2	2
3	3
Moyennement adéquat 4	4
5	5
6	6
Parfaitement adéquat 7	7
Sans objet	98
Je ne sais pas	99

Q8

Connaissez-vous des athlètes de haut niveau dans votre sport qui ont pris leur retraite prématurément de l'équipe nationale? C'est-à-dire avant qu'ils atteignent leur plein potentiel?

Oui	1
Non	2
Je ne sais pas/Pas de réponse	99

Q9P

Somme toute, quelle importance revêt selon vous chacune des raisons suivantes pour expliquer que les athlètes de haut niveau pratiquant votre sport l'abandonnent prématurément?

Q9A

Yes, Q8

Insatisfaction à l'égard de leurs performances sportives

Très peu important 1	1
2	2
3	3
Ni l'un, ni l'autre 4	4
5	5
6	6
Extrêmement important 7	7
Je ne sais pas	99

Q9B

Yes, Q8

Revenu insuffisant pour soutenir leur famille (toutes sources confondues)

Très peu important 1	1
2	2
3	3
Ni l'un, ni l'autre 4	4
5	5
6	6
Extrêmement important 7	7
Je ne sais pas	99

Q9C

Yes, Q8

Engagements familiaux (c.-à-d. contraintes de temps)

Très peu important 1	1
2	2
3	3
Ni l'un, ni l'autre 4	4
5	5
6	6
Extrêmement important 7	7
Je ne sais pas	99

Q9D

Yes, Q8

Incompatibilité avec des objectifs professionnels qui ne sont pas liés au sport

Très peu important 1	1
2	2
3	3
Ni l'un, ni l'autre 4	4
5	5
6	6
Extrêmement important 7	7
Je ne sais pas	99

Q9E

Yes, Q8

Incompatibilité avec des objectifs scolaires

Très peu important 1	1
2	2
3	3
Ni l'un, ni l'autre 4	4
5	5
6	6
Extrêmement important 7	7
Je ne sais pas	99

Q9F

Yes, Q8

Soutien technique non satisfaisant (p. ex., entraîneurs et installations)

Très peu important 1	1
2	2
3	3
Ni l'un, ni l'autre 4	4
5	5
6	6
Extrêmement important 7	7
Je ne sais pas	99

Q9G

Yes, Q8

Blessure

Très peu important 1	1
2	2
3	3
Ni l'un, ni l'autre 4	4
5	5
6	6
Extrêmement important 7	7
Je ne sais pas	99

Q9H

Yes, Q8

Conflit avec les entraîneurs

Très peu important 1	1
2	2
3	3
Ni l'un, ni l'autre 4	4
5	5
6	6
Extrêmement important 7	7
Je ne sais pas	99

Q9I

Yes, Q8

Parce que leurs objectifs personnels sont atteints

Très peu important 1	1
2	2
3	3
Ni l'un, ni l'autre 4	4
5	5
6	6
Extrêmement important 7	7
Je ne sais pas	99

Q9J

Yes, Q8

Refus de s'installer ailleurs

Très peu important 1	1
2	2
3	3
Ni l'un, ni l'autre 4	4
5	5
6	6
Extrêmement important 7	7
Je ne sais pas	99

Q9K

Yes, Q8

Pour se saisir d'occasions se présentant dans le domaine du sport professionnel

Très peu important 1	1
2	2
3	3
Ni l'un, ni l'autre 4	4
5	5
6	6
Extrêmement important 7	7
Je ne sais pas	99

Q9L

Yes, Q8

Pour entreprendre une carrière à plein temps

Très peu important 1	1
2	2
3	3
Ni l'un, ni l'autre 4	4
5	5
6	6
Extrêmement important 7	7
Je ne sais pas	99

Q9M

Y a-t-il d'autres raisons, dont il n'a pas déjà été question ici, pour expliquer que les athlètes abandonnent le sport prématurément?

Réponse	77
Pas d'autre raison	98
Je ne sais pas/Pas de réponse	99

Q10P [1,9]

Lesquels des services de sciences du sport suivants considéreriez-vous comme importants en ce qui a trait à l'impact positif qu'ils peuvent avoir sur le rendement des athlètes avec qui vous travaillez?

Choisir tout ce qui s'applique

Biomécanique	1
Test de conditionnement physique	2
Nutrition	3
Analyse de la performance athlétique individuelle [Roll over]> Mesure et analyse de la performance d'un athlète individuel au fil du temps afin d'établir la progression vers l'atteinte d'objectifs de performance précis du plan d'entraînement annuel.	4
Analyse de la performance lors de compétitions internationales [Roll over]> Compilation de performances athlétiques dans des compétitions internationales au fil du temps pour comprendre : Classement d'athlètes du Canada par rapport à des performances internationales. Établissement d'évolutions des performances et profils de médaille d'or dans les cycles olympiques et paralympiques. Compréhension du classement d'athlètes du Canada dans le monde afin d'établir des objectifs de performances à court à et long terme, et des exigences en matière d'entraînement et de programmes de compétitions.	5
Évaluation physiologique et contrôle	6
Psychologie du sport	7
Analyse des aptitudes/de la technique	8
Force et conditionnement	9
Rien	98
Je ne sais pas	99

Q11P [1,9]

Not NA/DK/NR, Q10P; Only showing items selected, Q10P

En ce qui concerne la qualité des services de sciences du sport que votre ou vos athlètes ont reçus du ICS au cours des douze derniers mois, lesquels, s'il y en a, ont le plus besoin d'être améliorés?

Choisir tout ce qui s'applique

Q10P = 1 Biomécanique	1
Q10P = 2 Test de conditionnement physique	2
Q10P = 3 Nutrition	3
Q10P = 4 Analyse de la performance athlétique individuelle [Roll over]> Mesure et analyse de la performance d'un athlète individuel au fil du temps afin d'établir la progression vers l'atteinte d'objectifs de performance précis du plan d'entraînement annuel.	4
Q10P = 5 Analyse de la performance lors de compétitions internationales [Roll over]>Compilation de performances athlétiques dans des compétitions internationales au fil du temps pour comprendre : Classement d'athlètes du Canada par rapport à des performances internationales. Établissement d'évolutions des performances et profils de médaille d'or dans les cycles olympiques et paralympiques. Compréhension du classement d'athlètes du Canada dans le monde afin d'établir des objectifs de performances à court à et long terme, et des exigences en matière d'entraînement et	

de programmes de compétitions.	5
Q10P = 6 Évaluation physiologique et contrôle	6
Q10P = 7 Psychologie du sport	7
Q10P = 8 Analyse des aptitudes/de la technique	8
Q10P = 9 Force et conditionnement	9
Aucune amélioration requise	98
Je ne sais pas	99

Q12P [1,9]

Lesquels des services de médecine sportive suivants considéreriez-vous comme importants pour les athlètes avec qui vous travaillez en ce qui a trait à l'impact positif qu'ils peuvent avoir sur leur rendement?

Choisir tout ce qui s'applique

Chiropratique	1
Massage	2
Ostéopathie	3
Physiothérapie	4
Podiatrie	5
Conseils ou traitements d'un docteur en médecine sportive (p. ex., médecin d'équipe, médecin du CCS)	6
Thérapie sportive	7
Évaluations de santé physique et soins	8
Évaluations de santé mentale et soins	9
Rien	98
Je ne sais pas	99

Q13P [1,9]

Not NA/DK/NR, Q12P; Only showing items selected, Q12P

En ce qui concerne la qualité des services de médecine sportive que votre ou vos athlètes ont reçus du ICS au cours des douze derniers mois, lesquels, s'il y en a, ont le plus besoin d'être améliorés?

Choisir tout ce qui s'applique

Q12P = 1 Chiropratique	1
Q12P = 2 Massage	2
Q12P = 3 Ostéopathie	3
Q12P = 4 Physiothérapie	4
Q12P = 5 Podiatrie	5
Q12P = 6 Conseils ou traitements d'un docteur en médecine sportive (p. ex., médecin d'équipe, médecin du CCS)	6
Q12P = 7 Thérapie sportive	7
Q12P = 8 Évaluations de santé physique et soins	8
Q12P = 9 Évaluations de santé mentale et soins	9
Aucune amélioration requise	98
Je ne sais pas	99

Q14

Compte tenu de ce que vous avez constaté chez les athlètes avec lesquels vous travaillez, quels sont les services supplémentaires de sciences du sport et de médecine sportive que vous aimeriez qu'ils reçoivent également?

Réponse	77
Je ne sais pas/Pas de réponse	99

Q15P

En ce qui concerne les douze derniers mois, dans quelle mesure des questions d'argent ont empêché vos athlètes d'avoir accès à chacun des éléments suivants?

Q15A

Une nutrition satisfaisante

Pas du tout 1	1
2	2
3	3
Moyennement 4	4
5	5
6	6
Beaucoup 7	7
Je ne sais pas	99

Q15B

Services d'un entraîneur

Pas du tout 1	1
2	2
3	3
Moyennement 4	4
5	5
6	6
Beaucoup 7	7
Je ne sais pas	99

Q15C

Le milieu adéquat pour l'entraînement

Pas du tout 1	1
2	2
3	3
Moyennement 4	4
5	5
6	6
Beaucoup 7	7
Je ne sais pas	99

Q15D

Compétitions nationales

Pas du tout 1	1
2	2
3	3
Moyennement 4	4
5	5
6	6
Beaucoup 7	7
Je ne sais pas	99

Q15E

Compétitions internationales

Pas du tout 1	1
2	2
3	3
Moyennement 4	4
5	5
6	6
Beaucoup 7	7
Je ne sais pas	99

Q15F

Équipement

Pas du tout 1	1
2	2
3	3
Moyennement 4	4
5	5
6	6
Beaucoup 7	7
Je ne sais pas	99

Q15G

Logement adéquat

Pas du tout 1	1
2	2
3	3
Moyennement 4	4
5	5
6	6
Beaucoup 7	7
Je ne sais pas	99

Q15H

Services de médecine sportive

Pas du tout 1	1
2	2
3	3
Moyennement 4	4
5	5
6	6
Beaucoup 7	7
Je ne sais pas	99

Q15I

Installations d'entraînement

Pas du tout 1	1
2	2
3	3
Moyennement 4	4
5	5
6	6
Beaucoup 7	7
Je ne sais pas	99

Q16P

Voici divers points de vue sur le soutien financier que Sport Canada procure aux athlètes par l'entremise du Programme d'aide aux athlètes (PAA).

Veillez indiquer dans quelle mesure vous êtes d'accord ou non avec chacun des énoncés.

Q16A

Le PAA a permis aux athlètes d'atteindre de plus hauts niveaux de performance athlétique

Fortement en désaccord 1	1
2	2
3	3
Ni l'un, ni l'autre 4	4
5	5
6	6
Fortement d'accord 7	7
Je ne sais pas	99

Q16B

Le financement que procure le PAA aux athlètes suffit à combler leurs besoins en frais de subsistance et d'entraînement

Fortement en désaccord 1	1
2	2
3	3
Ni l'un, ni l'autre 4	4
5	5
6	6
Fortement d'accord 7	7
Je ne sais pas	99

Q16C

Les athlètes obtiennent du financement du PAA trop tard dans leur carrière	
Fortement en désaccord 1	1
2	2
3	3
Ni l'un, ni l'autre 4	4
5	5
6	6
Fortement d'accord 7	7
Je ne sais pas	99

Q16D

Le PAA aide les athlètes à poursuivre leurs études postsecondaires	
Fortement en désaccord 1	1
2	2
3	3
Ni l'un, ni l'autre 4	4
5	5
6	6
Fortement d'accord 7	7
Je ne sais pas	99

Q16E2

Disagree, Q16B

Pourquoi n'êtes-vous pas d'avis que l'aide que le PAA procure aux athlètes suffit à combler leurs besoins en frais de subsistance et d'entraînement?

Réponse	77
Je ne sais pas/Pas de réponse	99

Q16F2

Agree, Q16C

Pourquoi êtes-vous d'avis que les athlètes obtiennent du financement du PAA trop tard dans leur carrière?

Réponse	77
Je ne sais pas/Pas de réponse	99

Q17

Saviez-vous que le soutien pour les frais de scolarité et des crédits différés pour frais de scolarité peuvent s'appliquer à des formations d'entraîneur pour les athlètes brevetés, comme le Programme national de certification des entraîneurs ou l'Institut national de formation des entraîneurs

Oui	1
Non	2
Je ne sais pas	99

PQ18

Connaissez-vous l'existence de ces autres services de soutien supplémentaires du PAA pour athlètes brevetés?

Q18A

Dépenses de frais de garde d'enfants

Oui	1
Non	2
Je ne sais pas	99

Q18B

Frais de réinstallation

Oui	1
Non	2
Je ne sais pas	99

Q18C

Dépenses liées à la retraite

Oui	1
Non	2
Je ne sais pas	99

Q18D

Soutien pour frais de scolarité ou crédits différés pour frais de scolarité, maximum de 5,500 dollars par cycle des brevets et maximum à vie de 26,500 dollars en avril 2019

Oui	1
Non	2
Je ne sais pas	99

Q18E

Soutien supplémentaire – Allocation d'excellence pour couvrir les frais de subsistance et d'entraînement, maximum de 6,000 dollars

Oui	1
Non	2
Je ne sais pas	99

Q18F

Soutien supplémentaire – Allocation d'excellence pour les enfants à charge, maximum de 6,000 dollars

Oui	1
Non	2
Je ne sais pas	99

Q18G

Soutien supplémentaire – Allocation pour l'entraînement et les compétitions des athlètes paralympiques ayant des besoins élevés, maximum de 6,000 dollars

Oui	1
Non	2
Je ne sais pas	99

Q20

Selon vous, est-ce que Sport Canada devrait envisager d'ajouter d'autres domaines dans la catégorie des besoins spéciaux pour les athlètes brevetés?

Oui (veuillez préciser)	77
Non	2
Je ne sais pas/Pas de réponse	99

Q21

Les athlètes qui reçoivent une aide financière en vertu du PAA sont surtout en communication avec leur Organisme national de sport, ou « ONS », bien que de temps en temps, le personnel des Centres canadien multisports/Instituts nationaux de sport communiquent avec le personnel du PAA pour obtenir de l'information sur le programme ou pour poser des questions concernant les prestations du programme. La section suivante a été conçue afin d'établir votre satisfaction, en tant que président(e) d'un centre canadien multisports/institut canadien du sport ou gestionnaire des services aux athlètes, à l'égard du service offert par le personnel du PAA.

Avez-vous communiqué avec le personnel du PAA de Sport Canada au cours des douze derniers mois?

Oui	1
Non	2
Pas de réponse	99

Q22

Yes, Q21

Avez-vous eu l'impression d'être servi(e) dans la langue officielle de votre choix (le français ou l'anglais)?

Oui	1
Non	2
Pas de réponse	99

Q23

Yes, Q21

Comment avez-vous communiqué avec le personnel du PAA de Sport Canada?

(Veuillez choisir le principal moyen si vous en avez employé plusieurs)

Téléphone	1
Courriel	2
Poste	3
Télécopieur	4
Autre réponse (veuillez préciser)	77
Pas de réponse	99

Q24

Yes, Q21

Dans quelle mesure êtes-vous satisfait(e) de la qualité générale du service que vous avez obtenu?

Très insatisfait(e)	1
Insatisfait(e)	2
Satisfait(e)	3
Très satisfait(e)	4
Pas utilisé/Sans objet	98
Je ne sais pas/Pas de réponse	99

Q25

Compte tenu de ce dont les athlètes avec lesquels vous travaillez ont besoin pour atteindre leur plein potentiel, dans quelle mesure trouvez-vous que le système sportif canadien leur a été favorable?

1 Pas du tout favorable	1
2	2
3	3
4 Moyennement favorable	4
5	5
6	6
7 Très favorable	7
Je ne sais pas/Pas de réponse	99

Q26

Enfin, auriez-vous des commentaires à ajouter sur des sujets que nous n'avons pas abordés dans le questionnaire et que vous voudriez porter à l'attention de la direction du PAA?

Oui (veuillez préciser)	77
Non, rien à ajouter	98
Je ne sais pas/Pas de réponse	99

THNKW

Merci beaucoup d'avoir pris le temps de répondre à notre sondage.

C. QUESTIONNAIRE DES PRÉSIDENTS DES ICS (FRANÇAIS)

WINTRO

WEB INTRO

Bienvenue au sondage! Sport Canada a chargé Les Associés de recherche EKOS d'effectuer un sondage auprès des Présidents d'un centre canadien multisports/Institut canadien du sport et des Gestionnaires des services aux athlètes. Le but de cette recherche est d'obtenir une information à jour sur les besoins des athlètes de haut niveau. L'étude porte sur leur entraînement, leur situation socioéconomique, leur scolarité, leur emploi et divers autres aspects de la vie d'un athlète, de même que sur l'environnement de la pratique sportive de haut niveau au Canada. La présente étude vise à mettre à jour les données qui sont recueillies régulièrement depuis 1990 et est conçue pour aider à l'élaboration de politiques et de programmes qui répondent aux besoins des athlètes canadiens et qui reflètent les réalités du sport international. Soyez sans crainte, vos réponses seront traitées en toute confidentialité.

DIRECTIVES

Veillez lire attentivement les questions et y répondre avec soin. Sur chaque écran, après avoir sélectionné votre réponse, cliquez sur le bouton « Retour » ou « Continuer » au bas de l'écran pour vous déplacer vers l'avant ou vers l'arrière dans le questionnaire.

Si vous quittez le sondage avant d'avoir terminé, vous pourrez y revenir plus tard au moyen de l'adresse URL et vous obtiendrez la page où vous étiez en quittant. Les réponses que vous aurez données jusque-là auront été sauvegardées.

Pour toute question sur la façon de remplir le questionnaire, veuillez téléphoner aux Associés de recherche EKOS, au numéro 1-800-388-2873, ou envoyer un courriel à athletes@ekos.com.

Merci à l'avance de votre participation.

Q1

Diriez-vous que vous êtes...?

Président d'un Centre canadien multisports/Institut canadien du sport	1
Gestionnaire des services aux athlètes	2

Q2

Combien d'athlètes brevetés de Sport Canada reçoivent des services de votre institut?

Total	1
Je ne sais pas/Pas de réponse	99

PQ3

Veillez évaluer le niveau de demande pour les services qui sont offerts par votre institut sur une échelle où 1 signifie une très faible demande et 5 une très forte demande. Utilisez « Sans objet » pour indiquer qu'un service n'est pas offert à votre institut.

Q3A

Nutrition

Très faible demande 1	1
2	2
Demande moyenne 3	3
4	4
Très forte demande 5	5
Sans objet	98
Je ne sais pas/ Pas de réponse	99

Q3B

Analyse de la performance athlétique individuelle [Roll over]>Mesure et analyse de la performance d'un athlète individuel au fil du temps afin d'établir la progression vers l'atteinte d'objectifs de performance précis du plan d'entraînement annuel.

Très faible demande 1	1
2	2
Demande moyenne 3	3
4	4
Très forte demande 5	5
Sans objet	98
Je ne sais pas/ Pas de réponse	99

Q3C

Analyse de la performance lors de compétitions internationales [Roll over]>

Compilation de performances athlétiques dans des compétitions internationales au fil du temps pour comprendre :

- Classement d'athlètes du Canada par rapport à des performances internationales.
- Établissement d'évolutions des performances et profils de médaille d'or dans les cycles olympiques et paralympiques.
- Compréhension du classement d'athlètes du Canada dans le monde afin d'établir des objectifs de performances à court à et long terme, et des exigences en matière d'entraînement et de programmes de compétitions.

Très faible demande 1	1
2	2
Demande moyenne 3	3
4	4
Très forte demande 5	5
Sans objet	98
Je ne sais pas/ Pas de réponse	99

Q3D

Évaluation physiologique et surveillance

Très faible demande 1	1
2	2
Demande moyenne 3	3
4	4
Très forte demande 5	5
Sans objet	98
Je ne sais pas/ Pas de réponse	99

Q3E

Psychologie sportive

Très faible demande 1	1
2	2
Demande moyenne 3	3
4	4
Très forte demande 5	5
Sans objet	98
Je ne sais pas/ Pas de réponse	99

Q3F

Analyse des aptitudes/de la technique

Très faible demande 1	1
2	2
Demande moyenne 3	3
4	4
Très forte demande 5	5
Sans objet	98
Je ne sais pas/ Pas de réponse	99

Q3G

Force et conditionnement

Très faible demande 1	1
2	2
Demande moyenne 3	3
4	4
Très forte demande 5	5
Sans objet	98
Je ne sais pas/ Pas de réponse	99

Q3H [0,1]

Autre – veuillez préciser

Très faible demande 1 1	
2	2
Demande moyenne 3	3
4	4
Très forte demande 5	5
Sans objet	98
Je ne sais pas/ Pas de réponse	99

PQ3I

Veillez évaluer le niveau de demande pour les services qui sont offerts par votre institut sur une échelle où 1 signifie une très faible demande et 5 une très forte demande. Utilisez « Sans objet » pour indiquer qu'un service n'est pas offert à votre institut.

Q3I

Chiropratique	
Très faible demande 1	1
2	2
Demande moyenne 3	3
4	4
Très forte demande 5	5
Sans objet	98
Je ne sais pas/ Pas de réponse	99

Q3J

Massage	
Très faible demande 1	1
2	2
Demande moyenne 3	3
4	4
Très forte demande 5	5
Sans objet	98
Je ne sais pas/ Pas de réponse	99

Q3K

Ostéopathie	
Très faible demande 1	1
2	2
Demande moyenne 3	3
4	4
Très forte demande 5	5
Sans objet	98
Je ne sais pas/ Pas de réponse	99

Q3L

Physiothérapie	
Très faible demande 1	1
2	2
Demande moyenne 3	3
4	4
Très forte demande 5	5
Sans objet	98
Je ne sais pas/ Pas de réponse	99

Q3M

Podologie

Très faible demande 1	1
2	2
Demande moyenne 3	3
4	4
Très forte demande 5	5
Sans objet	98
Je ne sais pas/ Pas de réponse	99

Q3N

Conseils ou traitements d'un docteur en médecine sportive (p. ex., médecin d'équipe, médecin de l'ICS)

Très faible demande 1	1
2	2
Demande moyenne 3	3
4	4
Très forte demande 5	5
Sans objet	98
Je ne sais pas/ Pas de réponse	99

Q3O

Thérapie sportive

Très faible demande 1	1
2	2
Demande moyenne 3	3
4	4
Très forte demande 5	5
Sans objet	98
Je ne sais pas/ Pas de réponse	99

Q3O2 [0,1]

Autre – veuillez préciser

Très faible demande 1	1
2	2
Demande moyenne 3	3
4	4
Très forte demande 5	5
Sans objet	98
Je ne sais pas/ Pas de réponse	99

PQ3P

Veillez évaluer le niveau de demande pour les services qui sont offerts par votre institut sur une échelle où 1 signifie une très faible demande et 5 une très forte demande. Utilisez « Sans objet » pour indiquer qu'un service n'est pas offert à votre institut.

Q3P

Services de planification de carrières

Très faible demande 1	1
2	2
Demande moyenne 3	3
4	4
Très forte demande 5	5
Sans objet	98
Je ne sais pas/ Pas de réponse	99

Q3Q

Aide à l'emploi

Très faible demande 1	1
2	2
Demande moyenne 3	3
4	4
Très forte demande 5	5
Sans objet	98
Je ne sais pas/ Pas de réponse	99

Q3R

Aide au logement

Très faible demande 1	1
2	2
Demande moyenne 3	3
4	4
Très forte demande 5	5
Sans objet	98
Je ne sais pas/ Pas de réponse	99

Q3S

Services d'aide à l'éducation

(c.-à-d. counselling, cours, soutien pour les frais de scolarité)

Très faible demande 1	1
2	2
Demande moyenne 3	3
4	4
Très forte demande 5	5
Sans objet	98
Je ne sais pas/ Pas de réponse	99

Q3T

Autres services de Plan de match

Très faible demande 1	1
2	2
Demande moyenne 3	3
4	4
Très forte demande 5	5
Sans objet	98
Je ne sais pas/ Pas de réponse	99

Q4

Au cours des dernières années, des ICS et des ONS ont reçu des fonds supplémentaires pour fournir des services de sciences du sport et de médecine sportive à des athlètes et à des sports ciblés d'été et d'hiver. Croyez-vous que les fonds supplémentaires reçus au cours des cinq ou six dernières années ont profité aux athlètes et aux sports de haute performance au Canada? Veuillez vous expliquer.

Oui, veuillez expliquer	1
Non, veuillez expliquer	2
Je ne sais pas/Pas de réponse	99

Q5

Y a-t-il des services que votre ICS/ONS fournit actuellement à des athlètes de haut niveau, mais qui pourraient être améliorés en augmentant leur disponibilité ou qualité, ou en modifiant leur nature?

Oui	1
Non	2
Je ne sais pas/Pas de réponse	99

Q6 [1,21]

Yes, Q5

Quels services pourraient être améliorés?

Choisir tout ce qui s'applique

Nutrition	1
Analyse de la performance athlétique individuelle [Roll over]> Mesure et analyse de la performance d'un athlète individuel au fil du temps afin d'établir la progression vers l'atteinte d'objectifs de performance précis du plan d'entraînement annuel.	2
Analyse de la performance lors de compétitions internationales [Roll over]> Compilation de performances athlétiques dans des compétitions internationales au fil du temps pour comprendre : Classement d'athlètes du Canada par rapport à des performances internationales. Établissement d'évolutions des performances et profils de médaille d'or dans les cycles olympiques et paralympiques. Compréhension du classement d'athlètes du Canada dans le monde afin d'établir des objectifs de performances à court à et long terme, et des exigences en matière d'entraînement et de programmes de compétitions.	3
Évaluation physiologique et surveillance	4
Psychologie sportive	5
Analyse des aptitudes/de la technique	6
Force et conditionnement	7
Chiropratique	8
Massage	9

Ostéopathie	10
Physiothérapie	11
Podologie	12
Conseils ou traitements d'un docteur en médecine sportive (p. ex., médecin d'équipe, médecin de l'ICS)	13
Thérapie sportive	14
Évaluations de santé physique et soins	15
Évaluations de santé mentale et soins	16
Services de planification de carrières	17
Aide à l'emploi	18
Aide au logement	19
Éducation ou services de soutien de Plan de match	20
Autre – veuillez dresser une liste des services	77
Je ne sais pas/Pas de réponse	99

Q7

Yes, Q5; Do not show categories

Qu'est-ce qu'il faudrait pour améliorer ces services par rapport à ce qui est offert actuellement?

Choisir tout ce qui s'applique

Financement	1
Équipement disponible	2
Espace disponible	3
Du personnel adéquatement formé pour la prestation de ces services	4
Veuillez préciser	77
Je ne sais pas/Pas de réponse	99

Q8

Selon vous, y a-t-il des services dont ont besoin des athlètes de haute performance que votre ICS ou ONS ne fournit actuellement pas?

Oui	1
Non	2
Je ne sais pas	99

Q9

Yes, Q8

Quels sont les trois principaux services qui ne sont actuellement pas fournis, mais pour lesquels il existe un besoin?

Veuillez préciser	77
Je ne sais pas/Pas de réponse	99

Q10 [1,3]

Yes, Q8

Quels seraient, le cas échéant, les bienfaits de ces services s'ils étaient offerts? Quelle preuve a-t-on, le cas échéant, que ces services auraient des répercussions sur la performance d'un athlète?

Choisir tout ce qui s'applique

Moins de blessures	1
Délai de rétablissement amélioré	2
Plus grand nombre de journées d'entraînement	3
Autre (préciser)	77
Je ne sais pas/Pas de réponse	99

Q11

Connaissez-vous des athlètes de haut niveau dans votre sport qui ont pris leur retraite prématurément de l'équipe nationale? C'est-à-dire avant qu'ils atteignent leur plein potentiel?

Oui	1
Non	2
Je ne sais pas/Pas de réponse	99

PQ12

Yes, Q11

Somme toute, quelle importance revêt selon vous chacune des raisons suivantes pour expliquer que les athlètes à votre institut quittent l'équipe nationale prématurément?

Q12A

Insatisfaction à l'égard de leur performance

Très peu important 1	1
2	2
3	3
Ni l'un, ni l'autre 4	4
5	5
6	6
Extrêmement important 7	7
Je ne sais pas	99

Q12B

Revenu insuffisant pour soutenir leur famille (toutes sources confondues)

Très peu important 1	1
2	2
3	3
Ni l'un, ni l'autre 4	4
5	5
6	6
Extrêmement important 7	7
Je ne sais pas	99

Q12C

Engagements familiaux (c.-à-d. contraintes de temps)

Très peu important	1
2	2
3	3
Ni l'un, ni l'autre	4
5	5
6	6
Extrêmement important	7
Je ne sais pas	99

Q12D

Incompatibilité avec des objectifs professionnels qui ne sont pas liés au sport

Très peu important	1
2	2
3	3
Ni l'un, ni l'autre	4
5	5
6	6
Extrêmement important	7
Je ne sais pas	99

Q12E

Incompatibilité avec des objectifs scolaires

Très peu important	1
2	2
3	3
Ni l'un, ni l'autre	4
5	5
6	6
Extrêmement important	7
Je ne sais pas	99

Q12F

Soutien technique non satisfaisant (p. ex., entraîneurs et installations)

Très peu important	1
2	2
3	3
Ni l'un, ni l'autre	4
5	5
6	6
Extrêmement important	7
Je ne sais pas	99

Q12G

Blessure

Très peu important 1	1
2	2
3	3
Ni l'un, ni l'autre 4	4
5	5
6	6
Extrêmement important 7	7
Je ne sais pas	99

Q12H

Conflit avec les entraîneurs

Très peu important 1	1
2	2
3	3
Ni l'un, ni l'autre 4	4
5	5
6	6
Extrêmement important 7	7
Je ne sais pas	99

Q12I

Parce que leurs objectifs personnels sont atteints

Très peu important 1	1
2	2
3	3
Ni l'un, ni l'autre 4	4
5	5
6	6
Extrêmement important 7	7
Je ne sais pas	99

Q12J

Refus de s'installer ailleurs

Très peu important 1	1
2	2
3	3
Ni l'un, ni l'autre 4	4
5	5
6	6
Extrêmement important 7	7
Je ne sais pas	99

Q12K

Pour se saisir d'occasions se présentant dans le domaine du sport professionnel

Très peu important 1	1
2	2
3	3
Ni l'un, ni l'autre 4	4
5	5
6	6
Extrêmement important 7	7
Je ne sais pas	99

Q12L

Pour entreprendre une carrière à plein temps

Très peu important 1	1
2	2
3	3
Ni l'un, ni l'autre 4	4
5	5
6	6
Extrêmement important 7	7
Je ne sais pas	99

Q12M

Y a-t-il d'autres raisons, dont il n'a pas déjà été question ici, pour expliquer que les athlètes abandonnent le sport prématurément?

Veillez préciser	77
Pas d'autre raison	98
Je ne sais pas/Pas de réponse	99

PQ13

Connaissez-vous l'existence de ces autres services de soutien supplémentaires du PAA pour athlètes brevetés?

Q13A

Dépenses de frais de garde d'enfants

Oui	1
Non	2
Je ne sais pas	99

Q13B

Frais de réinstallation

Oui	1
Non	2
Je ne sais pas	99

Q13C

Dépenses liées à la retraite

Oui	1
Non	2
Je ne sais pas	99

Q13D

Soutien pour frais de scolarité ou crédits différés pour frais de scolarité, maximum de 5,500 dollars par cycle des brevets et maximum à vie de 26,500 dollars en avril 2019

Oui	1
Non	2
Je ne sais pas	99

Q13E

Soutien supplémentaire – Allocation d'excellence pour couvrir les frais de subsistance et d'entraînement, maximum de 6,000 dollars

Oui	1
Non	2
Je ne sais pas	99

Q13F

Soutien supplémentaire – Allocation d'excellence pour les enfants à charge, maximum de 6,000 dollars

Oui	1
Non	2
Je ne sais pas	99

Q13G

Soutien supplémentaire – Allocation pour l'entraînement et les compétitions des athlètes paralympiques ayant des besoins élevés, maximum de 6,000 dollars

Oui	1
Non	2
Je ne sais pas	99

Q14

Saviez-vous que le soutien pour les frais de scolarité et des crédits différés pour frais de scolarité peuvent s'appliquer à des formations d'entraîneur pour les athlètes brevetés, comme le Programme national de certification des entraîneurs ou l'Institut national de formation des entraîneurs

Oui	1
Non	2
Je ne sais pas	99

Q15

Selon vous, est-ce que Sport Canada devrait envisager d'ajouter d'autres domaines dans la catégorie des besoins spéciaux pour les athlètes brevetés?

Oui (veuillez préciser)	77
Non	2
Je ne sais pas/Pas de réponse	99

PQ16

Les athlètes qui reçoivent une aide financière en vertu du PAA sont surtout en communication avec leur Organisme national de sport, ou « ONS », bien que de temps en temps, le personnel des Centres canadien multisports/Instituts nationaux de sport communiquent avec le personnel du PAA pour obtenir de l'information sur le programme ou pour poser des questions concernant les prestations du programme. La section suivante a été conçue afin d'établir votre satisfaction, en tant que président(e) d'un centre canadien multisports/institut canadien du sport ou gestionnaire des services aux athlètes, à l'égard du service offert par le personnel du PAA.

Q16

Avez-vous communiqué avec le personnel du PAA de Sport Canada au cours des douze derniers mois?

Oui	1
Non	2
Pas de réponse	99

Q17

Yes, Q16

Avez-vous eu l'impression d'être servi(e) dans la langue officielle de votre choix (le français ou l'anglais)?

Oui	1
Non	2
Pas de réponse	99

Q18

Yes, Q16

Comment avez-vous communiqué avec le personnel du PAA de Sport Canada?

(Veuillez choisir le principal moyen si vous en avez employé plusieurs)

Téléphone	1
Courriel	2
Poste	3
Télécopieur	4
Autre réponse (veuillez préciser)	77
Pas de réponse	99

Q19

Yes, Q16

Dans quelle mesure êtes-vous satisfait(e) de la qualité générale du service que vous avez obtenu?

Très insatisfait(e)	1
Insatisfait(e)	2
Satisfait(e)	3
Très satisfait(e)	4
Pas utilisé/Sans objet	8
Je ne sais pas/Pas de réponse	99

Q20

Compte tenu de ce dont les athlètes avec lesquels vous travaillez ont besoin, dans quelle mesure trouvez-vous que le système sportif canadien leur a été favorable?

1 Pas du tout favorable	1
2	2
3	3
4 Moyennement favorable	4
5	5
6	6
7 Très favorable	7
Je ne sais pas/Pas de réponse	99

Q21

Enfin, auriez-vous des commentaires à ajouter sur des sujets que nous n'avons pas abordés dans le questionnaire et que vous voudriez porter à l'attention de la direction du PAA?

Oui (veuillez préciser)	77
Non, rien à ajouter	98
Je ne sais pas/Pas de réponse	99

THNKW

Merci beaucoup d'avoir pris le temps de répondre à notre sondage.

D. TAUX DE RÉPONSE SELON LE SPORT ET LE NIVEAU DE BREVET

Tableau 4 : Taux de réponse selon le sport

	Sport	Total	Complet	Taux
1	Ski alpin	30	14	47 %
2	Ski alpin - Paralympique	12	7	58 %
3	Tir à l'arc	8	5	63 %
4	Tir à l'arc - Paralympique	3	1	33 %
5	Athlétisme	74	26	35 %
6	Athlétisme - Paralympique	37	17	46 %
7	Badminton	9	2	22 %
8	Baseball - Hommes	32	14	44 %
9	Basketball - Hommes	37	10	27 %
10	Basketball - Paralympique - Hommes	24	7	29 %
11	Basketball - Paralympique - Femmes	15	6	40 %
12	Basketball - Femmes	61	28	46 %
13	Biathlon	13	10	77 %
14	Bobsleigh - Hommes	20	11	55 %
15	Bobsleigh - Femmes	17	13	76 %
16	Boccia - Paralympique	12	9	75 %
17	Boxe – Hommes	7	2	29 %
18	Boxe - Femmes	6	5	83 %
19	Canoë-kayak	33	18	55 %
20	Canoë-kayak - Paralympique	5	1	20 %
21	Skis de fond	33	14	42 %
22	Skis de fond - Paralympique	10	5	50 %
23	Curling - Hommes	22	7	32 %
24	Curling - Mixte	13	9	69 %
25	Curling - Paralympique	9	9	100 %
26	Curling - Femmes	31	16	52 %
27	Cyclisme	60	30	50 %
28	Cyclisme - Paralympique	19	9	47 %
29	Plongeon	28	9	32 %
30	Équitation	18	4	22 %
31	Équitation - Paralympique	5	3	60 %

	Sport	Total	Complet	Taux
32	Escrime	14	8	57 %
33	Escrime - Paralympique	3	2	67 %
34	Hockey sur gazon - Hommes	23	16	70 %
35	Hockey sur gazon - Femmes	31	19	61 %
36	Patinage artistique	44	25	57 %
37	Ski acrobatique	60	16	27 %
38	Goalball - Hommes - Paralympique	8	2	25 %
39	Goalball - Femmes - Paralympique	5	2	40 %
40	Golf	16	7	44 %
41	Gymnastique - Hommes	9	5	56 %
42	Gymnastique rythmique	7	3	43 %
43	Gymnastique - Trampoline	8	4	50 %
44	Gymnastique - Femmes	19	12	63 %
45	Hockey - luge - Paralympique	24	5	21 %
46	Hockey - Femmes	64	25	39 %
47	Judo	21	6	29 %
48	Judo - Paralympique	2	1	50 %
49	Karaté	9	4	44 %
50	Luge	22	10	45 %
51	Racquetball	4	3	75 %
52	Aviron	59	27	46 %
53	Aviron - Paralympique	8	4	50 %
54	Rugby - Hommes	22	4	18 %
55	Rugby - Paralympique	21	5	24 %
56	Rugby - Femmes	27	10	37 %
57	Voile	26	14	54 %
58	Voile - Paralympique	5	3	60 %
59	Tir	5	3	60 %
60	Tir - Paralympique	2	1	50 %
61	Skeleton	9	6	67 %
62	Ski Cross	25	13	52 %
63	Saut à ski	5	4	80 %
64	Planche à neige	42	14	33 %
65	Planche à neige - Paralympique	3	3	100 %
66	Soccer - Hommes	30	6	20 %

	Sport	Total	Complet	Taux
67	Soccer - Femmes	24	7	29 %
68	Balle-molle - Femmes	22	13	59 %
69	Patinage de vitesse	79	26	33 %
70	Squash	5	2	40 %
71	Natation	87	33	38 %
72	Natation - Paralympique	23	14	61 %
73	Nage synchronisée	12	8	67 %
74	Tennis de table	5	3	60 %
75	Tae kwon do	5	1	20 %
76	Tae kwon do - Paralympique	1	0	0 %
77	Tennis	24	6	25 %
78	Tennis - Paralympique	3	2	67 %
79	Triathlon	11	4	36 %
80	Triathlon Paralympique	6	2	33 %
81	Volleyball - Plage	28	9	32 %
82	Volleyball - Hommes	71	23	32 %
83	Volleyball - Assis - Hommes	13	8	62 %
84	Volleyball - Assis - Femmes	12	12	100 %
85	Volleyball - Femmes	33	18	55 %
86	Water Polo - Hommes	26	9	35 %
87	Water Polo - Femmes	25	6	24 %
88	Ski nautique	7	4	57 %
89	Haltérophilie - Hommes	3	2	67 %
90	Haltérophilie - Femmes	4	3	75 %
91	Canoë en eau vive	8	5	63 %
92	Lutte - Hommes	13	4	31 %
93	Lutte - Femmes	20	9	45 %
--	Total	1 955	846	43 %

Tableau 5 : Taux de réponse selon le niveau de brevet

--	Niveau de brevet	Total	Nombre de questionnaires remplis	Taux de réponse
1	C1	165	67	41 %
2	D	864	370	43 %
3	DI	10	4	40 %
4	SR	549	245	45 %
5	SR1	201	87	43 %
6	SR2	150	66	44 %
7	SRI	16	7	44 %
--	Total	1 955	846	43 %

E. REVENU DÉTAILLÉ (INCIDENCE POUR CHAQUE TYPE ET MOYENNES DÉCLARÉES)

Tableau 6 : Revenu personnel moyen de l'athlète par caractéristique

La première colonne (%) indique la proportion de répondants qui ont déclaré un certain niveau de revenus. La deuxième colonne indique le revenu moyen déclaré parmi les athlètes ayant indiqué un revenu provenant de cette source.

--	Total		Revenus d'emploi		PAA		Aide provinciale		Revenus associés au sport		Prix d'excellence sportive		Autre		ONS	
	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$
Tous les athlètes (2019-20)	85	28 858	37	10 074	80 ¹⁰	13 613	54	3 689	41	5 214	16	1 264	14	1 143	10	864
Saison	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Été	85	28 136	32	9 244	81	14 044	55	3 733	35	4 073	18	1 459	13	1 072	11	929
Hiver	86	33 031	51	12 114	86	14 525	59	4 048	51	7 743	13	944	12	1 234	8	674
Type de sport	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sport individuel	87	29 581	37	8 038	83	15 187	64	4 296	45	4 683	21	1 579	17	1 251	10	709
Sport d'équipe	83	29 546	38	14 132	83	12 422	43	2 906	32	6 188	9	760	7	868	10	1 149
Catégorie de sport¹¹	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Olympique	86	28 555	36	9 341	82	13 728	55	3 764	43	5 714	17	1 367	11	794	8	798
Paralympique	85	33 073	42	14 095	86	16 432	61	4 080	24	1 695	12	845	20	2 667	16	900
Niveau du brevet	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
D	83	19 716	36	7 708	72	8 496	43	2 790	33	3 351	12	737	12	731	7	328

¹⁰ Dans le sondage actuel, 9 % des répondants n'ont déclaré aucun revenu provenant du PAA (et 8 % ont répondu « Je ne sais pas »). Ce problème vient d'un mauvais alignement entre la période de référence utilisée dans le sondage (c'est-à-dire les 12 mois précédents) et l'échantillon de base des athlètes brevetés à l'été 2013. Le sondage de 2009 avait donné les mêmes résultats (10 % des répondants n'avaient indiqué aucun revenu provenant du PAA).

¹¹ Non spécifié étant donné le nombre restreint de répondants dans la catégorie non olympique.

--	Total		Revenus d'emploi		PAA		Aide provinciale		Revenus associés au sport		Prix d'excellence sportive		Autre		ONS	
C1	88	29 080	40	12 553	67	9 132	50	2 965	57	6 952	7	380	18	1 530	13	1 888
SR	89	34 860	37	11 571	89	17 593	62	4 185	44	5 784	17	1 390	13	1 302	11	817
SR1	85	42 733	40	12 574	88	20 716	73	5 317	50	8 554	27	2 273	15	1 442	18	1 768
SR2	82	44 452	44	13 352	91	20 798	64	5 046	45	7 014	31	2 984	17	2 076	13	1 620
Genre	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Homme	84	28 324	35	10 361	80	13 612	52	3 645	39	4 855	14	1 101	16	1 610	9	492
Femme	86	29 379	39	9 810	79	13 614	56	3 733	42	5 562	18	1 419	11	664	11	1 249
Âge	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<20 ans	71	13 103	13	1 533	60	8 973	32	2 338	22	1 704	12	812	8	409	6	587
20-24 ans	90	23 616	32	4 633	81	12 488	56	3 779	45	4 569	19	1 460	14	1 082	7	287
25-29 ans	92	34 657	49	11 294	87	14 201	62	3 898	46	6 807	16	1 368	14	856	15	1 114
30 ans ou +	84	41 878	52	19 874	90	17 572	61	4 144	45	6 295	15	1 206	17	1 971	14	1 360